

• DOCUMENT D'ÉTUDES •

SEPTEMBRE 2021
N° 254

Les métiers des immigrés

Aurore Desjonquères,
Moustapha Niang
et Mahrez Okba
DARES



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Déchiffrer le monde du travail
pour éclairer le débat public

Document d'études

Les métiers des immigrés

Aurore Desjonquères, Moustapha Niang et Mahrez Okba*

* Les auteurs remercient vivement Bertrand Lhommeau qui a supervisé et coordonné cette étude. Les auteurs adressent également leurs remerciements à Marc Collet et à Jérôme Lê pour leur relecture attentive et leurs commentaires avisés.

Résumé

Ce document d'étude dresse le panorama des métiers occupés par les immigrés en France. Il cherche, en combinant le recensement de la population de l'Insee en 2017 avec les données sur les indicateurs de tensions sur le marché du travail de la Dares, à répondre aux questions suivantes : Quels sont les métiers qui recourent le plus à la main-d'œuvre immigrée ? Les métiers des immigrés sont-ils les mêmes que ceux des non-immigrés ? Comment la (dis)similarité des métiers se décline-t-elle selon le pays d'origine ? Ainsi, un emploi sur dix est occupé par un immigré. Parmi l'ensemble des 87 familles professionnelles, 35 métiers se distinguent par une proportion supérieure.

Ces professions sont souvent exposées à des conditions de travail contraignantes et/ou à des tensions sur le marché du travail. La moitié des emplois de ces métiers se trouvent dans les services aux particuliers et aux collectivités ou dans le bâtiment et les travaux publics. La spécialisation professionnelle des immigrés varie selon leur profil socio-démographique, notamment leur pays de naissance et leurs niveaux de diplôme, très polarisés. Les travailleurs nés au Portugal sont surreprésentés parmi les employés de maison et les ouvriers du bâtiment. C'est également le cas des natifs du Maghreb, qui sont aussi plus nombreux parmi les agents de gardiennage et de sécurité et, pour les plus jeunes, parmi les ingénieurs informatiques. Les natifs d'Afrique subsaharienne sont davantage présents parmi les agents de sécurité, ainsi que parmi les employés du *care* et de la restauration. Les immigrés venant d'Asie sont spécialisés dans la restauration et le textile mais aussi dans des métiers très qualifiés.

Mots-clés : métiers des immigrés, France, familles professionnelles.

Codes JEL : J15, J21, J61, J81.

Table des matières

Introduction.....	5
1. Les métiers des immigrés sont-ils les mêmes que ceux des non-immigrés ?.....	9
1.1 Plus de postes d'ouvriers et moins de professions intermédiaires.....	9
1.2 Un accès réduit à la fonction publique.....	10
1.3 Au-delà de la fonction publique, un accès réduit des immigrés à certains métiers.....	13
2. Quels sont les métiers spécifiques des immigrés ?.....	14
2.1. Palmarès en 2017 des métiers selon la part d'immigrés dans l'emploi total.....	14
2.2. Évolutions du palmarès depuis 2007.....	17
2.3. La spécificité des immigrés, des emplois et du marché du travail peuvent-elles expliquer ce palmarès ?.....	20
2.3.1 Les spécificités des immigrés en emploi.....	20
2.3.2 Que reste-t-il du palmarès des métiers « immigrés » à autres caractéristiques données ?	22
2.3.3 La tension du marché du travail et la pénibilité du métier, deux facteurs favorables à l'emploi des immigrés.....	26
3. Comment varie cette spécialisation professionnelle selon les caractéristiques individuelles des immigrés ?.....	27
3.1 Spécialisation des métiers selon le sexe.....	27
3.1.1 Un taux d'emploi des immigrées encore en retrait mais en hausse.....	27
3.1.2 Parmi les immigrés, les femmes exercent un nombre de métiers plus limité encore que les hommes.....	28
3.1.4 Quatre employés de maison sur dix sont des femmes immigrées.....	28
3.1.5 Un quart des ouvriers du gros œuvre sont des hommes immigrés.....	29
3.2 Spécialisation des métiers selon l'âge.....	31
3.2.1 Les métiers des jeunes immigrés : entre permanences et accès à des métiers plus qualifiés.....	32
3.2.2 Depuis 2007, un rapprochement des métiers des immigrés et des non-immigrés parmi les seniors.....	34
3.3 Spécialisation des métiers selon le lieu de naissance.....	35
3.3.1 Diversité des origines géographiques des immigrés.....	35
3.3.2 Des métiers plus proches de ceux des non-immigrés pour les ressortissants espagnols ou italiens.....	39
3.3.3 Des agents de sécurité mais aussi des employés de soin et de la restauration issus d'Afrique subsaharienne.....	41
3.3.4 Une forte spécialisation dans la restauration et le textile mais aussi dans des métiers qualifiés pour les immigrés originaires d'Asie.....	43
3.3.5. Des métiers peu qualifiés typiques de l'ensemble des immigrés pour les natifs d'Amérique Centrale ou Latine.....	45
4. Une typologie synthétique des 35 métiers spécifiques des immigrés.....	47
Une typologie en cinq classes.....	47

4.1 La classe 1 : des employés peu qualifiés	47
4.2 La classe 2 : des cadres en tension	49
4.3 La classe 3 : des ouvriers qualifiés.....	50
4.4 La classe 4 : des ouvriers non qualifiés.....	51
4.5 La classe 5 : des métiers diversifiés.....	51
5. La spécificité des métiers des immigrés selon les régions	52
5.1 Une répartition de l'emploi immigré très variable selon les régions.....	52
5.2 Une répartition régionale très différente des emplois selon l'origine géographique des immigrés	54
5.3 Une spécificité régionale des métiers "immigrés" ?	54
5.4 Contexte régional et métiers des immigrés.....	56
Conclusion.....	58
Annexes	60
Annexes de la partie 1	60
Annexes de la partie 2	61
Annexes de la partie 3	62
Annexes de la partie 4	66

Introduction

Cette étude propose une description des métiers exercés par les travailleurs immigrés en France. Les immigrés sont les personnes résidant en France, nées étrangères à l'étranger. D'une part, l'étude ne vise donc pas l'analyse des métiers des seuls travailleurs étrangers, puisque certains des immigrés ont pu acquérir la nationalité française depuis leur arrivée sur le territoire national. D'autre part, elle ne prétend pas non plus décrire les métiers exercés par les descendants directs d'immigrés¹, ces derniers étant nés et scolarisés en France.

En France en 2017, un travailleur sur dix est immigré². Cette main d'œuvre immigrée s'inscrit dans une histoire migratoire ancienne, nourrie par des flux successifs d'horizons et de motivations variés. En s'en tenant à ceux depuis la seconde guerre mondiale, les efforts de reconstruction ont conduit à un appel de main-d'œuvre depuis l'Algérie dans un premier temps, puis des autres pays du Maghreb³. Ensuite, le contexte économique et politique de l'Europe du Sud alimente une émigration d'Italiens, puis d'Espagnols et de Portugais. L'apparition d'un chômage de masse à la suite du premier choc pétrolier, en 1974, se traduit par un infléchissement de la politique migratoire ; les migrations pour regroupement familial deviennent alors majoritaires. La régulation des migrations se renforce à partir des années 1980. D'une part, les ressortissants de l'espace économique européen (EEE) peuvent circuler librement, s'installer et accéder au marché du travail depuis 2003, d'autre part, les conditions pour motif familial se durcissent, alors que certaines migrations sont encouragées (immigrés qualifiés, liste de métiers en tensions⁴). En 2019, environ 277 000 premiers titres de séjour ont été délivrés⁵ à des ressortissants extérieurs à l'EEE : les motifs « familial » et « étudiant » représentent chacun un tiers des titres ; les motifs « humanitaire » et « divers » respectivement 14 % et 7 %. Seulement 14 % de ces premiers titres de séjour sont délivrés pour le motif « économique ».

Ces évolutions s'accompagnent d'une diversification de l'origine géographique des immigrés⁶. Les migrations qui venaient principalement de l'Europe du Sud et du Maghreb, proviennent désormais aussi de l'Afrique subsaharienne, d'Asie – réfugiés du Cambodge, Laos et Vietnam, à la fin des années 1970, Turquie dans les années 1980 et 2000 mais aussi Chine depuis les années 2000 – et au sein de l'Europe, du Royaume-Uni, des Balkans ou de l'Est de l'Europe. En 2017, 45 % des travailleurs immigrés âgés de 15 à 64 ans vivant en France, sont nés en Afrique, 33 % en Europe, 16 % en Asie et 6 % en Amérique ou Océanie⁷.

De fait, les immigrés présentent des spécificités sociodémographiques par rapport aux non-immigrés : en particulier, leur qualification (ou la reconnaissance de celle-ci) est très variable selon le lieu de

¹ Parfois appelés « personnes de la deuxième génération à vivre en France » ou « deuxième génération issue de l'immigration ».

² Source : Recensement de la population 2017, calculs Dares sur le champ des 15-64 ans en emploi en France.

³ Gérard Bouvier, « Les descendants d'immigrés plus nombreux que les immigrés : une position française originale en Europe », vue d'ensemble de « Immigrés et descendants d'immigrés en France » Insee références, édition 2012, pp 11-26.

⁴ Beauchemin Cris, Hamel Christelle, Simon Patrick (coordonnée par), *Trajectoires et Origines : enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, Ined-Insee, 2010.

Arrêté du 18 janvier 2008 relatif à la délivrance, sans opposition de la situation de l'emploi, des autorisations de travail aux étrangers non ressortissants d'un État membre de l'Union européenne, d'un autre État appartenant à l'Espace économique européen ou à la Confédération suisse (Journal officiel du 20 janvier 2008).

⁵ Source : Ministère de l'intérieur, DSED Chiffres semi définitifs, sur le champ des pays tiers à l'EEE, France métropolitaine <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/fr/Info-ressources/Etudes-et-statistiques/Statistiques/Essentiel-de-l-immigration/Chiffres-cles>.

⁶ Beauchemin Cris, Hamel Christelle, Simon Patrick (coordonnée par), *Trajectoires et Origines : enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, Ined-Insee, 2010.

Insee, « Immigrés et descendants d'immigrés », *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2020. Erika Athari, Sylvain Papon, Isabelle Robert-Bobée, *Quarante ans d'évolution de la démographie française : le vieillissement de la population s'accélère avec l'avancée en âge des baby-boomers*, France, portrait social, édition 2019, Insee Références, p.21.

⁷ Source : Recensement de la population 2017, calculs Dares sur le champ des 15-64 ans, immigrés en emploi en France.

naissance, le motif de la migration mais aussi leur âge d'arrivée en France (scolarisation partielle ou totale sur le territoire national)⁸.

De nombreux travaux français décrivent l'accès globalement plus difficile des immigrés à l'emploi⁹, en identifiant des situations toutefois différenciées selon le profil¹⁰, et une multiplicité des causes¹¹. En revanche, les métiers occupés par les immigrés sont plus rarement étudiés.

A notre connaissance, Joly, Lainé et Breem (2012)¹² fournissent, à partir du recensement de la population de 2007, le dernier panorama sur les métiers des immigrés en France. Les immigrés sont alors encore fortement spécialisés dans certains métiers du commerce, certains segments de l'hôtellerie-restauration, du nettoyage et de la sécurité, des services domestiques et des métiers d'artisan. Cette concentration varie fortement selon le sexe et l'origine géographique. Elle s'atténue néanmoins avec la hausse du niveau de diplôme des immigrés et l'ancienneté des flux migratoires. Malgré des spécialisations professionnelles qui perdurent, les travailleurs immigrés se déplacent du secteur secondaire vers le tertiaire depuis les années 1990 et la construction prend une place moins importante depuis les années 2000, même si les immigrés y sont toujours significativement plus nombreux.

D'autres travaux sont plus récents mais se focalisent sur un aspect précis des métiers des immigrés. Ceux de l'OCDE (2017)¹³ analysent ainsi plus spécifiquement les secteurs d'activité des immigrés mais aussi l'adéquation entre métiers et diplômes des immigrés différenciée selon l'origine : en 2012, au sein des immigrés très diplômés, ceux originaires de la communauté économique européenne se retrouvent souvent dans des métiers très qualifiés (proches des non-immigrés) quelle que soit leur ancienneté, alors que ceux originaires des pays tiers, se retrouvent dans des métiers très qualifiés mais également peu qualifiés, et ce, d'autant plus qu'ils sont arrivés il y a longtemps. Les immigrés peu diplômés ont quant à eux moins de chance que les non-immigrés peu diplômés d'occuper des professions relativement qualifiées (professions intermédiaires ou cadres). Rebecca Tesfai (2019)¹⁴ identifie notamment la très forte concentration des immigrés de l'Afrique subsaharienne dans les métiers peu qualifiés. Par ailleurs, des enquêtes qualitatives et ethnographiques ont pu expliquer les logiques fines de la ségrégation des emplois entre immigrés et non-immigrés, mais sur des professions spécifiques¹⁵.

Les études étrangères concluent également à une ségrégation professionnelle forte entre immigrés et non-immigrés et insistent sur le lien entre les métiers où les immigrés sont très représentés et les

⁸ Beauchemin Cris, Hamel Christelle, Simon Patrick (coordonnée par), *Trajectoires et Origines : enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, Ined-Insee, 2010, p. 233.

⁹ Minni Claude, Okba Mahrez, « Emploi et chômage des immigrés en 2011 », *Dares Analyses*, n°77, 2012.
Elika Athari, Yaël Brinbaum, Jérôme Lê, « Le rôle des origines dans la persistance des inégalités d'emploi et de salaire », *Emploi, chômage, revenus du travail, Insee Références*, édition 2019.

¹⁰ Selon notamment le pays d'origine, l'ancienneté de l'immigration, la nationalité française, la mobilisation du réseau, le motif d'immigration (à court terme en défaveur des réfugiés).

Okba Mahrez, « Les nouveaux détenteurs d'un titre de séjour permanent en 2006 : une mobilisation importante des réseaux familiaux et personnels pour l'accès à l'emploi », *Dares Analyses*, n°36, 2018.

Okba Mahrez, « Les réfugiés en France des travailleurs (presque) comme les autres ? », *Dares Analyses*, n°37, 2018.

¹¹ Parmi les immigrés, être Français favorise l'insertion sur le marché du travail.

Aunay Typhaine, « Le statut d'activité des immigrés entre 1968 et 2013 », *Infos migrations*, n°93, DSED, Ministère de l'intérieur, février 2018.

Les immigrés sont davantage au chômage en raison de nombreux facteurs, de composition (âge, diplôme, niveau de français, permis de conduire, état de santé, situation familiale, origine sociale, nationalité française, zone urbaine sensible) et de discrimination (pour ceux nés dans des pays non-européens).

Meurs Dominique, « Le chômage des immigrés : quelle part des discriminations ? », *Population et Sociétés*, Ined, 2017.

¹² Breem Y., Jolly C., Lainé F. (2012), « L'emploi et les métiers des immigrés », Document de travail, Centre d'analyse stratégique (Cas), février, 46 p.

¹³ OCDE, *Le recrutement des travailleurs immigrés : France 2017*, éditions OCDE, Paris, novembre 2017.

¹⁴ Tesfai Rebecca, « Immigration occupationnal in France. Brown Collard jobs or Subsaharian African Disadvantaged? », *Ethnic Racial Studies*, février 2019.

¹⁵ Jounin Nicolas, « L'ethnicisation en chantiers. Reconstructions des statuts par l'ethnique en milieu de travail », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 20, 2004.

conditions de travail difficiles, les risques d'accident du travail plus élevés¹⁶ ; la concentration des emplois des femmes immigrées est aussi généralement plus élevée que celle des hommes à l'étranger¹⁷.

Au-delà de ces travaux descriptifs, certaines études s'intéressent aux processus à l'origine de cette ségrégation professionnelle entre les immigrés et le reste de la population. Les effets de composition peuvent ainsi être contrôlés pour essayer de déterminer un « résidu explicatif » dans lequel une part de discrimination pourrait être supposée¹⁸. Des méthodes de testings ont également été mises en place pour tenter de comparer les réponses des employeurs aux CVs de candidats aux noms à consonance maghrébines ou françaises. Ces travaux ne se limitent d'ailleurs pas au champ des immigrés mais concernent plutôt les personnes qui pourraient être victimes de discrimination pour accéder à un métier (enfants d'immigrés, personnes ayant un nom maghrébin notamment). Si ces travaux cherchent à expliquer des types spécifiques de ségrégation professionnelle, l'approche de ce document d'étude est uniquement descriptive.

Notre étude vise une mise à jour du panorama des métiers occupés par les immigrés en France. Son champ se restreint aux personnes âgées de 15 à 64 ans en emploi, même si l'accès plus difficile à l'emploi pour les immigrés peut intervenir dans la ségrégation professionnelle des immigrés : choix plus restreint, repli sur des métiers moins attractifs, accès à des métiers en tension, ou orientation vers les activités non salariées¹⁹.

Les métiers des immigrés sont-ils les mêmes que ceux des non-immigrés (Partie 1) ? Quels sont les métiers spécifiques des immigrés, ceux où les immigrés sont surreprésentés dans l'emploi ? (Partie 2) ? Comment cette spécificité professionnelle varie-t-elle selon le sexe, l'âge et le lieu de naissance (Partie 3), selon la région de travail en France (Partie 5) ? Peut-on établir une typologie de ces métiers « immigrés » (Partie 4) ?

Pour répondre à ces questions, le document propose une approche descriptive fondée principalement sur les données du recensement de la population en 2017 (encadré 1).

Encadré 1 : Sources et méthodologie

Sources

Cette étude se fonde sur le recensement de la population de 2017. Reposant sur le cumul de cinq enquêtes annuelles, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % environ de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont pris en compte²⁰ ; il constitue une base de données de très grande taille, permettant une analyse fiable à un niveau détaillé ; en l'occurrence cela permet ainsi d'étudier les spécificités professionnelles des immigrés au niveau de la famille professionnelle en 87 modalités y compris au niveau régional. Le recensement permet également de s'intéresser aux immigrés vivant en logement ordinaire mais également en communauté ou sans domicile (encadré 2). Le champ de l'étude est celui des personnes de 15 à 64 ans en emploi déclaré en 2017 en France (hors Mayotte).

¹⁶ Moyce Sally, Schenker Marc, « Migrants Workers and their Occupational Safety and Health », *Annual review of public health*, janvier 2018.

¹⁷ Vidal-Coso Elena, Miret-Gamundi Pau, « The labour trajectories of immigrant women in Spain: Are there signs of upward social mobility ? », *Demographic research*, août 2014.

¹⁸ L'absence relative des immigrés dans les métiers en contact avec le public est ainsi liée à la maîtrise de la langue mais l'hypothèse d'une discrimination ne peut être écartée

Laouénan Morgane, « Un cas particulier de discrimination sur le marché du travail : l'accès aux emplois en contact avec le public », *Economie et Statistiques* 2013 n°464, 465, 466, Insee, 2014.

¹⁹ Breem Yves, Jolly Cécile, Lainé Frédéric, « L'emploi et les métiers des immigrés », *Document de travail*, Centre d'analyse stratégique (Cas), février 2012, 46 p.

¹⁹ Breem Yves, Jolly Cécile, Lainé Frédéric, « L'emploi et les métiers des immigrés », *Document de travail*, Centre d'analyse stratégique (Cas), février 2012, 46 p.

²⁰ <https://www.insee.fr/fr/information/2383265>

L'enquête Emploi de 2017 est utilisée de manière ponctuelle pour calculer les taux d'activité et d'emploi puisqu'il s'agit de l'enquête de référence sur ces questions

Nomenclature des métiers

Les métiers sont analysés en utilisant la nomenclature des familles professionnelles (FAP-version 2009)²¹ qui permet une analyse de l'emploi et du chômage par métier. Elle rapproche le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (Rome), utilisé par Pôle emploi pour classer les offres et les métiers recherchés par les demandeurs d'emploi, avec les professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), nomenclature utilisée par l'Insee dans ses enquêtes.

Dans la nomenclature FAP 2009, les métiers sont regroupés en 87 familles professionnelles, elles-mêmes rassemblées dans 22 domaines professionnels. Nous utilisons le niveau FAP 87 dans cette étude.

Mesure de dissimilarité

Pour étudier la dissimilarité sur les métiers exercés par les différents groupes, plus particulièrement ici entre les immigrés et les non-immigrés, l'indice de dissimilarité de Duncan est utilisé. Ce dernier est un indice de mesure de la ségrégation proposé en 1955 par Otis Dudley Duncan et Beverly Duncan dans l'article « A Methodological Analysis of Segregation Index », paru dans la revue *American Sociological Review*²². Cet indice est notamment utilisé pour établir une mesure spatiale des ségrégations résidentielles et scolaires. Il mesure ici la distance séparant deux groupes différents en terme de métiers exercés. Autrement dit, si l'on considère la population des immigrés en emploi (I) et la population des non immigrés en emploi (NI) réparties dans différents métiers de la nomenclature FAP 87, il exprime la part de la population I ou NI qui devrait se déplacer pour que les deux populations soient uniformément réparties dans chaque métier.

On peut le calculer selon la formule suivante :

$$ID = \frac{1}{2} \sum_{m=1}^{87} \left| \frac{I_m}{I} - \frac{NI_m}{NI} \right|$$

Où $\frac{I_m}{I}$ est la part des immigrés en emploi dans le métier m et $\frac{NI_m}{NI}$ celle des non immigrés.

Cet indicateur varie de 0 à 1, où 0 correspond à une similarité parfaite dans les métiers exercés par les immigrés et les non-immigrés et où 1 correspond à une distribution ségrégative maximale, donc où les métiers exercés par les immigrés ne sont pas les mêmes que ceux exercés par les non-immigrés.

Métiers « immigrés », métiers spécifiques des immigrés

Dans ce document, des métiers spécifiques des immigrés sont définis en considérant ceux dont la part des immigrés dans l'emploi d'un métier donné est supérieure à celle des immigrés dans l'emploi total (10,2 % en 2017 (parties 2 et 4).

Indicateurs de tensions et de conditions de travail

Pour mesurer les tensions sur le marché du travail et les conditions de travail dans un métier, on utilise les données de la dernière publication de la Dares sur les tensions sur le marché du travail en 2019²³. Les données accompagnant cette publication²⁴ sont annuelles et portent sur la période 2011-2019 et sont déclinées au niveau des familles professionnelles (FAP 87, 186 métiers du niveau FAP 225) et des localités (national, région, département).

Nous utilisons dans cette étude les indicateurs de tension et de conditions de travail contraignantes au niveau national et au niveau de la région pour la modélisation multiniveau.

Modélisation logistique

Pour mieux caractériser les immigrés en emploi en France notamment ici en termes de métiers exercés, la probabilité qu'un individu en emploi en France soit un immigré est modélisée en fonction de caractéristiques individuelles et d'emploi (partie 2). Un premier modèle logistique prend en compte

²¹ https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/FAP-2009_Introduction_et_table_de_correspondance.pdf.

²² Duncan, O. D., & Duncan, B. (1955). A methodological analysis of segregation indexes. *American sociological review*, 20(2), 210-217.

²³ À noter que cette publication donne d'autres indicateurs complémentaires (lesquels incluent l'indicateurs des conditions de travail contraignantes) en plus de l'indicateur de tension.

²⁴ <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publications/les-tensions-sur-le-marche-du-travail-en-2019>.

uniquement la famille professionnelle comme variable explicative et peut être formulé de la manière suivante :

$$\pi_i = \log\left(\frac{p_i}{1-p_i}\right) = \beta_0 + \sum_{j=1}^{86} \beta_j FAP_{ij}$$

Où π_i représente les chances (odds) qu'un individu i soit immigré avec p_i la probabilité que cet individu soit immigré. β_0 est une constante et β_j désigne le coefficient attaché à la famille professionnelle j à laquelle appartient l'individu i (FAP_{ij}). On a 87 familles professionnelles dont une en référence (ouvriers qualifiés des industries de process). Cette modélisation permet d'identifier les familles professionnelles où on retrouve le plus d'immigrés par rapport aux non-immigrés. On arrive donc avec ce modèle à retrouver le palmarès des métiers des immigrés où l'odd ratio par rapport aux ouvriers qualifiés des industries de process est supérieur à 1.

Pour s'affranchir des caractéristiques individuelles et de l'emploi dans la détermination du palmarès, un deuxième modèle logistique est estimé en contrôlant ces dernières.

$$\pi_i = \log\left(\frac{p_i}{1-p_i}\right) = \beta_0 + \sum_{j=1}^{86} \beta_j FAP_{ij} + \sum_{k=1}^K \beta_k X_{ik}$$

Où X_{ik} désigne les caractéristiques individuelles et celles de l'emploi j de l'individu i . La même stratégie que précédemment permet d'identifier les métiers qui sont toujours présents dans le palmarès et ceux qui n'y sont plus.

Ces deux premiers modèles permettent de mettre en évidence le lien entre l'emploi immigré et le métier. Il serait aussi important d'identifier les caractéristiques des métiers pouvant expliquer ce lien. Pour cela un troisième modèle est estimé :

$$\pi_i = \log\left(\frac{p_i}{1-p_i}\right) = \beta_0 + \sum_{k=1}^K \beta_k X_{ik} + \gamma_1 T_{ij} + \gamma_2 CT_{ij}$$

Où T_{ij} est un indicateur de la tension sur le marché du travail du métier j où travaille la personne i et CT_{ij} un indicateur de conditions de travail contraignantes. Les tensions dans un métier peuvent abaisser les barrières à l'embauche d'étrangers et les conditions de travail dégradées pourraient être associées à davantage de recrutements de travailleurs immigrés. Ainsi, ce modèle permet de tester ces deux hypothèses.

Classification Ascendante hiérarchique

Pour faire une typologie des métiers des immigrés (Partie 4), une classification ascendante hiérarchique (CAH) est utilisée pour identifier des types de métiers d'immigrés via la méthode de Ward. Cette dernière forme les classes de métiers en minimisant les écarts au sein de la classe et en maximisant les écarts interclasses en fonction des caractéristiques des métiers telles que la tension, le niveau de qualification, le temps de travail, le type de contrats de travail et les conditions de travail.

1. Les métiers des immigrés sont-ils les mêmes que ceux des non-immigrés ?

1.1 Plus de postes d'ouvriers et moins de professions intermédiaires

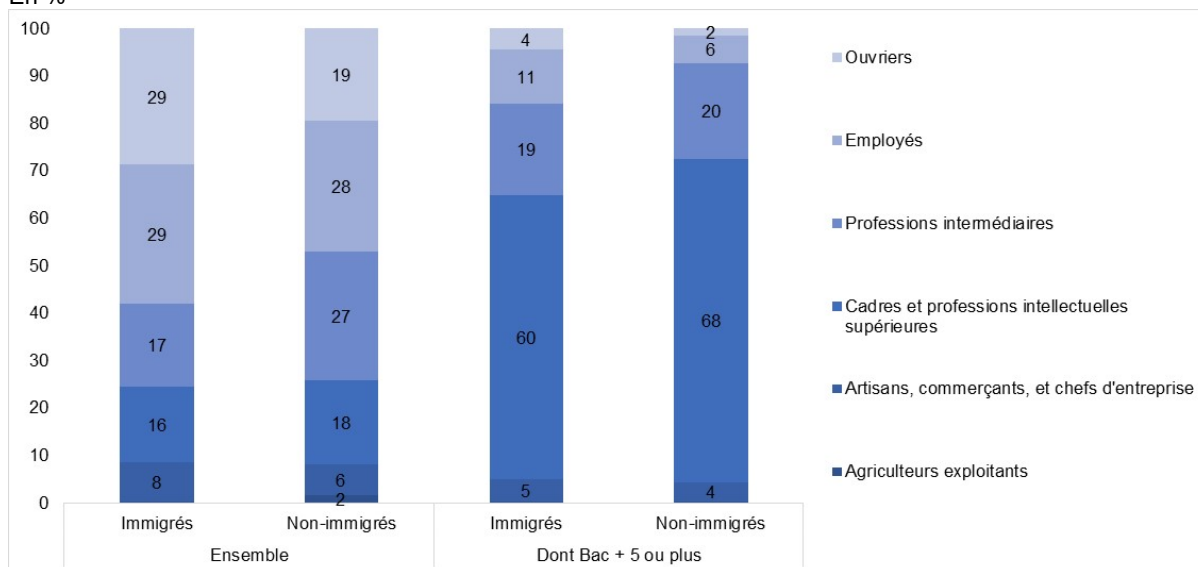
En 2017, le taux d'emploi²⁵ des immigrés âgés de 15 à 64 ans demeure moins élevé que celui du reste de la population, soit 56,1 % contre 65,8 %. Selon le recensement de la population 2017, les immigrés occupent un emploi sur dix. Ils comptent nettement plus d'ouvriers (29 % contre 19 %) et nettement moins de professions intermédiaires (17 % contre 27 %) (graphique 1). Les parts des employés mais aussi des cadres sont en revanche proches, respectivement de 29 % et de 16 % parmi les immigrés en emploi contre 28 % et 18 % pour les non-immigrés. Les immigrés exercent plus souvent une activité indépendante, d'artisan, commerçant, ou encore de chef d'entreprise (8 % contre 6 %), mais sont en revanche quasiment absents parmi les agriculteurs exploitants (proche de 0 % contre 2 %). Les plus diplômés des immigrés exercent cependant des métiers moins qualifiés que les non-immigrés ayant le

²⁵ Mesuré ici dans l'enquête emploi : fiche 3.2, France Portrait Social, édition 2020, Insee.
Les métiers des immigrés

même niveau d'études : ils sont moins souvent cadres (60 % contre 68 %) et presque deux fois plus souvent employés ou ouvriers.

Graphique 1 : Répartition des catégories socioprofessionnelles parmi les personnes en emploi

En %



Lecture : 5 % des immigrés en emploi diplômés d'un niveau bac + 5 ou plus sont artisans commerçants, chefs d'entreprise, contre 4 % des non-immigrés de même diplôme.

Champ : 15-64 ans en emploi en France (hors Mayotte).

Source : Insee, recensement de la population 2017 ; traitement : Dares.

1.2 Un accès réduit à la fonction publique

Au-delà du positionnement social ou de la qualification, les métiers²⁶ exercés diffèrent entre immigrés et non-immigrés. Globalement, il faudrait que 21 %²⁷ des immigrés changent de métier pour que la répartition de leurs emplois s'aligne sur celle des non-immigrés (tableau 1), selon l'indice de dissimilarité de Duncan (encadré 1). Cette situation est restée stable depuis 2007.

²⁶ Mesurés ici par la famille professionnelle en 87 positions (encadré 1).

²⁷ 23 % pour les immigrés nés en dehors de l'UE à 28.

Tableau 1 : Répartition des familles professionnelles dans l'emploi (plus forte contribution à la dissimilarité) en 2017

En %

	Immigrés	Non-immigrés	Contributions à la dissimilarité (Duncan)
Les 13 métiers qui contribuent le plus à la dissimilarité entre immigrés et non-immigrés, dont :	31	25	51
Agents d'entretien	8	4	9
Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction	3	1	4
Ouvriers qualifiés du gros oeuvre du bâtiment	3	1	4
Cuisiniers	3	1	4
Enseignants	2	4	4
Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)	2	3	4
Agents de gardiennage et de sécurité	2	1	4
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	3	1	4
Infirmiers, sages-femmes	1	3	4
Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)	1	2	3
Employés de maison	1	0	3
Armée, police, pompiers	1	2	3
Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)	1	2	3
Autres métiers	69	75	49
Ensemble	100	100	21,2

Note : les cases orangées signalent une sous-représentation des immigrés.

Lecture : 8 % des immigrés en emploi sont agents d'entretien contre 4 % des non-immigrés en emploi.

Champ : 15-64 ans en emploi en France (hors Mayotte).

Source : Insee, recensement de la population 2017 ; traitement : Dares.

L'essentiel de ces écarts se concentre sur quelques métiers : 13 seulement - parmi les 87 que compte la nomenclature des familles professionnelles - génèrent la moitié de la dissimilarité. D'un côté, il s'agit d'emplois peu qualifiés, au sein desquels les immigrés sont particulièrement nombreux par rapport au reste de la population : agents d'entretien, employés de maison, ouvriers du bâtiment, cuisiniers, employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration, agents de gardiennage. De l'autre, les métiers où ils sont particulièrement sous-représentés sont des emplois exercés par une part importante de fonctionnaires (tableau 2) ou qui nécessitent un concours d'entrée.

En effet, les emplois de titulaires de la fonction publique sont fermés aux étrangers qui n'ont pas une nationalité de l'Union Européenne (UE) (enseignants, catégories A, B, C de la fonction publique)²⁸. Les étrangers non européens peuvent être recrutés en tant que contractuels. Cependant, les emplois dits de « souveraineté » (armée, police) ne sont accessibles qu'aux seuls citoyens français.

Les métiers d'infirmiers, et de sages-femmes sont par ailleurs difficiles d'accès pour plusieurs raisons. Pour les infirmiers qui travaillent à l'hôpital, les emplois de la fonction publique sont fermés aux étrangers non ressortissants de l'UE. Pour les autres infirmiers, seuls les diplômés français sont autorisés. Enfin, le métier de sage-femme est fermé aux étrangers.

La législation peut donc expliquer en partie le moindre accès des immigrés à ces métiers²⁹, en particulier pour ceux qui n'ont pas une nationalité française (57 %) ou de l'Union Européenne (UE) (37 %). Or, la dissimilarité atteint 29 % lorsque la structure des métiers des immigrés étrangers non-ressortissants de l'UE est comparée à celle des non-immigrés (tableau 3). Ce sont les mêmes métiers qui contribuent le plus à la dissimilarité mais de manière plus importante encore.

²⁸ Les étrangers non ressortissants de l'UE à 28 peuvent toutefois être recrutés en tant que contractuels non titulaires. Les concours de la fonction publique sont ouverts aux ressortissants de l'UE depuis 1991. Seuls les médecins hospitaliers et les chercheurs sont des métiers de la fonction publique accessibles aux étrangers non ressortissants de l'UE.

Source : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000504704>

²⁹ Au total, l'observatoire des inégalités estime qu'en 2017-2018, 20 % des emplois en France sont fermés aux étrangers non ressortissants de l'UE à 28, soit 5,4 millions d'emplois : 4,1 millions postes de titulaires de la fonction publique, 150 000 statuts dérivés (SNCF, Banque de France), 1,1 million de postes du secteur privé.

Source : <https://www.inegalites.fr/Cinq-millions-d-emplois-demeurent-fermes-aux-etrangers-non-europeens>

Tableau 2 : Législation et répartition des emplois selon le statut des métiers recourant le moins à l'emploi immigré en 2017

En %

Métiers sous-représentés les immigrés	Législation	Répartition selon le statut de l'emploi				Répartition des familles		Part des emplois occupés par les immigrés
		Fonctionnaires	Salariés non fonctionnaires	Non-salariés	Ensemble des emplois	... dans l'emploi immigré	... dans l'emploi non-immigré	
Armée, police, pompiers	emplois totalement fermés aux étrangers y compris de l'Union Européenne	68	31	1	100	0,6	1,7	3,8
Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)	emplois publics fermés aux étrangers hors ceux de l'Union Européenne	69	29	2	100	1,0	2,1	5,2
Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)		77	22	1	100	0,8	2,0	4,1
Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)		65	34	1	100	1,6	3,3	5,3
Enseignants		80	17	3	100	2,5	4,2	6,4
Cadres des services administratifs, comptables et financiers	experts comptables, commissaires aux comptes : fermés aux étrangers hors ceux de l'Union Européenne, métiers soumis à une autorisation préalable	2	88	10	100	2,5	3,1	8,5
Professions para-médicales	techniciens de laboratoire médical, opticiens lunetiers, manipulateur d'électroradiologie médicale, orthophoniste, psychomotricien, ergothérapeutes, pédicure-podologue, diététicien, orthoptistes, audiprothésistes... : métiers où seuls les diplômes français sont autorisés	14	53	34	100	0,9	1,7	5,4
Infirmiers, sages-femmes	infirmiers hôpitaux : emplois publics fermés aux étrangers hors ceux de l'Union Européenne, infirmiers hors hôpitaux : seuls les diplômes français sont autorisés, sages-femmes : fermé aux étrangers	51	34	16	100	1,0	2,5	4,5
Attachés commerciaux et représentants		1	89	10	100	1,4	2,4	6,3
Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons		1	31	68	100	0,7	1,8	4,2
Ensemble des emplois		17	71	13	100	100,0	100,0	10,0

Note : les métiers présentés dans ce tableau 2 sont ceux qui contribuent le plus, négativement, à la dissimilarité dans les tableaux 1 et 3.

Lecture : 80 % des enseignants sont fonctionnaires, 17 % salariés non fonctionnaires et 3 % sont non-salariés. Les enseignants représentent 2 % des immigrés en emploi contre 4 % des non-immigrés en emploi. Les immigrés représentent 6 % des enseignants contre 10 % de l'emploi moyen.

Champ : 15-64 ans en emploi en France (hors Mayotte).

Source : Insee, recensement de la population 2017 ; traitement : Dares.

Tableau 3 : Répartition des familles professionnelles dans l'emploi (indice de Duncan décroissant) en 2017 : distinction immigrés non-ressortissants de l'UE

En %

	Immigrés de nationalité hors UE 28	Non-immigrés	Contributions à la dissimilarité (Duncan)	Part des immigrés étrangers non UE 28 dans l'emploi
Les métiers qui contribuent le plus à la dissimilarité entre immigrés hors UE et non-immigrés, dont :	34	25	14,3	5
Agents d'entretien	9	4	2,5	7
Cuisiniers	5	1	1,8	12
Enseignants	2	4	1,3	1
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	4	1	1,3	9
Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction	3	1	1,2	11
Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)	1	3	1,1	1
Agents de gardiennage et de sécurité	3	1	1,0	11
Infirmiers, sages-femmes	1	3	1,0	1
Ouvriers qualifiés du gros oeuvre du bâtiment	3	1	0,9	8
Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)	0	2	0,8	1
Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)	1	2	0,7	1
Aides à domicile et aides ménagères	3	2	0,7	6
Autres métiers	66	75	14,8	3
Ensemble	100	100	29,1	4

Note : les cases orangées signalent une sous-représentation des immigrés.

Lecture : 9 % des immigrés de nationalité hors UE 28 sont agents d'entretien contre 4 % des non-immigrés en emploi. 7 % des agents d'entretien sont immigrés de nationalité hors UE 28..

Champ : 15-64 ans en emploi en France (hors Mayotte).

Source : Insee, recensement de la population 2017 ; traitement : Dares.

1.3 Au-delà de la fonction publique, un accès réduit des immigrés à certains métiers

Néanmoins, l'accès limité des immigrés aux emplois de la fonction publique n'explique qu'une partie de la dissimilarité. Parmi les emplois n'ayant pas le statut de fonctionnaires, la dissimilarité ne diminue que d'un seul point (tableau 4) et de seulement deux points pour les immigrés étrangers non-ressortissants de l'UE.

Sur ce champ de l'emploi hors statut de fonctionnaires, l'accès à certains métiers peut être néanmoins soumis à des restrictions législatives, soit parce qu'ils sont fermés totalement aux étrangers hors Union Européenne, soit parce que leur exercice est soumis à une autorisation préalable. C'est ainsi le cas pour certains cadres des services administratifs, comptables et financiers, comme les experts comptables ou les commissaires aux comptes (tableau 2). Cela s'applique également à des professions paramédicales, particulièrement celles de techniciens médicaux et préparateurs et de spécialistes de l'appareillage médical qui comptent peu d'immigrés. Les immigrés restent nettement sous-représentés parmi les agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons, et en particulier parmi les agriculteurs et éleveurs indépendants (Annexe 1.A) ; l'installation d'une exploitation agricole se fait souvent par transmission au sein d'une même famille³⁰. Aucune restriction législative ne limite l'accès des étrangers aux postes d'attachés commerciaux ; pourtant, ces métiers de la vente comptent peu d'immigrés. Au-delà des aspects légaux, d'autres facteurs peuvent intervenir : pratique de la langue française, équivalence des diplômes, logiques de recrutements, comportements discriminatoires des recruteurs ou des publics dans le cas des professions de contact³¹.

Tableau 4 : Répartition des familles professionnelles dans l'emploi hors statuts de fonctionnaires (selon l'indice de Duncan) en 2017

	Immigrés	Non-immigrés	Contributions à la dissimilarité (Duncan)
Les métiers qui contribuent le plus à la dissimilarité entre immigrés et non-immigrés, dont :	32	22	10,0
Agents d'entretien	7	3	2,1
Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction	3	1	1,0
Ouvriers qualifiés du gros oeuvre du bâtiment	3	1	0,9
Cuisiniers	3	1	0,9
Agents de gardiennage et de sécurité	2	1	0,8
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	3	2	0,7
Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons	1	2	0,7
Attachés commerciaux et représentants	2	3	0,7
Employés de maison	1	0	0,6
Aides à domicile et aides ménagères	3	2	0,5
Cadres des services administratifs, comptables et financiers	3	4	0,5
Professions para-médicales	1	2	0,5
Autres métiers	68	78	10,2
Ensemble	100	100	20,2

Note : les cases orangées signalent une sous-représentation des immigrés.

Lecture : 7 % des immigrés en emploi hors fonctionnaires sont agents d'entretien contre 3 % des non-immigrés en emploi hors statuts de fonctionnaires.

Champ : 15-64 ans en emploi hors statut de fonctionnaires, en France (hors Mayotte).

Source : Insee, recensement de la population 2017 ; traitement : Dares.

³⁰ « Comment les exploitants de 55 ans et plus en 2010 envisagent-ils leur succession ? », *La transmission des exploitations agricoles, Les Dossiers*, n° 29, Agreste, septembre 2015.

³¹ Laouénan Morgane, « Un cas particulier de discrimination sur le marché du travail : l'accès aux emplois en contact avec le public », *Economie et Statistiques 2013* n°464, 465, 466, Insee, 2014.

2. Quels sont les métiers spécifiques des immigrés ?

La réglementation est un des facteurs qui peut expliquer le plus difficile accès des immigrés à certains métiers ; à l'inverse, d'autres métiers font largement appel à la main-d'œuvre immigrée. Cette partie vise une description des métiers dont la part des immigrés dans l'emploi est plus élevée que dans l'emploi total, tous métiers confondus. Ce palmarès de métiers dits « immigrés » est présenté en 2017 avant d'être analysé en évolution sur les dix dernières années. Dans un deuxième temps, l'estimation d'un modèle logistique sur la probabilité d'être un immigré en emploi permet de mesurer la contribution de la spécificité des caractéristiques individuelles et des emplois occupés plus souvent par les immigrés.

2.1. Palmarès en 2017 des métiers selon la part d'immigrés dans l'emploi total

En 2017, les immigrés représentent 10 % de l'emploi en France (hors Mayotte). Parmi l'ensemble des 87 métiers (ou familles professionnelles) considérés ici (encadré 1), 35 comptent autant d'immigrés sinon plus que dans l'emploi total. Ces métiers « immigrés » sont pour la plupart du tertiaire (64 %) mais aussi du bâtiment (19 %) et de l'industrie (17 %).

Le métier d'employé de maison est celui qui recourt le plus à la main-d'œuvre immigrée : 39 % des emplois de ce métier sont occupés par des immigrés, soit près de quatre fois plus que la part des immigrés dans l'emploi total en France. Le podium est complété par les agents de gardiennage et de sécurité et les ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment qui emploient respectivement 28 % et 27 % d'immigrés (tableau 5).

Sept immigrés en emploi en France sur dix ne sont pas originaires de l'Union européenne et proviennent en grande majorité de l'Afrique (Partie 3.3). La part des immigrés non originaires de l'Union Européenne dans l'emploi des métiers immigrés est significativement plus élevée que celle des immigrés originaires de l'UE notamment chez les cuisiniers (16 points) les agents de gardiennage et de sécurité (16 points) ainsi que les professionnels de la politique et du clergé³² (15 points) et les employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration (11 points). Les écarts sont plus faibles chez les ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment, les professionnels de la communication et de l'information et les ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction (2 points).

³² En 2017, dans l'emploi total de cette famille, immigré ou non-immigré, les trois quarts sont des professionnels du clergé.

Tableau 5 : Les métiers avec plus d'immigrés en 2017 – part des immigrés dans l'emploi (en %)

Familles professionnelles du palmarès	Part des immigrés dans l'emploi	dont Originaire de l'Union européenne	dont Non originaire de l'Union européenne	Part dans l'emploi immigré
Employés de maison	38,8	18,0	20,8	1,4
Agents de gardiennage et de sécurité	28,4	6,4	22,0	2,3
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction	27,0	11,0	16,0	2,7
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	24,8	11,5	13,3	2,8
Professionnels de la politique et clergé	24,1	4,7	19,4	0,2
Cuisiniers	22,0	3,0	18,9	3,0
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	19,3	4,1	15,2	2,9
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	19,3	8,6	10,7	0,6
Agents d'entretien	17,4	4,0	13,4	8,0
Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants	16,9	4,8	12,1	1,2
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	16,8	4,6	12,2	1,3
Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	16,6	4,5	12,1	0,3
Aides à domicile et aides ménagères	15,5	4,6	11,0	2,8
Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment	14,4	5,0	9,5	2,5
Ouvriers non qualifiés des industries de process	14,1	3,4	10,7	1,5
Ingénieurs de l'informatique	14,0	2,5	11,5	1,9
Assistantes maternelles	13,6	3,3	10,4	2,0
Personnels d'études et de recherche	13,4	4,7	8,7	1,8
Ouvriers non qualifiés de la manutention	13,3	2,3	11,1	1,8
Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	13,1	4,0	9,1	0,1
Artisans et ouvriers artisanaux	12,6	3,4	9,1	0,7
Formateurs	12,0	4,7	7,4	0,8
Conducteurs de véhicules	12,0	2,5	9,5	3,5
Médecins et assimilés	11,7	4,0	7,7	1,6
Employés des services divers	11,7	3,6	8,1	0,8
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	11,5	2,6	8,9	0,2
Professionnels de la communication et de l'information	11,5	4,8	6,7	0,7
Ouvriers non qualifiés de la mécanique	11,2	3,3	7,9	1,0
Cadres du bâtiment et des travaux publics	11,2	3,9	7,3	0,7
Employés et opérateurs de l'informatique	11,1	2,8	8,3	0,1
Caissiers, employés de libre service	10,7	2,2	8,5	1,3
Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	10,7	2,8	7,9	2,2
Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics	10,5	4,1	6,4	0,2
Ouvriers qualifiés de la manutention	10,4	2,2	8,2	1,6
Ouvriers qualifiés des industries de process	10,4	2,5	7,9	1,0
Ensemble	10,2	3,0	7,3	57,5

Lecture : 38,8 % des employés de maison sont des immigrés. 1,4 % des immigrés en emploi sont employés de maison.

Champ : 15-64 ans en emploi en France (hors Mayotte).

Source : Insee, recensement de la population 2017 ; traitement : Dares.

Encadré 2 : Les métiers des immigrés vivant en communauté

En France, en 2017, près de 126 000 immigrés âgés entre 15 et 64 ans (soit 2,6 % des immigrés) vivent en communauté dont environ 37 000 sont en emploi (29 % contre 20 % pour les non-immigrés en communauté). Ces derniers représentent 1,4 % de l'ensemble des immigrés en emploi (tableau A). Leur taux d'emploi est presque deux fois moins important que celui de l'ensemble immigrés (29 % contre 56 %).

Tableau A : Immigrés en emploi selon le type de logement

En %				
Type de logement	Immigrés en emploi (en millier)	Répartition par type de logement	Taux d'emploi	Immigrés dans la population en emploi
Ménage	2655	98	57	10
Communauté	37	1	29	20
Habitations mobiles, sans-abris, bateliers	6	<1	23	21
Ensemble	2697	100	56	10

Lecture : 37 000 immigrés sur près de 2,7 millions d'immigrés en emploi en France en 2017 vivent en communauté, soit 1 % ; 29 % des immigrés vivant en communauté sont en emploi et 20 % des personnes vivant en communauté sont immigrés.

Champ : 15-64 ans en emploi, France.

Source : Insee, recensement de la population 2017 ; traitement : Dares.

En 2017, 4 % des immigrés en emploi en communauté vivent dans une communauté religieuse, 13 % dans une caserne, 16 % dans un foyer étudiant et 67 % dans un autre type de communauté (service de moyen ou long séjour, établissement social de court séjour et autres). En comparaison aux personnes non immigrées vivant dans une communauté, ils sont relativement deux fois plus présents dans les communautés religieuses mais nettement moins nombreux dans les casernes, les foyers d'étudiant. Ils sont aussi plus nombreux dans les autres types de communautés (tableau B).

Tableau B : Immigrés selon le type de communauté

En %			
Type de communauté	Effectifs immigrés en emploi (en milliers)	Immigrés en emploi	Non immigrés en emploi
Communauté religieuse	1	4	2
Caserne	5	13	27
Foyer étudiant	6	16	27
Autres*	25	67	43
Ensemble	37	100	100

* Service de moyen ou

long séjour; établissement social de court séjour; autre catégorie de communauté

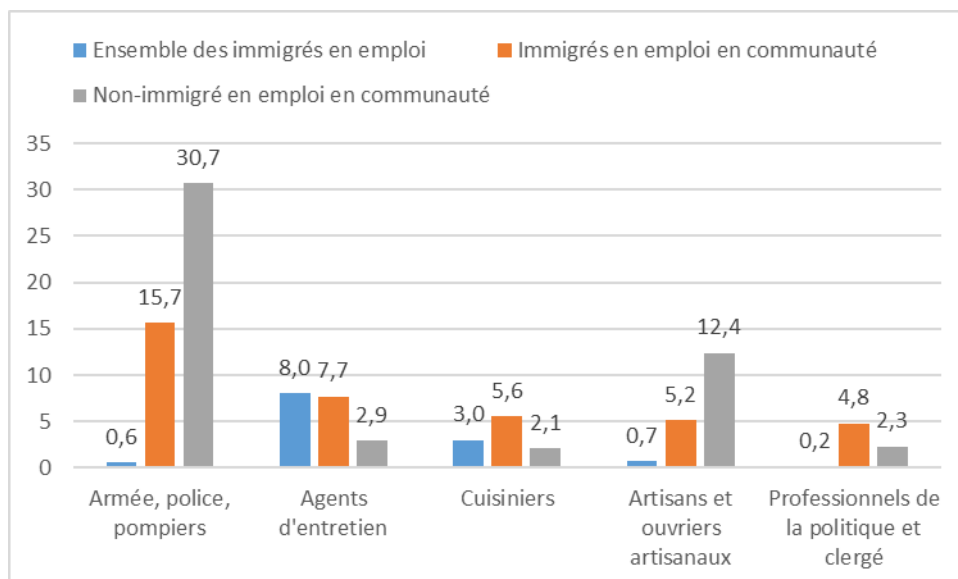
Lecture : Parmi les 37 000 immigrés vivant en communauté, 1 000 sont dans une communauté religieuse (soit 4 % contre une part de 2 % chez les non-immigrés).

Champ : 15-64 ans en emploi, France.

Source : Insee, recensement de la population 2017 ; traitement : Dares.

Les métiers des immigrés vivant en communauté sont très spécifiques, qu'ils soient comparés à l'ensemble des immigrés ou aux non-immigrés vivant en communauté. Ils présentent une plus grande dissimilarité que celle observée entre les immigrés et les non-immigrés en emploi : l'indice de dissimilarité de Duncan atteint respectivement 30 % avec les immigrés et 36 % avec les non-immigrés vivant en communauté.

Graphique A : Palmarès des cinq métiers employant le plus d'immigrés vivant en communauté
En %



Lecture: 15,7% des immigrés en emploi vivant en communauté travaillent dans la famille professionnelle "armée, police, pompiers".
Champ : 15-64 ans en emploi, France.

Source : Insee, recensement de la population 2017 ; traitement : Dares.

Les cinq métiers employant le plus d'immigrés (40 % des immigrés en emploi en communauté) sont ceux contribuant le plus à la dissimilarité à la fois avec l'ensemble des immigrés en emploi et avec les non-immigrés en communauté. Ces familles professionnelles sont : armée, police, pompiers ; professionnels de la politique et clergé ; artisans et ouvriers artisanaux ; cuisiniers (graphique A). Chez les agents d'entretien, on n'observe de dissimilarité qu'avec les non-immigrés en communauté. Ce métier demeure donc un métier d'immigrés quel que soit le type de population étudié.

Comparés aux non-immigrés en communauté, les immigrés en communauté ne sont surreprésentés que pour les cuisiniers et les professionnels de la politique et clergé; on retrouve relativement moins d'immigrés que de non-immigrés en communauté dans les familles professionnelles armée, police, pompiers et artisans et ouvriers artisanaux.

La spécificité de ces métiers a aussi un lien avec le type de communauté : parmi les immigrés, 40 % des professionnels de la politique et clergé sont en communautés religieuses (49 % des non-immigrés), 68 % des militaires, des policiers et des pompiers vivent en caserne et 13 % et 10 % respectivement des artisans, ouvriers artisanaux et des cuisiniers vivent dans les foyers étudiants (respectivement 65 %, 4 % et 26 % pour les non immigrés).

2.2. Évolutions du palmarès depuis 2007

Ce palmarès des métiers immigrés n'a pas beaucoup évolué au cours de la décennie malgré une nette hausse de la part de l'emploi immigré en dix ans (+1,5 point exclusivement non originaire de l'UE). Seulement cinq familles professionnelles (en rouge, tableau 6) sont sorties de ce palmarès alors que trois autres (en jaune) l'ont intégré. Ainsi, le palmarès des métiers d'immigrés compte deux métiers de moins en 2017 par rapport à celui de 2007. Les métiers en vert sont ceux qui sont restés dans le palmarès durant la décennie et le reste concerne les métiers qui ne sont dans aucun des deux palmarès. Les métiers sortants pour lesquels la part des immigrés en 2017 est inférieure à la moyenne nationale sont : techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et des travaux publics ; ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal ; ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal ; ouvriers qualifiés de la mécanique ; professionnels des arts et des spectacles. Ce sont pour la plupart des métiers de l'industrie (très fort recul de l'emploi) ou du bâtiment (forte hausse de l'emploi) où la part d'emploi immigré a faiblement progressé voire régressé (cas des ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal). À l'inverse, la part de l'emploi des immigrés a augmenté plus que la moyenne dans les métiers qui ont intégré le palmarès (ouvriers qualifiés des industries de process ; employés et opérateurs de l'informatique ; caissiers, employés de libre-service). Les évolutions de l'emploi dans ces métiers se sont faites en faveur des immigrés.

Globalement, les métiers qui recourent le plus à la main d'œuvre immigrée sont aussi ceux où la part d'emploi immigré a le plus augmenté au cours de la décennie. La part des immigrés dans l'emploi a fortement progressé chez les métiers de services aux particuliers et aux collectivités (+ 7 points chez les employés de maison ; + 4 points chez les aides à domicile et aides ménagères), mais aussi chez les autres métiers des services tels que dans l'informatique et les télécommunications (+ 3 points chez les employés et opérateurs de l'informatique et + 4 points chez les ingénieurs de l'informatique), dans l'hôtellerie, restauration et alimentation (+ 5 points chez les cuisiniers ; + 3 points chez les bouchers, charcutiers, boulangers), dans les études et recherche (+ 3 points chez les personnels d'études et de recherche), ou dans les transports, logistique et tourisme (+ 3 points chez les conducteurs de véhicules ; + 2 points chez les ouvriers non qualifiés de la manutention). On y trouve aussi des métiers du BTP (+ 5 points chez les ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment ; + 5 points chez les ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction) et des industries de process (+ 3 points chez les ouvriers non qualifiés et + 2 points chez les ouvriers qualifiés).

Au cours de la décennie, la part d'emploi immigré a reculé dans seulement six familles professionnelles. Quatre d'entre elles se trouvent dans les deux palmarès des métiers où la part d'immigrés est supérieure à la moyenne nationale et une est sortie du palmarès entre 2007 et 2017. Les familles qui ont le plus reculé sont dans l'industrie notamment chez les ouvriers du textile et du cuir et dans la mécanique et le travail des métaux.

La part d'emploi immigré a aussi progressé plus rapidement dans certains métiers ne figurant pas dans le palmarès (part d'emploi immigré en dessous de la moyenne nationale). C'est le cas notamment des bouchers, charcutiers, boulangers, mais aussi des aides-soignants ou des ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique.

Attention toutefois, les variations de la part des immigrés d'un métier ne traduisent pas toujours une évolution similaire de l'emploi immigré. Par exemple, la progression de la part des immigrés parmi les employés de maison est la plus élevée : + 7 points, passant de 31,8 % en 2007 à 38,8 % dix ans plus tard. Pourtant, le nombre d'immigrés occupant ce métier a diminué de 40,5 % - soit la plus forte baisse - ; en effet, l'emploi global de ce métier a encore davantage diminué au cours de la même période (- 51,2 %).

Tableau 6 : Évolution de l'emploi immigré depuis 2007

Familles professionnelles	Variation de la part de l'emploi des immigrés	Variation de l'emploi par métier 2007 - 2017 (en %)	Variation de l'emploi immigré 2007-2017 (en %)	Variation de la part du métier dans l'emploi immigré
Employés de maison	7,0	-51,2	-40,5	-1,3
Cuisiniers	5,1	7,5	40,1	0,5
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	4,9	-12,0	24,4	0,1
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction	4,6	-16,9	0,2	-0,5
Ingénieurs de l'informatique	4,0	25,7	75,7	0,6
Agents de gardiennage et de sécurité	3,9	2,8	19,1	0,0
Aides à domicile et aides ménagères	3,9	14,4	52,3	0,6
Personnels d'études et de recherche	3,4	12,3	51,0	0,4
Employés et opérateurs de l'informatique	3,4	-3,1	40,4	0,0
Agents d'entretien	3,2	7,2	31,2	0,7
Ouvriers non qualifiés des industries de process	3,2	-22,3	0,0	-0,3
Professionnels de la politique et clergé	2,6	13,6	27,4	0,0
Conducteurs de véhicules	2,6	1,2	29,3	0,3
Bouchers, charcutiers, boulangers	2,5	-3,1	35,6	0,1
Aides-soignants	2,5	32,1	83,8	0,8
Caissiers, employés de libre service	2,4	-12,3	12,8	-0,1
Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment	2,3	-5,6	12,4	-0,1
Ouvriers non qualifiés de la manutention	2,3	-4,0	15,8	0,0
Ouvriers qualifiés des industries de process	2,2	3,0	30,2	0,1
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	2,1	7,0	20,1	0,0
Médecins et assimilés	2,1	0,6	22,1	0,0
Coiffeurs, esthéticiens	2,0	4,9	39,0	0,1
Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	1,9	-38,6	-24,2	-0,1
Assistantes maternelles	1,9	6,2	23,5	0,1
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	1,8	-8,6	1,1	-0,1
Cadres de la banque et des assurances	1,8	14,2	53,9	0,2
Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme	1,8	-1,9	20,3	0,0
Employés administratifs d'entreprise	1,8	2,7	25,9	0,1
Ouvriers qualifiés de la maintenance	1,7	-20,8	-2,1	-0,2
Employés de la banque et des assurances	1,7	18,8	71,8	0,2
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	1,7	-21,0	-7,1	-0,1
Techniciens de l'informatique	1,7	-0,7	21,9	0,0
Techniciens et agents de maîtrise de l'électricité et de l'électronique	1,6	-10,0	11,4	0,0
Techniciens de la banque et des assurances	1,6	-13,8	21,8	0,0
Dirigeants d'entreprises	1,6	-4,0	17,0	0,0
Moyenne	1,5	0,9	18,8	0,0
Ouvriers non qualifiés de la mécanique	1,5	-27,8	-16,7	-0,4
Cadres du bâtiment et des travaux publics	1,5	54,9	78,3	0,2
Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants	1,3	-3,8	4,2	-0,2
Ouvriers qualifiés de la manutention	1,2	-0,6	12,7	-0,1
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	1,2	-6,8	-1,9	-0,6
Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	1,2	-1,8	10,5	-0,2
Artisans et ouvriers artisanaux	1,0	-11,3	-3,7	-0,2
Professionnels de la communication et de l'information	0,9	10,5	20,4	0,0
Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal	0,5	-30,7	-26,8	-0,1
Techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et des travaux publics	0,5	9,7	15,7	0,0
Formateurs	0,5	15,4	20,0	0,0
Ouvriers qualifiés de la mécanique	0,3	-17,1	-14,2	-0,1
Professionnels des arts et des spectacles	0,1	14,6	15,4	0,0
Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	-0,4	-16,1	-19,1	-0,2
Employés des services divers	-0,9	29,9	21,0	0,0
Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics	-0,9	-14,8	-21,6	-0,1
Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	-3,1	-15,0	-28,3	-0,2
Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	-3,1	-56,4	-64,7	-0,3

Note : les métiers qui sont restés entre 2007 et 2017 dans le groupe des métiers où la part de l'emploi immigré est supérieure à celle dans l'emploi total sont en vert ; ceux qui étaient présents dans le palmarès de 2007 et plus dans celui de 2017 sont en orange ; ceux qui n'étaient pas présents dans le palmarès de 2007 mais le sont dans celui de 2017 sont en jaune ; le reste est constitué de ceux qui ne sont présents dans aucun des deux palmarès. Les données pour l'ensemble des 87 fap sont fournies en annexe 2.1.

Lecture : l'emploi immigré chez les employés de maison a progressé de 7 points de pourcentage entre 2007 et 2017.

Champ : 15-64 ans en emploi en France (hors Mayotte)

Source : Insee, recensements de la population 2007, 2017 ; traitement : Dares

2.3. La spécificité des immigrés, des emplois et du marché du travail peuvent-elles expliquer ce palmarès ?

L'objectif de cette partie est de mieux caractériser l'accès des immigrés aux différents métiers : la part d'immigrés dans l'emploi d'un métier donné peut-elle s'expliquer au moins en partie par la spécificité des caractéristiques individuelles des immigrés, par la spécificité des emplois occupés ou encore plus globalement par les caractéristiques du marché du travail ? Pour cela, la probabilité d'être un immigré en emploi est estimée (encadré 1) en fonction du métier exercé par l'immigré.

2.3.1 Les spécificités des immigrés en emploi

Les immigrés et les non-immigrés en emploi se distinguent à la fois en termes de caractéristiques individuelles et de conditions d'emploi. Ainsi, les femmes et les plus jeunes (15-29 ans) sont moins représentés dans l'emploi des immigrés que dans l'emploi des non-immigrés : respectivement 45 % contre 49 % et 12 % contre 18 % (tableau 7).

Les immigrés se distinguent également par une forme de « polarisation » de leur niveau de diplôme : les immigrés en emploi sont à la fois plus fréquemment sans diplôme ou au mieux titulaire d'un diplôme équivalent au brevet des collèges (30 % des immigrés contre 12 % des non-immigrés) mais aussi plus nombreux à être des diplômés de niveau bac + 5 ou plus (17 % contre 14 %). Par ailleurs, l'écart le plus important en termes de composition familiale concerne la part des familles nombreuses: 16 % des immigrés en emploi vivent en couple dans une famille composée de 3 enfants ou plus contre 7 % parmi les non-immigrés.

En termes de conditions d'emploi, les immigrés occupent plus souvent des emplois précaires (CDD et autres contrats de courte durée ou à temps partiel). Leurs emplois sont très fortement concentrés en Ile-de-France : 45 % de l'ensemble des emplois occupés par les immigrés sont franciliens contre 21 % de l'ensemble des emplois.

Ces différences par rapport aux non-immigrés en termes de caractéristiques individuelles et de types de contrat pourraient expliquer en partie la surreprésentation des immigrés dans certains métiers.

Tableau 7 : Caractéristiques individuelles et d'emploi des immigrés

En %

	Ensemble	Immigrés	Non-immigrés
Sexe			
Hommes	52	55	51
Femmes	48	45	49
Âge			
15-29	17	12	18
30-49	51	56	51
50+	31	33	31
Configuration familiale			
Couple sans enfants	23	20	24
Couple 1-2 enfants	37	35	37
Couple 3+ enfants	8	16	7
Seul sans enfant	18	18	18
Seul avec enfant	14	11	15
Diplôme le plus élevé			
En dessous du BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges, DNB	14	30	12
CAP, BEP ou diplôme de niveau équivalent	24	17	25
Diplôme de niveau équivalent au Baccalauréat	20	16	21
Diplôme de niveau bac+2 (BTS, DUT, Deug, Deust,..)	15	8	16
Diplôme de niveau bac+3 ou bac+4 (Licence, maîtrise,...)	12	11	12
Diplôme de niveau bac+5 ou plus (Master, Doctorat,...)	15	17	14
Taille unité urbaine de résidence			
Commune rurale	23	8	25
Moins de 20 000 habitants	17	9	18
De 20 000 à 199 999 habitants	18	16	19
Plus de 200 000 habitants	42	66	39
Conditions d'emploi			
En contrat d'apprentissage, Emplois aidés, Stagiaires	3	3	3
Emplois à durée limitée (CDD, contrat court, saisonnier, vacataire, intérim, ...)	10	15	10
Emplois sans limite de durée, CDI	60	6	16
Titulaire de la fonction publique	15	64	60
Non salariés : Indépendants, Employeurs, Aides familiaux	11	12	11
Temps de travail			
Emploi à temps complet	83	79	84
Emploi à temps partiel	17	21	16
Région de travail			
Dom tom, Corse et étrangers	4	5	4
Île-de-France	21	45	19
Centre-Val de Loire	4	3	4
Bourgogne-Franche-Comté	4	2	4
Normandie	5	2	5
Hauts-de-France	8	4	8
Grand Est	8	6	8
Pays de la Loire	6	2	6
Bretagne	5	2	5
Nouvelle-Aquitaine	9	5	9
Occitanie	8	7	8
Auvergne-Rhône-Alpes	12	10	12
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7	7	7

Lecture : 55 % des emplois chez les immigrés sont occupés par des hommes, contre 51 % chez les non-immigrés et 52 % pour l'ensemble de la population en emploi.

Champ : 15-64 ans en emploi en France (hors Mayotte).

Source : Insee, recensement de la population 2017 ; traitement : Dares.

2.3.2 Que reste-t-il du palmarès des métiers « immigrés » à autres caractéristiques données ?

Un premier modèle simple est estimé ; la probabilité d'être immigré pour un emploi donné est alors expliquée par le métier exercé décliné en 87 familles professionnelles. Avec comme référence la famille des « ouvriers qualifiés des industries de process » (dernière famille du palmarès, cf. tableau 5) et en classant par odds-ratios (encadré 1) décroissant, on retrouve comme attendu le palmarès des métiers des immigrés (odds-ratios supérieurs à 1, tableau 8.a).

Le deuxième modèle prend en compte les caractéristiques des individus (sexe, âge, configuration familiale et diplôme) et de l'emploi (type de contrat, quotité de travail, et localisation géographique) (tableaux 8.a et 8.b). Une dizaine de métiers sortent du palmarès des métiers surreprésentant les immigrés tandis que d'autres y entrent. Environ un tiers (en nombre des métiers) du palmarès peut s'expliquer par les caractéristiques personnelles des immigrés ou celles des emplois qu'ils occupent. Restent donc trois quarts des métiers « immigrés » où une surreprésentation des immigrés reste significative à ces autres caractéristiques données.

Les métiers sortants du palmarès sont pour la plupart des métiers très qualifiés (techniciens ou cadres) du tertiaire et du bâtiment pour laisser la place à des métiers d'ouvrier de l'industrie.

Les métiers qui sortent du palmarès sont : cadres du bâtiment et des travaux publics ; ouvriers qualifiés de la manutention ; employés et opérateurs de l'informatique ; ingénieurs de l'informatique ; personnels d'études et de recherche ; caissiers, employés de libre-service ; maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce ; employés des services divers ; professionnels de la communication et de l'information ; médecins et assimilés ; formateurs.

Les métiers qui entrent dans le palmarès sont : maraîchers, jardiniers, viticulteurs ; ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique ; ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal ; ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal ; ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal ; ouvriers qualifiés de la mécanique ; ouvriers non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement ; ouvriers qualifiés de la maintenance ; ouvriers qualifiés de la réparation automobile ; bouchers, charcutiers, boulangers ; aides-soignants.

Ainsi, à autres caractéristiques données, le palmarès des métiers sur-représentants les immigrés est finalement composé de familles professionnelles d'ouvriers du bâtiment et de l'industrie et d'employés du tertiaire. En contrôlant les caractéristiques d'emploi et individuelles³³, les métiers de techniciens et de cadres sont remplacés dans le palmarès par des métiers d'ouvriers et d'employés. Ces derniers sont des métiers en tension³⁴ avec des conditions de travail et d'emploi peu attractives (plus proches des métiers demeurant dans le palmarès), alors que les métiers sortants sont caractérisés par des conditions d'emploi et de travail plus favorables (tableau 8.b et tableau 9 et encadré 1).

³³ La modélisation se concentre sur les personnes en emploi ce qui peut engendrer des effets de sélection, notamment si les comportements en termes d'emploi sont différents entre immigrés et non immigrés.

³⁴ Les indicateurs de tensions utilisées sont ceux produits par la Dares en 2020 (cf. Dares résultat n° 032, « *les tensions sur le marché du travail en 2019* »). <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publications/les-tensions-sur-le-marche-du-travail-en-2019>

Tableau 8 : Résultats des modèles logistiques

8.a

	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4
Familles professionnelles en 87 niveaux (ref. Ouvriers qualifiés des industries de process)				
Employés de maison	5,29	2,59	.	.
Agents de gardiennage et de sécurité	3,47	1,69	.	.
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de	3,18	2,71	.	.
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	2,84	2,52	.	.
Professionnels du clergé, politique	2,54	1,43	.	.
Cuisiniers	2,42	1,74	.	.
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	2,05	1,40	.	.
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	2,05	1,67	.	.
Agents d'entretien	1,82	1,34	.	.
Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants	1,75	1,26	.	.
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	1,74	1,44	.	.
Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	1,73	1,37	.	.
Aides à domicile et aides ménagères	1,57	1,18	.	.
Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment	1,45	1,25	.	.
Ouvriers non qualifiés des industries de process	1,42	1,34	.	.
Ingénieurs de l'informatique	1,40	0,46	.	.
Assistantes maternelles	1,35	0,91	.	.
Personnels d'études et de recherche	1,34	0,51	.	.
Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	1,33	1,16	.	.
Ouvriers non qualifiés de la manutention	1,33	0,89	.	.
Artisans et ouvriers artisanaux	1,24	0,83	.	.
Formateurs	1,21	0,70	.	.
Conducteurs de véhicules	1,17	0,83	.	.
Professionnels de la communication et de l'information	1,15	0,36	.	.
Employés des services divers	1,13	0,56	.	.
Médecins et assimilés	1,13	0,50	.	.
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	1,12	1,01	.	.
Ouvriers non qualifiés de la mécanique	1,09	1,08	.	.
Cadres du bâtiment et des travaux publics	1,07	0,42	.	.
Employés et opérateurs de l'informatique	1,07	0,66	.	.
Caissiers, employés de libre service	1,04	0,80	.	.
Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	1,03	0,68	.	.
Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics	1,03	0,89	.	.
Ouvriers qualifiés de la manutention	1,00	0,76	.	.
Ouvriers qualifiés des industries de process (ref.)	1,00	1,00	.	.
Professionnels des arts et des spectacles	0,99	0,37	.	.
Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	0,96	0,88	.	.
Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme	0,96	0,53	.	.
Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal	0,95	1,03	.	.
Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	0,94	0,98	.	.
Employés administratifs d'entreprise	0,91	0,60	.	.
Techniciens de l'informatique	0,87	0,57	.	.
Techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et des travaux publics	0,87	0,75	.	.
Ouvriers qualifiés de la maintenance	0,87	0,82	.	.
Ouvriers qualifiés de la mécanique	0,87	0,92	.	.
Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	0,86	0,88	.	.
Ouvriers qualifiés de la réparation automobile	0,84	0,88	.	.
Vendeurs	0,84	0,67	.	.
Dirigeants d'entreprises	0,83	0,40	.	.
Bouchers, charcutiers, boulangers	0,83	0,89	.	.
Aides-soignants	0,82	0,94	.	.
Ouvriers non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	0,81	1,04	.	.
Cadres des services administratifs, comptables et financiers	0,80	0,27	.	.
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	0,80	0,35	.	.
Techniciens et agents de maîtrise de l'électricité et de l'électronique	0,79	0,65	.	.
Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	0,78	0,93	.	.
Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants	0,76	0,53	.	.
Coiffeurs, esthéticiens	0,76	0,75	.	.
Ouvriers des industries graphiques	0,72	0,49	.	.
Techniciens des services administratifs, comptables et financiers	0,71	0,44	.	.
Techniciens et agents de maîtrise des matériaux souples, du bois et des industries g	0,71	0,59	.	.
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance	0,69	0,53	.	.
Secrétaires de direction	0,68	0,42	.	.
Cadres de la banque et des assurances	0,66	0,22	.	.
Cadres commerciaux et technico-commerciaux	0,66	0,26	.	.
Cadres des transports, de la logistique et navigants de l'aviation	0,65	0,28	.	.
Agents d'exploitation des transports	0,63	0,41	.	.
Ouvriers qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	0,61	0,70	.	.
Employés de la comptabilité	0,60	0,48	.	.
Enseignants	0,60	0,52	.	.
Techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques	0,58	0,51	.	.
Attachés commerciaux et représentants	0,58	0,40	.	.
Secrétaires	0,54	0,42	.	.
Professionnels du droit (hors juristes en entreprise)	0,52	0,16	.	.
Employés de la banque et des assurances	0,51	0,35	.	.
Techniciens de la banque et des assurances	0,50	0,31	.	.
Professionnels de l'action sociale et de l'orientation	0,50	0,41	.	.
Professions para-médicales	0,50	0,35	.	.
Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)	0,48	0,50	.	.
Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)	0,48	0,30	.	.
Techniciens et agents de maîtrise des industries de process	0,44	0,44	.	.
Techniciens et cadres de l'agriculture	0,43	0,44	.	.
Infirmiers, sages-femmes	0,40	0,40	.	.
Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons	0,38	0,64	.	.
Marins, pêcheurs, aquaculteurs	0,37	0,43	.	.
Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assi	0,37	0,39	.	.
Armée, police, pompiers	0,34	0,39	.	.

8.b Suite

	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4
Indicateurs de situation du marché du travail et d'attractivité des métiers				
Tensions	.	.	1,09	1,15
Conditions de travail	.	.	1,40	1,45
Genre (ref. hommes)				
Femmes	.	0,97	0,95	0,85
Âge (ref. adultes agés entre 30 et 49 ans)				
15-29 ans	.	0,55	0,55	0,91
> 50 ans	.	1,02	1,01	0,24
Configuration familiale (ref. Couple 1-2 enfants)				
Couple sans enfants	.	0,87	0,87	1,35
Couple 3+ enfants	.	1,99	2,04	1,06
Seul sans enfant	.	0,83	0,84	1,20
Seul avec enfant	.	0,64	0,65	0,32
Diplôme le plus élevé (ref. CAP, BEP ou diplôme de niveau équivalent)				
En dessous du BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges, DNB	.	3,01	3,213	4,50
Diplôme de niveau équivalent au Baccalauréat	.	1,39	1,225	1,44
Diplôme de niveau bac+2 (BTS, DUT, Deug, Deust,...)	.	1,04	0,815	0,76
Diplôme de niveau bac+3 ou bac+4 (Licence, maîtrise,...)	.	1,90	1,432	2,23
Diplôme de niveau bac+5 ou plus (Master, Doctorat,...)	.	2,23	1,568	2,91
Taille de l'unité urbaine (UU) de résidence (réf.: UU de plus de 200 000 habitants)				
Commune rurale	.	0,26	0,258	0,32
UU moins de 20 000 habitants	.	0,41	0,408	0,42
UU moins de 200 000 habitants	.	0,65	0,651	0,65
Conditions d'emploi (ref. Emplois sans limite de durée, CDI)				
En contrat d'apprentissage, Emplois aidés, Stagiaires	.	1,02	1,05	1,39
Emplois à durée limitée (CDD, contrat court, saisonnier, vacataire, intérim, ...)	.	1,60	1,68	2,24
Titulaire de la fonction publique	.	0,39	0,37	0,17
Non salariés : Indépendants, Employeurs, Aides familiaux	.	1,08	1,04	0,91
Temps de travail (ref. Emploi à temps complet)				
Emploi à temps partiel	.	1,21	1,28	1,67
Région (ref. Île-de-France (11))				
Centre-Val de Loire	.	0,40	0,41	0,46
Bourgogne-Franche-Comté	.	0,40	0,41	0,43
Normandie	.	0,21	0,22	0,27
Hauts-de-France	.	0,19	0,20	0,22
Grand Est	.	0,41	0,42	0,45
Pays de la Loire	.	0,20	0,21	0,30
Bretagne	.	0,22	0,23	0,36
Nouvelle-Aquitaine	.	0,36	0,37	0,48
Occitanie	.	0,46	0,48	0,56
Auvergne-Rhône-Alpes	.	0,44	0,45	0,54
Provence-Alpes-Côte d'Azur	.	0,39	0,40	0,49
Dom tom, Corse et étrangers	.	0,62	0,64	1,08

Note de lecture : un employé de maison en France a 5 fois plus de chances (odds-ratio égal à 5,289) d'être un immigré qu'un ouvrier qualifié des industries de process. En prenant en compte les caractéristiques des individus et des emplois, ce chiffre descend à moins de 3, avec un odds-ratio de 2,593.

Entre modèle 1 et modèle 2 : les métiers qui sont restés dans le groupe des 35 premiers métiers sont en vert ; ceux qui étaient présents dans le palmarès national (modèle 1) et pas celui du modèle 2 sont en orangé ; ceux qui n'étaient pas présents dans le palmarès du modèle 1 mais le sont dans celui du modèle 2 sont en jaune ; le reste est constitué de ceux qui ne sont présents dans aucun des deux palmarès.

Les régressions logistiques utilisent les pondérations du recensement de la population (RP) 2017 et toutes les variables sont significatives à 1%.

Le modèle 3 se différencie du modèle 4 par le fait qu'il se restreint à la population immigrée arrivée depuis moins de dix ans (2007-2017).

Champ : 15-64 ans en emploi en France (hors Mayotte).

Source : Insee, recensement de la population 2017 ; traitement : Dares ; Dares résultats n° 032, 2020, « les tensions sur le marché du travail en 2019 ».

Tableau 9 : Caractéristiques des métiers du palmarès

Métiers du palmarès	Part emploi immigré (en %)	Tension	Conditions de travail contraignantes
Cadres du bâtiment et des travaux publics	11	5	1
Ouvriers qualifiés de la manutention	9	2	4
Employés et opérateurs de l'informatique	11	3	1
Ingénieurs de l'informatique	14	5	1
Personnels d'études et de recherche	13	4	1
Caissiers, employés de libre service	8	1	5
Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	11	2	2
Employés des services divers	12	1	2
Professionnels de la communication et de l'information	11	2	1
Médecins et assimilés	12	2	3
Formateurs	12	3	1
Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	8	1	4
Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	10	2	3
Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal		5	5
Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	8	5	5
Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	10	5	4
Ouvriers qualifiés de la mécanique	9	4	5
Ouvriers non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	8	4	5
Ouvriers qualifiés de la maintenance	7	4	3
Ouvriers qualifiés de la réparation automobile	9	5	3
Bouchers, charcutiers, boulangers	9	5	5
Aides-soignants		3	5
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction	27	3	3
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	19	3	4
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	25	4	4
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	17	3	4
Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment	14	4	4
Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics	10	3	4
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	11	4	4
Ouvriers non qualifiés de la mécanique	11	4	4
Ouvriers non qualifiés des industries de process	14	2	5
Ouvriers qualifiés des industries de process (ref.)	10	3	5
Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	13	3	5
Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	17	4	3
Ouvriers non qualifiés de la manutention	13	1	5
Conducteurs de véhicules	12	4	5
Artisans et ouvriers artisanaux	13	3	3
Cuisiniers	22	4	5
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	19	3	5
Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants	17	3	3
Employés de maison	39	3	3
Aides à domicile et aides ménagères	16	5	3
Assistantes maternelles	14	4	2
Agents de gardiennage et de sécurité	28	2	4
Agents d'entretien	17	1	4
Professionnels du clergé, politique	24	3	3

Note : le code couleur utilisé pour les métiers est le même que celui du tableau 8. Entre modèle 1 et modèle 2 : les métiers qui sont restés dans le groupe des 35 premiers métiers sont en vert ; ceux qui étaient présents dans le palmarès national (modèle 1) et pas celui du modèle 2 sont en orange ; ceux qui n'étaient pas présents dans le palmarès du modèle 1 mais sont dans celui du modèle 2 sont en jaune.

Par ailleurs, pour les deux indicateurs, tension et conditions de travail contraignantes, discrétisés, des nuances de gris en indiquent le niveau : du plus faible 1 (gris clair) à celui le plus élevé 5 (gris foncé).

Lecture : le métier d'ingénieur de l'informatique (sorti du palmarès dans le modèle 2) connaît une très forte tension (niveau 5, gris foncé), mais offre des conditions de travail peu contraignantes (niveau 1, gris clair).

Champ : 15-64 ans en emploi en France (hors Mayotte).

Source : Insee, recensement de la population 2017 ; traitement : Dares ; Dares résultats n° 032, 2020, « les tensions sur le marché du travail en 2019 ».

2.3.3 La tension du marché du travail et la pénibilité du métier, deux facteurs favorables à l'emploi des immigrés

La situation du marché du travail et les conditions de travail d'un métier semblent donc jouer un rôle sur la part des immigrés dans l'emploi selon les métiers. Par exemple, dans le cas des métiers où le marché du travail est tendu, les employeurs bénéficient de facilités dans le recrutement de travailleurs étrangers. Ainsi, si un métier est en tension, on peut s'attendre à une plus forte présence d'immigrés. De la même manière, certains métiers peu attractifs pour les non-immigrés en termes de conditions de travail peuvent conduire au recours à une main-d'œuvre immigrée.

Pour tester ces hypothèses, on remplace dans le troisième modèle les indicatrices de la famille professionnelle par deux indicateurs mesurant par famille professionnelle les conditions de travail ainsi que les tensions sur le marché du travail. Les résultats montrent que plus les conditions de travail sont difficiles et plus la tension de recrutement est élevée, plus forte est la probabilité que l'emploi soit occupé par un immigré. Par exemple, une augmentation du niveau de tension d'un métier d'un écart type par rapport à sa moyenne sur la période 2014-2018 augmenterait de 9 % toutes choses étant égales par ailleurs les chances que l'emploi de ce métier soit occupé par un immigré. Les conditions de travail contraignantes ont un effet trois fois plus élevé (40 %).

Cependant, les effets estimés des tensions et des conditions de travail sont encore plus élevés en se restreignant à la population immigrée arrivée en France au cours des dix dernières années (depuis 2007) : celui de la tension grimpe de 9% à 15 % et celui des conditions de travail contraignante monte à 45 %. Ces résultats montrent un changement par rapport aux caractéristiques des métiers immigrés en France sur la récente période.

La spécialisation professionnelle des immigrés en France peut varier en fonction de leurs caractéristiques personnelles. Il est donc pertinent d'explorer cette dimension.

3. Comment varie cette spécialisation professionnelle selon les caractéristiques individuelles des immigrés ?

3.1 Spécialisation des métiers selon le sexe

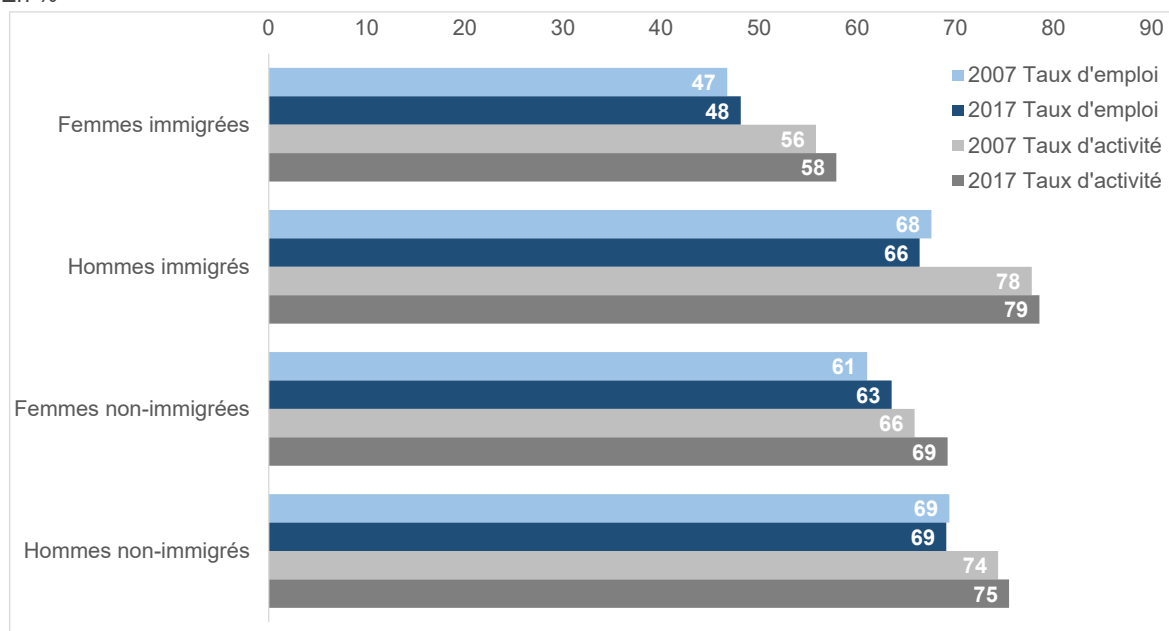
En 2017, la population immigrée, en emploi ou non, compte davantage de femmes (52 %) que d'hommes. Elles sont en effet devenues majoritaires au début du XXI^e siècle, au terme d'un processus de féminisation amorcé au milieu des années 1970³⁵. Les flux d'immigration étaient auparavant davantage masculins, afin de répondre aux besoins de main-d'œuvre lors de la reconstruction puis de la forte croissance des Trente Glorieuses. À partir du milieu des années 1980, les femmes immigrèrent de plus en plus pour d'autres raisons que le regroupement familial (études, travail) et sont les plus nombreuses parmi les immigrés originaires d'Asie du Sud-Est, de Chine mais aussi d'Algérie, du Maroc et des pays européens hors de l'Union Européenne³⁶.

3.1.1 Un taux d'emploi des immigrées encore en retrait mais en hausse

Entre 2007 et 2017, la participation des immigrées au marché du travail a augmenté plus vite que celle des hommes immigrés mais moins rapidement que celle des femmes non-immigrées : leur taux d'activité a ainsi augmenté de 2 points contre 1 point pour les hommes immigrés, mais de 3 points pour les femmes non-immigrées (graphique 2). Malgré cela, les femmes immigrées restent en retrait du marché du travail : en 2017, 58 % sont actives et encore moins de la moitié (48 %) sont en emploi, soit respectivement 21 points et 18 points de moins que les hommes immigrés. C'est bien davantage que parmi les non-immigrés : le taux d'emploi des femmes est de 6 points inférieur à celui des hommes en 2017.

Graphique 2 : Taux d'emploi et d'activité des femmes et des hommes immigrés et non-immigrés en 2007 et en 2017

En %



Lecture : En 2017, 66 % des hommes immigrés sont en emploi, soit une baisse de 2 points depuis 2007.

Champ : 15-64 ans en France (hors Mayotte).

Source : Insee, enquêtes Emploi 2007, 2017 ; traitement : Dares.

35 Beauchemin Cris ; Lagrange Hugues ; Safi Mirna, "Entre ici et là-bas : un aperçu des pratiques 'transnationales' de la population vivant en France métropolitaine", *Trajectoires et Origines : enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, Ined, Insee, 2010, pp. 25-30 (voir p. 26).

36 Insee, « Immigrés et descendants d'immigrés », France, portrait social, coll. « Insee Références », édition 2020, p. 218. Les métiers des immigrés

3.1.2 Parmi les immigrés, les femmes exercent un nombre de métiers plus limité encore que les hommes

Si les immigrés exercent dans un nombre plus limité de métiers que les non-immigrés, l'éventail professionnel se réduit encore pour les femmes immigrées : les cinq métiers les plus fréquemment exercés concentrent près du tiers de l'emploi immigré féminin (tableau 10), contre un quart pour les femmes non-immigrées, pour les hommes immigrés (tableau 10) et seulement un sixième pour les hommes non-immigrés. Ces derniers ont ainsi l'éventail de métiers le plus large. Ces ordres de grandeur n'ont pas changé depuis 2007.

Or, la ségrégation professionnelle entre les hommes et les femmes reste prégnante³⁷ et cela se vérifie aussi parmi les immigrés. En effet, parmi les trente-cinq métiers identifiés comme spécifiques des immigrés (partie 2) seulement cinq sont « mixtes »³⁸ : employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie-restauration, ouvriers non qualifiés du textile, artisans et ouvriers artisanaux, médecins et maîtrise des magasins. Les hommes sont essentiellement concentrés dans des métiers d'ouvriers du bâtiment (tableau 10), les femmes parmi les employées de service (aides-soignantes, assistantes maternelles, vendeuses) (tableau 10). Le métier d'agent d'entretien est le seul métier qui fasse partie des cinq où les immigrés sont les plus concentrés quel que soit leur sexe, mais il est plus de trois fois plus souvent exercé par les femmes que par les hommes.

Tableau 10 : Part dans l'emploi des cinq métiers les plus fréquents des immigrés selon le sexe

En %

	Immigrés	Non-immigrés
Parmi les femmes		
Agents d'entretien	13	6
Aides à domicile et aides ménagères	6	3
Aides-soignants	4	5
Assistants maternelles	4	3
Vendeurs	4	5
Ensemble des cinq métiers	32	22
Parmi les hommes		
Conducteurs de véhicules	6	5
Ouvriers qualifiés du gros oeuvre du bâtiment	5	2
Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction	5	1
Ouvriers qualifiés du second oeuvre du bâtiment	5	3
Agents d'entretien	4	2
Ensemble des cinq métiers	24	14

Lecture : 13 % des femmes immigrées en emploi sont agents d'entretien contre 6 % des femmes non-immigrées en emploi.
Champ : 15-64 ans en emploi en France (hors Mayotte).

Source : Insee, recensement de la population 2017 ; traitement : Dares.

3.1.4 Quatre employés de maison sur dix sont des femmes immigrées

Les femmes immigrés sont très présentes dans les métiers sous qualifiés des services aux particuliers et aux collectivités³⁹. Si en moyenne elles représentent 5 % de l'emploi total (femmes et hommes confondus, immigrés et non immigrés), leur part est nettement plus élevée parmi les employés de maison (37 % soit 7 fois plus), les aides à domicile (trois fois plus), les assistantes maternelles, les agentes d'entretien et les agentes de maîtrise de l'hôtellerie restauration (deux fois plus, tableau 11).

Or ces spécificités professionnelles ne sont pas partagées par les femmes non-immigrées : ces métiers

³⁷ Briard Karine, « Ségrégation professionnelle entre les femmes et les hommes : quels liens avec le temps partiel ? », *Document d'études*, n° 234, juillet 2019.

³⁸ On parle ici d'un métier « mixte » lorsque les femmes constituent entre 40 et 60 % des effectifs du métier (cf. Meron Monique, Omalek Laure et Ulrich Valérie, Dossier « Métiers et parcours professionnels des hommes et des femmes », Insee, France, portrait social, coll. « Insee Références », édition 2009, p. 199).

³⁹ Les femmes immigrées sont aussi fortement sur-représentées parmi les ouvriers du textile (11 % sont immigrées contre 5 % de l'ensemble de l'emploi), mais ce métier n'emploie que 0,2 % des immigrées.

font ainsi partie de ceux qui contribuent le plus à la dissimilarité de la répartition professionnelle entre femmes immigrées et femmes non-immigrées (annexe 3.1).

Les immigrées sont ainsi marquées par une forte ségrégation professionnelle qui évolue peu depuis 2007. Toutefois, depuis une dizaine d'années, la médecine est de plus en plus exercée par les immigrées (+ 2 points) ; désormais, elles sont surreprésentées parmi les médecins (tableau 11).

Tableau 11 : Palmarès des métiers des femmes immigrées : part des femmes immigrées dans l'emploi total (par ordre décroissant en 2017) dans les métiers où elles sont surreprésentées

En %

	Part des femmes immigrées dans l'ensemble des emplois (femmes et hommes) du métier			Rang du métier selon la part des femmes immigrées dans l'emploi en 2007
	2007	2017	Ecart, en points	
Employés de maison	30	37	6	1
Aides à domicile et aides ménagères	11	15	3	4
Assistantes maternelles	12	13	2	3
Agents d'entretien	11	13	3	5
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	10	11	2	6
Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	12	11	-1	2
Aides-soignants	6	8	2	13
Caissiers, employés de libre service	6	8	2	11
Professionnels de la communication et de l'information	7	8	1	10
Formateurs	7	7	1	9
Cuisiniers	5	7	2	15
Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	9	7	-2	7
Agents de gardiennage et de sécurité	9	7	-2	8
Secrétaires de direction	6	7	1	12
Employés administratifs d'entreprise	5	7	1	16
Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants	6	6	1	14
Coiffeurs, esthéticiens	5	6	1	21
Vendeurs	5	6	1	17
Artisans et ouvriers artisanaux	5	6	1	19
Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme	5	6	1	24
Médecins et assimilés	4	6	2	26
Secrétaires	5	6	1	20
Professionnels de la politique et clergé	4	5	2	28
Techniciens des services administratifs, comptables et financiers	4	5	1	25
Employés de la comptabilité	5	5	0	22
Professionnels des arts et des spectacles	5	5	0	23
Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants	4	5	1	31
Ensemble des emplois (femmes et hommes)	4	5	1	

Note : en bleu, les métiers qui ne font pas partie des 35 métiers spécifiques des immigrés (partie 2).

Lecture : Les femmes immigrées représentent 30 % des employés de maison en 2007, 37 % en 2017, soit une hausse de 6 points en 10 ans. Le métier d'employé de maison est celui où les femmes immigrées représentent la plus grande part de l'emploi en 2007 (comme en 2017).

Champ : 15-64 ans en emploi en France (hors Mayotte).

Source : Insee, recensements de la population 2007, 2017 ; traitement : Dares.

3.1.5 Un quart des ouvriers du gros œuvre sont des hommes immigrés

Les ouvriers du bâtiment, les agents de gardiennage et les cuisiniers comptent le plus d'hommes immigrés (en dehors de la politique et du clergé) ; de fait, ce sont aussi les métiers où ils sont les plus concentrés. Si les hommes immigrés occupent 6 % de l'ensemble des emplois (femmes et hommes confondus), ils sont plus de quatre fois plus nombreux parmi les ouvriers (qualifiés ou non) du gros œuvre, plus de trois fois parmi les agents de gardiennage et plus de deux fois plus parmi les cuisiniers et les ouvriers qualifiés du second œuvre (tableau 12).

Ces métiers contribuent par ailleurs très fortement à la dissimilarité de la répartition professionnelle entre hommes immigrés et hommes non-immigrés (tableau 3.2 en annexe) et sont donc bien spécifiques aux hommes immigrés.

Mêmes s'ils représentent une part plus faible de l'emploi des hommes immigrés, d'autres métiers surreprésentent les immigrés parmi leurs effectifs : les ouvriers qualifiés des travaux publics, les

professionnels de la politique et du clergé (où ils sont plus de trois fois plus) et les ouvriers non qualifiés du second œuvre (plus de deux fois plus).

Tableau 12 : Palmarès des métiers des hommes immigrés : part des hommes immigrés (par ordre décroissant en 2017) dans les métiers où ils sont surreprésentés

	Part des hommes immigrés dans l'ensemble des emplois (femmes et hommes) du métier			Rang du métier selon la part des hommes immigrés dans l'emploi en 2007
	2007	2017	Ecart, en points	
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction	22	26	4	2
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	23	24	1	1
Agents de gardiennage et de sécurité	16	21	5	5
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	17	19	2	4
Professionnels de la politique et clergé	18	19	1	3
Cuisiniers	11	15	3	7
Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment	12	14	2	6
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	11	14	3	9
Conducteurs de véhicules	9	11	2	12
Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants	10	11	1	10
Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics	11	10	-1	8
Ingénieurs de l'informatique	8	10	2	22
Ouvriers non qualifiés des industries de process	8	10	2	24
Ouvriers non qualifiés de la manutention	8	10	2	16
Ouvriers non qualifiés de la mécanique	8	10	1	14
Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	10	10	0	11
Personnels d'études et de recherche	7	9	2	26
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	8	9	2	21
Ouvriers qualifiés de la manutention	8	9	1	15
Ouvriers qualifiés de la réparation automobile	8	9	1	17
Techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et des travaux publics	8	8	0	18
Ouvriers qualifiés de la maintenance	7	8	1	30
Cadres du bâtiment et des travaux publics	8	8	0	25
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	7	8	1	27
Employés des services divers	9	8	-1	13
Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal	7	8	0	28
Ouvriers qualifiés des industries de process	6	8	1	33
Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	5	8	2	43
Techniciens et agents de maîtrise de l'électricité et de l'électronique	6	8	1	36
Ouvriers non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	6	8	1	35
Ouvriers qualifiés de la mécanique	8	8	0	20
Techniciens de l'informatique	6	8	1	34
Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	8	8	0	23
Bouchers, charcutiers, boulangers	5	7	2	47
Artisans et ouvriers artisanaux	7	7	0	31
Employés et opérateurs de l'informatique	3	7	4	65
Dirigeants d'entreprises	6	7	1	39
Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	6	7	0	32
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	6	6	0	38
Médecins et assimilés	6	6	0	37
Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	6	6	0	40
Ouvriers qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	6	6	0	41
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance	5	6	1	44
Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	7	6	-1	29
Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	8	6	-2	19
Ensemble des emplois (femmes et hommes)	5	6	1	

Note : en bleu, les métiers qui ne font pas partie des 35 métiers spécifiques des immigrés (partie 2).

Lecture : Les hommes immigrés représentent 22 % des ouvriers non qualifiés du gros œuvre en 2007, 26 % en 2017, soit une hausse de 4 points en 10 ans. Le métier d'ouvrier non qualifié du gros œuvre du bâtiment est celui où les hommes immigrés représentent la plus grande part de l'emploi, alors qu'il occupait le 2^e rang en 2007.

Champ : 15-64 ans en emploi en France (hors Mayotte).

Source : Insee, recensements de la population 2007, 2017 ; traitement : Dares.

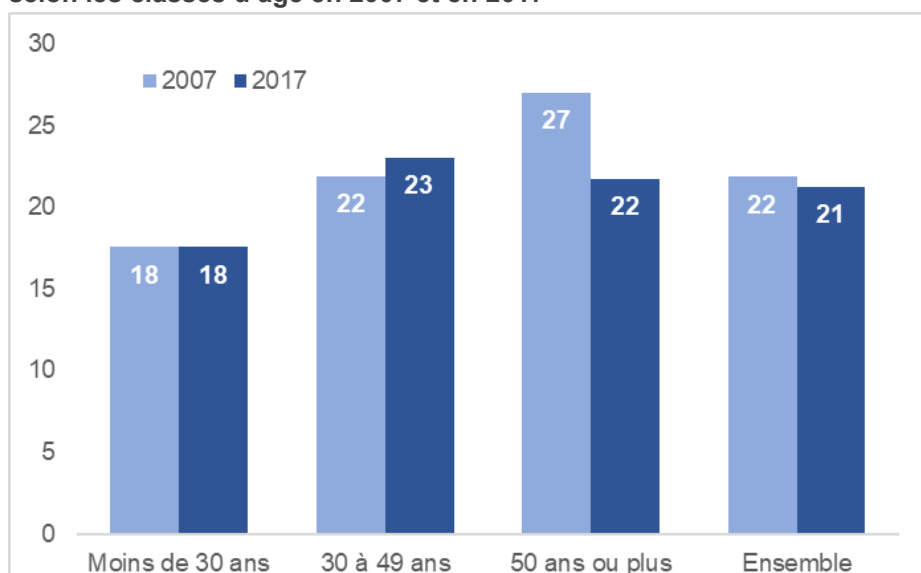
Au total, en 2017, les emplois des hommes immigrés restent fortement spécialisés parmi quelques métiers : ils sont 5 points de plus qu'en 2007 à être agents de gardiennage (contre +1 point en moyenne) alors que les femmes immigrées le sont de moins en moins (- 2 points) ; leur part dans l'emploi des ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, mais aussi parmi les ouvriers non qualifiés du second œuvre ainsi que les cuisiniers ont au moins 3 points de plus qu'en 2007 (tableau 12), alors que la part des immigrées dans ces métiers n'a pas augmenté de plus de 5 points.

3.2 Spécialisation des métiers selon l'âge

Les moins de 30 ans ne représentent que 12 % de l'ensemble des immigrés en emploi en 2017⁴⁰, contre 18 % du reste de la population. Les immigrés sont en revanche plus souvent âgés (56 % contre 51 %) de 30 à 49 ans. Si les immigrés comptent moins de jeunes que le reste de la population en emploi, cela est lié notamment à un accès plus tardif au marché du travail, après la migration : la moitié des immigrés en emploi en 2017 sont arrivés après l'âge de 23 ans. En outre, l'accès à l'emploi est plus difficile que pour les non-immigrés⁴¹.

Que l'on soit immigré ou non, les métiers exercés diffèrent selon l'âge pour différentes raisons : les métiers ne sont pas les mêmes en début et en fin de carrière⁴² et selon la génération à laquelle on appartient : la hausse du niveau de diplôme au fil des générations (graphiques 4.a et 4.b) et les évolutions sectorielles de l'emploi total notamment conduisent les nouvelles générations à exercer des métiers différents des précédentes.

Graphique 3 : Dissimilitude (indice de Duncan) des métiers immigrés versus ceux des non-immigrés, selon les classes d'âge en 2007 et en 2017



Lecture : en 2017, il faudrait que 18 % des immigrés en emploi de moins de 30 ans changent de métier pour que la répartition de leurs emplois s'aligne sur celle des non-immigrés du même âge.

Champ : 15-64 ans en emploi en France (hors Mayotte).

Source : Insee, recensements de la population 2007, 2017 ; traitement : Dares.

⁴⁰ Les personnes de 18 à 34 ans représentent toutefois 70 % des arrivées d'immigrés adultes en 2016.

D'Albis Hippolyte, Barbieri Magali, Breton Didier, Mazuy Magali, « L'évolution démographique récente de la France. Naissances, décès, unions et migrations : à chacun sa saison », *Population 2018*, n° 4, Ined, 2018, 248 p.

⁴¹ Les immigrés sont davantage au chômage que le reste de la population, notamment en raison d'effets de composition (âge, diplôme, niveau de français, permis de conduire, état de santé, situation familiale, origine sociale, nationalité française, zone urbaine sensible) mais aussi de discriminations (notamment pour ceux nés dans des pays non-européens).

Mœurs Dominique, « Le chômage des immigrés : quelle part des discriminations ? », *Population et Sociétés*, Ined, 2017.

Beauchemin Cris ; Lagrange Hugues ; Safi Mirna, « Entre ici et là-bas : un aperçu des pratiques 'transnationales' de la population vivant en France métropolitaine », *Trajectoires et Origines : enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, Ined, Insee, 2010, pp. 25-30 (voir p. 26).

⁴² Meron Monique, Omalek Laure et Ulrich Valérie, Dossier « Métiers et parcours professionnels des hommes et des femmes », Insee, France, portrait social, coll. « Insee Références », édition 2009.

Pour autant, au sein d'une même tranche d'âge, les immigrés n'exercent pas les mêmes métiers que les non-immigrés : la dissimilarité atteint 18 % pour les moins de 30 ans, et 22 % pour les deux autres classes d'âge en 2017 (graphique 3).

Si les immigrés d'âges intermédiaires partagent globalement les caractéristiques d'emploi de la moyenne des immigrés décrites précédemment (partie 1), de manière stable depuis 2007, les débuts et les fins de carrière des immigrés ont davantage évolué ces dix dernières années.

3.2.1 Les métiers des jeunes immigrés : entre permanences et accès à des métiers plus qualifiés

En 2017 comme en 2007, les métiers des jeunes immigrés sont plus proches de ceux des jeunes non-immigrés que pour les autres tranches d'âge (graphique 3). Toutefois, ce ne sont plus les mêmes métiers qui distinguent aujourd'hui, parmi les jeunes, les immigrés du reste de la population (tableau 13). En effet, ils sont désormais moins nombreux dans les métiers peu qualifiés de services à la personne (employés de maison, agents de gardiennage, assistantes maternelles) et ils exercent davantage des professions intellectuelles comme ingénieurs informatiques ou personnels d'études et de recherche. La part des jeunes immigrés y a ainsi augmenté respectivement de 1,4 et 1,0 point contre 0,9 point en moyenne. Ils sont aussi dorénavant moins absents parmi les enseignants. La hausse conjointe du niveau de diplôme des immigrés d'une part et des besoins de recrutement dans ces métiers d'autre part peuvent expliquer en partie pourquoi les jeunes immigrés d'aujourd'hui exercent des métiers davantage qualifiés que les immigrés du même âge en 2007. Ainsi, 41 % des immigrés en emploi de moins de 30 ans sont aujourd'hui diplômés du supérieur contre seulement 31 % en 2007 (graphiques 4.a et 4.b)⁴³. Pour autant, ils restent plus nombreux à n'avoir aucun diplôme que les non-immigrés, même si la part des sans diplômes a été divisée par deux en dix ans.

Cette forme de polarisation des diplômes (aux plus élevés et aux plus bas niveaux) des jeunes immigrés peut expliquer la stabilité de la dissimilarité globale des métiers qu'ils occupent ; si certains d'entre eux accèdent désormais plus souvent à des métiers qualifiés voire très qualifiés, d'autres continuent de travailler dans les métiers peu qualifiés du bâtiment, de l'hôtellerie et du nettoyage, traditionnellement plus présents chez les immigrés ; en moyenne, les jeunes immigrés sont plus rares encore qu'en 2007 à exercer une profession paramédicale. La surreprésentation des jeunes immigrés dans ces métiers peu qualifiés pourrait traduire un accès plus difficile à l'emploi ou un temps plus long d'ajustement au niveau de diplôme acquis à l'étranger⁴⁴.

⁴³ Le questionnaire ayant changé en 2015, la comparaison de la répartition du niveau de diplôme entre 2007 et 2017 est à prendre avec précaution. Cependant, l'enquête Emploi permet également d'observer une élévation du niveau de diplôme au sein des immigrés.

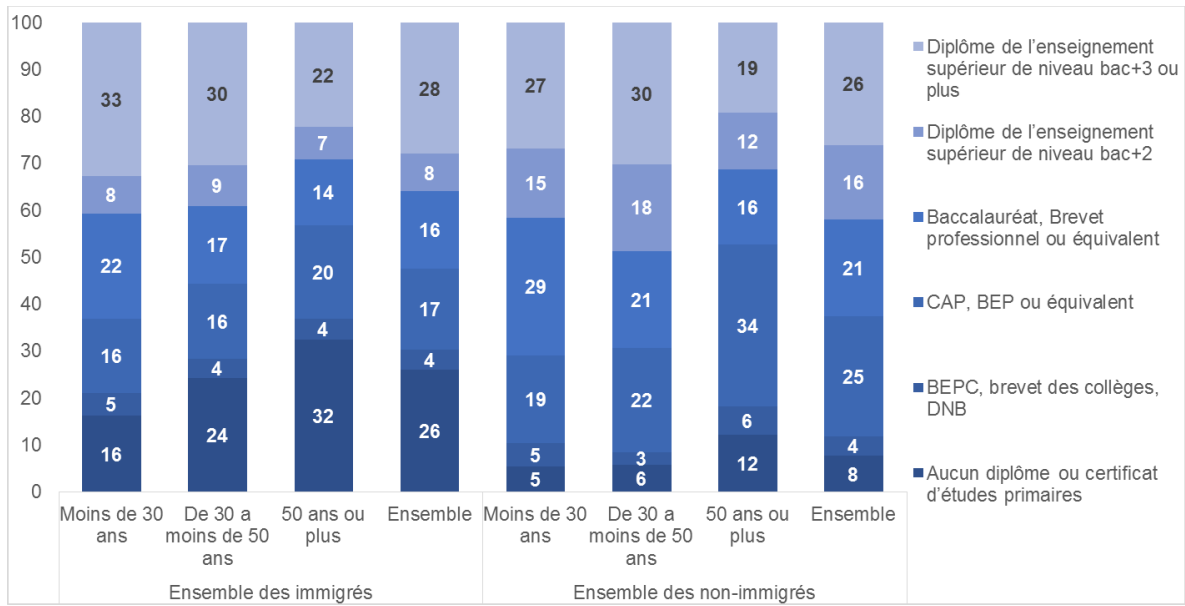
⁴⁴ Les immigrés sont davantage concernés par l'inadéquation entre études suivies et emploi exercé (déclassement) et l'ajustement prend du temps (langue, diplômes obtenus à l'étranger, choix de filières moins demandées notamment).

Domergue Florent, « Des études aux métiers : un ajustement qui prend du temps », *Infos migrations*, DSED, DGEF, Ministère de l'intérieur, n° 75, février 2015.

Graphiques 4 : Répartition des diplômes au sein des classes d'âge...

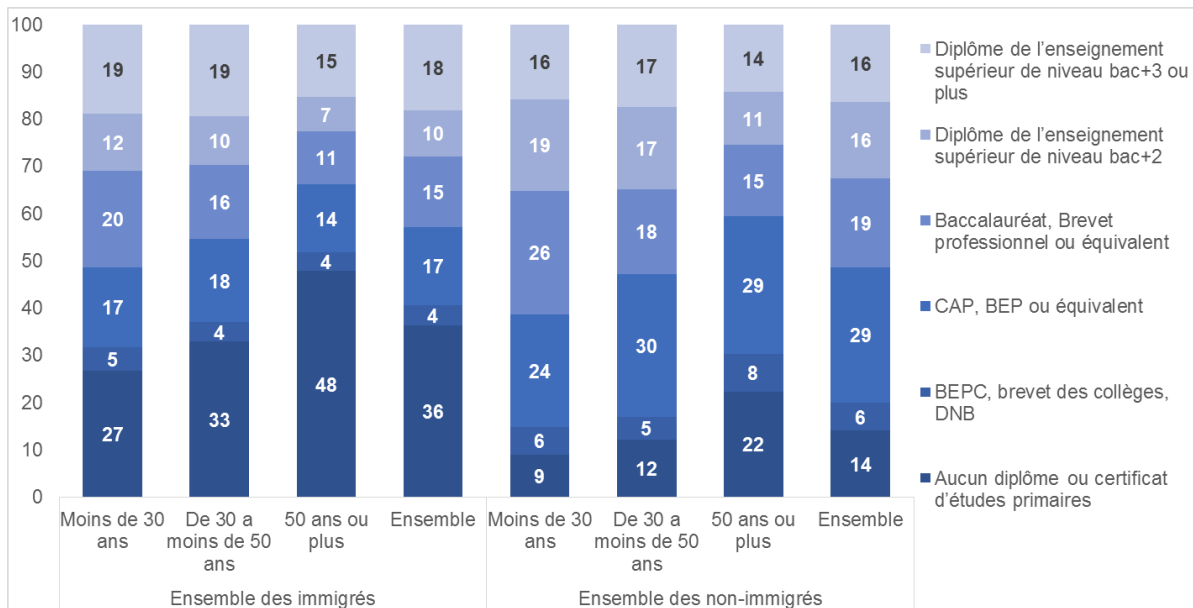
4.a... en 2017

En %



4.b... et en 2007

En %



Lecture : en 2017, 16 % des immigrés en emploi de moins de 30 ans n'ont aucun diplôme, contre 27 % en 2007.

Champ : 15-64 ans en emploi en France (hors Mayotte).

Source : Insee, recensements de la population 2007, 2017 ; traitement : Dares.

Tableaux 13 : Répartition des familles professionnelles dans l'emploi (plus forte contribution à la dissimilarité) parmi les personnes en emploi âgées de moins de 30 ans...

13.a... en 2017

En %

	Immigrés	Non-immigrés	Contributions à la dissimilarité (Duncan)
Ensemble des métiers contribuant le plus à la dissimilarité, dont :	36	33	8,8
Ingénieurs de l'informatique	4	1	1,1
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	5	4	1,0
Cuisiniers	4	2	1,0
Personnels d'études et de recherche	3	1	0,8
Infirmiers, sages-femmes	1	3	0,8
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction	3	2	0,7
Agents d'entretien	5	3	0,6
Professions para-médicales	1	2	0,5
Vendeurs	5	6	0,5
Attachés commerciaux et représentants	2	3	0,5
Aides-soignants	2	3	0,5
Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons	1	2	0,4
Coiffeurs, esthéticiens	1	2	0,4
Autres métiers	64	67	8,7
Ensemble	100	100	17,5

13.b ... en 2007

En %

	Immigrés	Non-immigrés	Contributions à la dissimilarité (Duncan)
Ensemble des métiers contribuant le plus à la dissimilarité, dont :	31	23	8,6
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction	5	2	1,4
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	6	3	1,3
Armée, police, pompiers	1	3	0,9
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	3	1	0,8
Cuisiniers	4	2	0,8
Agents d'entretien	4	3	0,7
Employés de maison	1	0	0,5
Infirmiers, sages-femmes	1	2	0,5
Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)	1	2	0,5
Agents de gardiennage et de sécurité	2	1	0,4
Enseignants	2	3	0,4
Assistantes maternelles	1	1	0,4
Autres métiers	69	77	8,9
Ensemble de l'emploi total	100	100	17,5

Notes : En bleu, les métiers contribuant fortement à la dissimilarité une seule des deux années (2017 ou 2007).

Les cases orangées signalent une sous-représentation des immigrés.

Lecture : en 2017, 4 % des immigrés en emploi de moins de 30 ans sont ingénieurs informatiques contre 1 % des non-immigrés du même âge.

Champ : Moins de 30 ans en emploi, en France (hors Mayotte).

Source : Insee, recensements de la population 2007, 2017 ; traitement : Dares.

3.2.2 Depuis 2007, un rapprochement des métiers des immigrés et des non-immigrés parmi les seniors

Parmi les plus âgés des actifs, la structure des métiers entre immigrés et non-immigrés diffère davantage (indice de Duncan de 22 % en 2017) que parmi les plus jeunes, mais elle s'est contractée de 5 points au cours des dix dernières années (tableau 14).

Ce sont globalement les mêmes métiers qui expliquent les écarts, mais ceux-ci se sont réduits. Ainsi, par exemple, les emplois d'employés de maison demeurent surreprésentés et ceux d'enseignants sous-représentés parmi les immigrés de 50 ans ou plus, mais dans des proportions moindres en 2017 qu'en 2007.

Tableau 14 : Répartition des familles professionnelles dans l'emploi (plus forte contribution à la dissimilarité) parmi les personnes en emploi âgées de 50 ans ou plus

En %

	En 2017			En 2007	2017 vs 2007
	Immigrés	Non-immigrés	Contributions à la dissimilarité (Duncan)	Contributions à la dissimilarité (Duncan)	Ecart de contributions Duncan 2017 par rapport à Duncan 2007
Ensemble des métiers contribuant le plus à la dissimilarité, dont :	30	26	10,8	13	-2,7
Agents d'entretien	10	6	2,1	2,0	0,1
Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)	2	4	1,1	1,6	-0,4
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	3	1	1,0	1,4	-0,4
Agents de gardiennage et de sécurité	3	1	1,0	1,0	0,0
Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)	1	3	1,0	1,0	0,0
Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons	1	3	0,9	1,1	-0,2
Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)	1	3	0,8	0,9	-0,1
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction	2	1	0,8	1,1	-0,4
Cuisiniers	2	1	0,8	0,7	0,1
Employés de maison	2	0	0,8	1,5	-0,7
Enseignants	3	4	0,7	1,3	-0,7
Ensemble de l'emploi total	100	100	21,7	27,0	-5,3

Note : les cases orangées signalent une sur-représentation des immigrés.

Lecture : en 2017, 10 % des immigrés en emploi de 50 ans ou plus sont agents d'entretien contre 6 % des non-immigrés du même âge.

Champ : 50 ans ou plus en emploi, en France (hors Mayotte).

Source : Insee, recensements de la population 2007, 2017 ; traitement : Dares.

3.3 Spécialisation des métiers selon le lieu de naissance

3.3.1 Diversité des origines géographiques des immigrés

La diversité des origines des immigrés en emploi en 2017 (graphique 5) est liée à l'histoire des migrations françaises. Les arrivées en provenance d'Europe du Sud sont les plus anciennes : un quart des immigrés nés en Italie ou en Espagne et en emploi en 2017 sont arrivés avant 1967 (avant 1972 pour les immigrés d'origine portugaise – graphique 6). Des flux importants en provenance d'Espagne et d'Italie ont ainsi été observés dans les années 1960 et 1970, puis se sont ralentis à partir de 1974, lorsque les flux migratoires ont été restreints au regroupement familial et aux demandes des employeurs. Ils ont augmenté de nouveau au début des années 1980 *via* l'intégration européenne du marché du travail⁴⁵. Si les immigrés nés en Europe représentent aujourd'hui un tiers des immigrés en emploi (graphique 5), cette part a en fait reculé de moitié depuis le milieu des années 1970⁴⁶. Au sein de ces travailleurs européens, c'est la part de ceux nés hors de l'Union Européenne (UE) qui a progressé le plus vite ces dernières années⁴⁷ : ils représentent désormais 4 % des immigrés en emploi.

Ensuite, d'autres migrations ont été diffusées dans le temps (Maghreb), alors que d'autres ont été très concentrées (Viêtnam, Cambodge, Laos dans les années 1970)⁴⁸ (graphique 6). La moitié des immigrés en emploi nés en Afrique sont en revanche arrivés après l'année 2000. En effet, si la proportion d'immigrés d'origine maghrébine est restée stable depuis les années 1980, la part des

⁴⁵ Beauchemin Cris, Hamel Christelle, Simon Patrick (coordonnée par), *Trajectoires et Origines : enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, Ined-Insee, 2010.

⁴⁶ Insee, « Immigrés et descendants d'immigrés », *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2020.

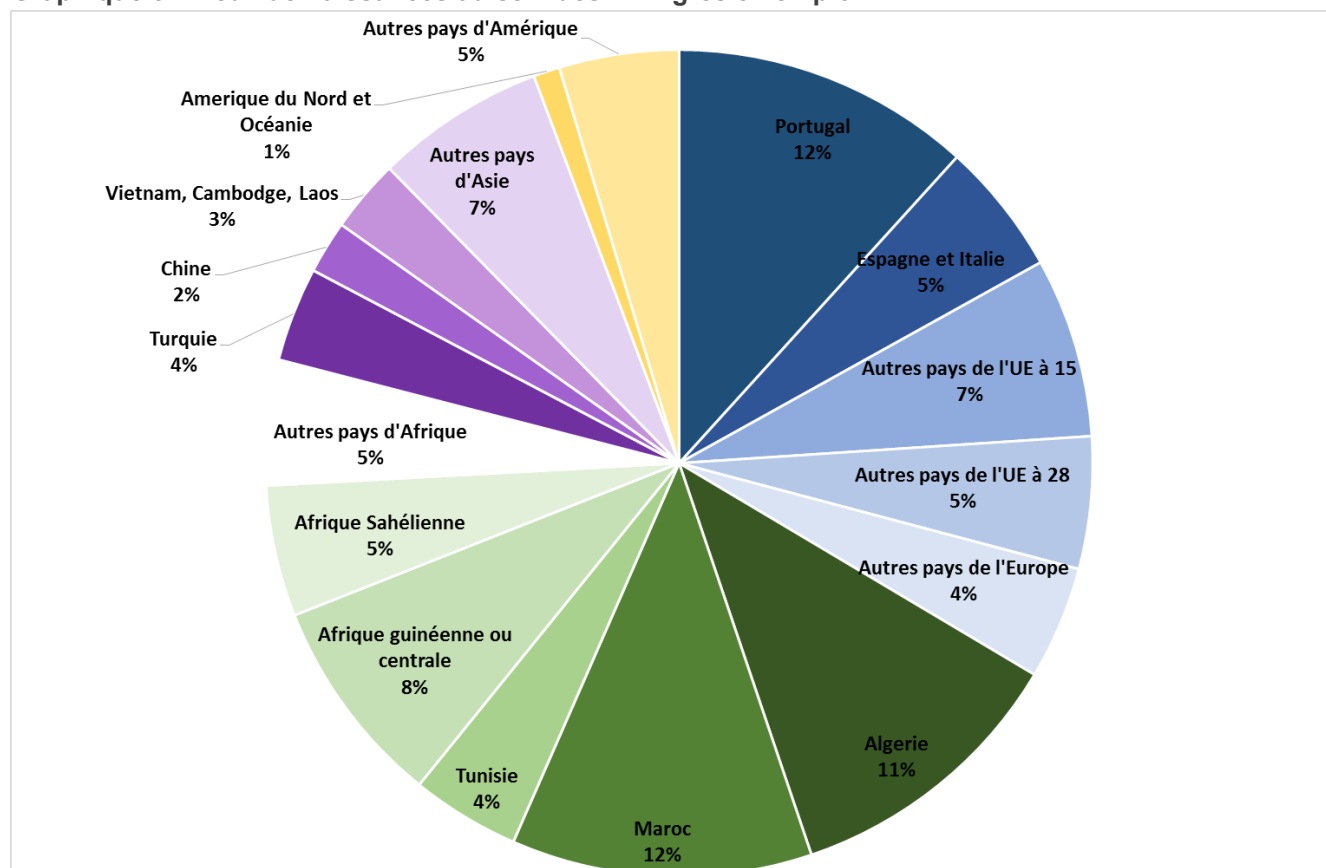
⁴⁷ Insee, « Immigrés et descendants d'immigrés », *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2020.

⁴⁸ Beauchemin Cris, Borrel Catherine, Régnard Corinne, « Migrations : les immigrés et les autres » (chapitre 2), Beauchemin Cris, Hamel Christelle, Simon Patrick (coordonnée par), *Trajectoires et Origines : enquête sur la diversité des populations en France, Premiers résultats, Document de Travail*, Paris, Ined-Insee, 2010, p.20.

immigrés nés en Afrique hors Maghreb a progressé⁴⁹ pour atteindre aujourd'hui 18 % des immigrés en emploi. Au total, près de la moitié des immigrés en emploi aujourd'hui sont nés en Afrique (graphique 5).

Enfin, l'Asie représente aujourd'hui 16 % des immigrés en emploi (graphique 5) et la part de ceux originaires de Chine et des pays du Moyen-Orient est celle qui a récemment progressé le plus rapidement⁵⁰.

Graphique 5 : Lieux de naissances au sein des immigrés en emploi



Lecture : en 2017, 33 % des immigrés en emploi sont nés en Europe dont 12 % au Portugal.

Champ : immigrés en emploi, en France hors Mayotte.

Source : Insee, recensement de la population 2017.

Autres pays de l'UE à 15 c'est-à-dire pays de l'UE à 15 hors Portugal, Espagne, Italie : Danemark, Suède, Finlande, Allemagne, Autriche, Grèce, Belgique, Royaume-Uni (avant Brexit), Pays-Bas, Irlande, Luxembourg.

Autres pays de l'UE à 28 c'est-à-dire pays de l'UE à 28 hors UE à 15 : Estonie, Lettonie, Lituanie, Bulgarie, Hongrie, Roumanie, République Tchèque, Slovaquie, Croatie, Pologne, Slovénie, Chypre, Malte.

Autres pays de l'Europe c'est-à-dire l'ensemble des pays d'Europe hors UE 28, dont Serbie (essentiellement) et Russie notamment.

Afrique Guinéenne ou Centrale : Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin, Nigeria, Cameroun, République Centrafricaine, Gabon, Congo (Brazzaville), République Démocratique du Congo (ex-Zaïre) et Guinée Équatoriale.

Afrique Sahélienne : Sénégal, Mauritanie, Gambie, Guinée Bissau, Guinée, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad.

Autres pays d'Afrique c'est-à-dire l'ensemble des pays d'Afrique hors Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie), Afrique Guinéenne ou Centrale, Afrique Sahélienne : Madagascar, Île Maurice, Comores, Egypte, Angola essentiellement.

Autres pays d'Asie c'est-à-dire l'ensemble des pays d'Asie hors Turquie, Chine, Viêtname, Cambodge, Laos : Sri Lanka, Liban, Inde, Philippines, Arménie, Pakistan, Iran, Thaïlande, Japon et Corée du Sud essentiellement.

Amérique du Nord et Océanie : Etats-Unis, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande.

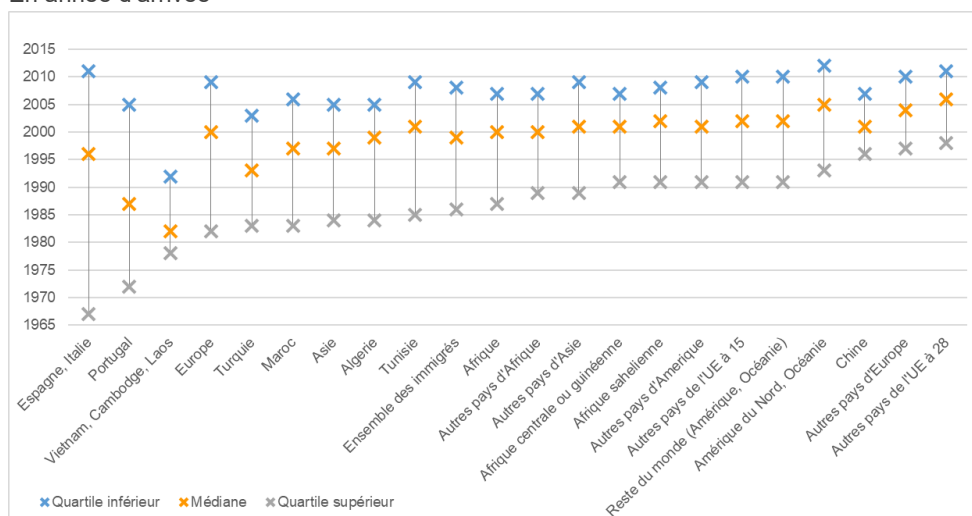
Autres pays d'Amérique c'est-à-dire l'ensemble des pays d'Amérique hors Etats-Unis, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande :

⁴⁹ Insee, « Immigrés et descendants d'immigrés », *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2020.

⁵⁰ Insee, « Immigrés et descendants d'immigrés », *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2020.

Haïti, Brésil, Colombie, Pérou, Argentine, Mexique, Chili essentiellement.

Graphique 6 : Distribution des arrivées en France au cours du temps des immigrés en emploi en 2017
En année d'arrivée



Lecture : en 2017, la moitié des immigrés en emploi nés en Espagne ou en Italie sont arrivés avant 1996, dont un quart avant 1967 ; le quart des immigrés en emploi nés en Espagne ou en Italie qui ont migré le plus récemment en France, sont arrivés après 2011.

Champ : Immigrés âgés de 15 à 64 ans, en emploi, en France (hors Mayotte).

Source : Insee, recensement de la population 2017; traitement : Dares.

Les métiers exercés par les immigrés varient selon leur lieu de naissance. Les professions des immigrés en provenance d'Afrique et d'Asie sont les plus concentrées et les plus différenciées des non-immigrés. Ainsi, seulement cinq métiers concentrent un quart des immigrés originaires d'Afrique ou d'Asie, contre un peu moins de 20 % pour l'ensemble des immigrés (tableau 15). Par ailleurs si 21 % des immigrés devraient changer de métier pour que la structure de leurs emplois s'aligne sur celle des non-immigrés, cette part atteint 25 % s'ils sont nés en Afrique et même 28 % s'ils sont nés en Asie (graphique 7). A l'opposé, la répartition des métiers des immigrés européens ne présente que 20 % de dissimilarité par rapport à celle des non-immigrés et même 16 % pour ceux originaires d'Italie et d'Espagne. Toutefois à la différence de ces deux autres pays d'Europe du Sud, les immigrés d'origine portugaise ont une spécificité professionnelle très marquée : 38 % de ces derniers devraient changer de métier pour que la répartition de leurs emplois s'aligne sur celle des emplois des non-immigrés, contre 21 % en moyenne pour l'ensemble des immigrés.

Exception à ces spécificités professionnelles selon l'origine, le métier d'agent d'entretien est très souvent exercé par les immigrés et figure parmi les cinq métiers les plus répandus et ce, quel que soit le continent de naissance (tableau 15). En moyenne, les agents d'entretien représentent 8 % des immigrés en emploi, cette part allant de 5 % s'ils sont nés en Asie, à 10 % s'ils sont nés en Afrique, contre seulement 4 % des non-immigrés en emploi.

Tableau 15 : Les 5 métiers les plus fréquents parmi les immigrés selon le continent de naissance
En %

	Immigrés		Non-immigrés
	nés en Europe	Ensemble	
Agents d'entretien	6	8	4
OQ bâtiment gros oeuvre	4	3	1
ONQ gros oeuvre, TP et extraction	4	3	1
OQ bâtiment second oeuvre	3	3	2
Enseignants	3	2	4
Les cinq métiers ensemble	20	19	12
	Immigrés		Non-immigrés
	nés en Afrique	Ensemble	
Agents d'entretien	10	8	4
Conducteurs de véhicules	5	4	3
Aides à domicile et aides ménagères	3	3	2
Agents de gardiennage et sécurité	3	2	1
Aides-soignants	3	2	3
Les cinq métiers ensemble	25	19	12
	Immigrés		Non-immigrés
	nés en Asie	Ensemble	
Cuisiniers et aides de cuisine	7	3	1
Employés et AM hôtellerie restauration	5	3	1
Agents d'entretien	5	8	4
Vendeurs	4	3	3
OQ bâtiment gros oeuvre	4	3	1
Ensemble des cinq métiers	24	19	11
	Immigrés		Non-immigrés
	nés en Amérique ou Océanie	Ensemble	
Agents d'entretien	7	8	4
Enseignants	5	2	4
Professionnels des arts et spectacles	4	2	2
Cadres serv. adm., compt. et financiers	4	3	3
Employés et AM hôtellerie restauration	3	3	1
Ensemble des cinq métiers	22	17	14

Lecture : en 2017, les agents d'entretien représentent 6 % des immigrés nés en Europe.

Champ : Immigrés âgés de 15 à 64 ans, en emploi, en France (hors Mayotte).

Source : Insee, recensement de la population 2017 ; traitement : Dares.

Les causes de ces spécialisations professionnelles sont multiples. Elles peuvent, par exemple, être dues aux caractéristiques de la population migrante du pays en question (niveau et spécialité de diplôme, génération, sexe, origine sociale, proximité géographique, pratique de la langue française, ou encore ancienneté d'arrivée sur le territoire⁵¹), aux politiques migratoires et aux logiques de recrutement différenciées selon l'origine⁵².

⁵¹ La dissimilarité des emplois immigrés par rapport aux non-immigrés, plus élevée pour les immigrés arrivés depuis moins de 20 ans (Duncan de 24 % contre 21 % toute ancienneté confondue), s'atténue légèrement ensuite mais reste conséquente : Duncan de 21 % pour les immigrés arrivés en France depuis 20 à moins de 30 ans, et 18 % pour ceux installés depuis au moins 30 ans.

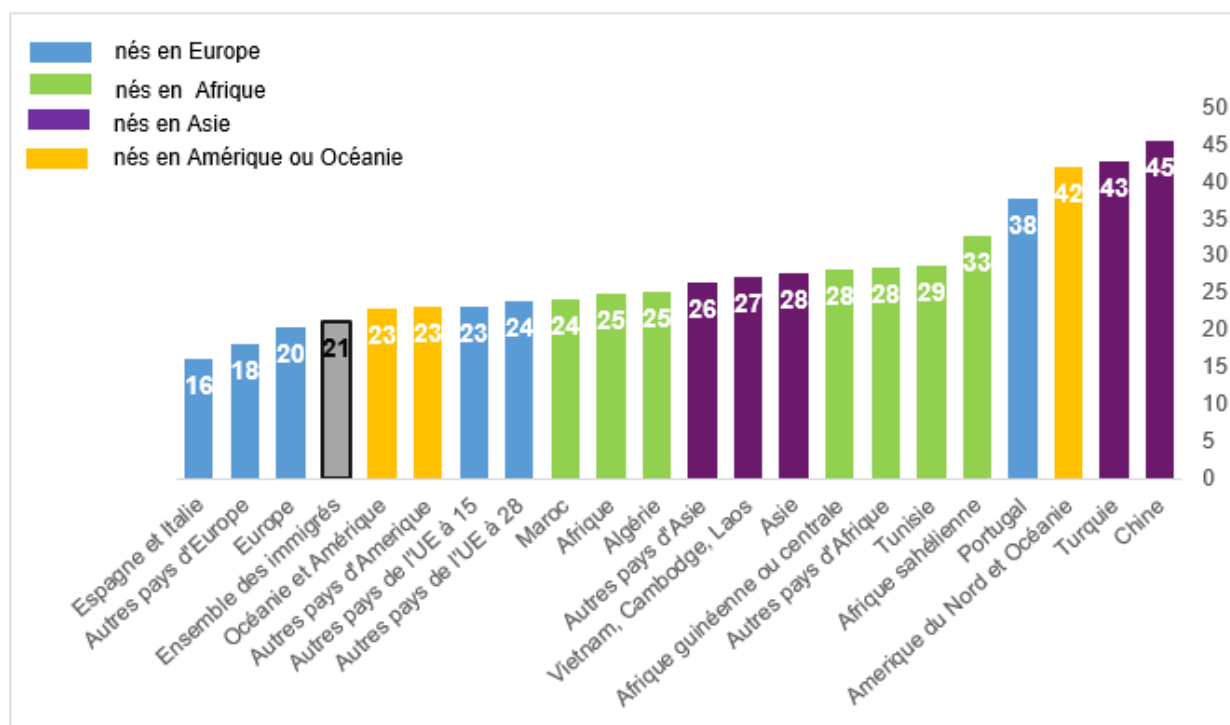
⁵² Par exemple, dans le bâtiment, certaines logiques de recrutement peuvent en partie expliquer la spécialisation professionnelle des immigrés selon l'origine : emplois publics qui ne sont pas toujours accessibles, cooptation, recrutement au sein du réseau (stratégie dont l'employeur peut être lui-même à l'origine) et même naturalisation des compétences.

Boyer Bertrand, Jounin Nicolas, « Rendre visibles les travailleurs immigrés, ou les immigrés comme travailleurs », Migrations et Société, n° 111-112, 2007.

Jounin Nicolas, « L'ethnisation en chantiers. Reconstructions des statuts par l'ethnique en milieu de travail », Revue européenne des migrations internationales, vol. 20, 2004.

Graphique 7 : Dissimilarité (indice de Duncan) des métiers des immigrés par rapport aux non-immigrés suivant l'origine géographique des immigrés

En %



Lecture : en 2017, 20 % des immigrés nés en Europe devraient changer de métier pour s'aligner sur la répartition des emplois des non-immigrés.

Champ : immigrés âgés de 15 à 64 ans, en emploi, en France (hors Mayotte).

Source : Insee, recensement de la population 2017 ; traitement : Dares.

3.3.2 Des métiers plus proches de ceux des non-immigrés pour les ressortissants espagnols ou italiens

Parfois plus diplômés que les non-immigrés⁵³, détenant plus souvent la nationalité française ou, logiquement, une nationalité de l'UE à 28 ouvrant l'accès à davantage de professions (partie 1), les immigrés nés en Europe, et en particulier en Espagne ou en Italie, exercent des métiers plus proches de ceux des non-immigrés que les autres (tableau 16). Par exemple, les enseignants sont moins rares parmi les immigrés nés en Europe. En effet, si seuls 6 % des enseignants sont immigrés, la moitié d'entre eux est née en Europe, surtout en Espagne, en Italie et dans les autres pays de l'UE à 15 (tableau 16). Dans le cas de l'enseignement des langues étrangères, les compétences linguistiques requises y sont directement liées.

Les immigrés nés dans les différents pays d'Europe partagent une spécialisation professionnelle forte d'ouvriers du bâtiment et d'emplois peu qualifiés de service, à l'exception des « autres pays de l'UE à 15 »⁵⁴. Les immigrés nés en Europe sont ainsi plus de six fois plus employés de maison, plus de trois fois plus ouvriers du gros œuvre, et plus de deux fois plus agents de gardiennage ou ouvriers qualifiés des travaux publics que ce qu'ils représentent dans l'emploi total (3 %)(tableau 16). Au-delà de ces spécificités partagées par la plupart des immigrés nés en Europe, il existe aussi des particularités propres aux pays d'origine.

Les immigrés nés au Portugal, qui représentent à eux seuls presque un tiers des immigrés originaires d'Europe, sont ainsi très spécialisés dans d'autres métiers emblématiques des immigrés : ils sont plus de deux fois plus présent parmi les aides à domicile, les ouvriers non qualifiés du textile ou les agents

⁵³ Royaume-Uni, Belgique, Allemagne, Roumanie.

Goujon Anne, Ichou Mathieu et l'équipe de l'enquête DiPAS, « Le niveau d'instruction des immigrés : varié et souvent plus élevé que dans les pays d'origine », Population & Sociétés, vol. 541, n° 2, Ined, 2017, pp. 1-3.

⁵⁴ Danemark, Suède, Finlande, Allemagne, Autriche, Grèce, Belgique, Royaume-Uni (avant Brexit), Pays-Bas, Irlande, Luxembourg.

d'entretien que dans l'emploi total (1,2 %) (tableau 16). Davantage diplômés, y compris en deuxième partie de carrière (graphique 3.4 en annexe), les immigrés nés dans les « autres pays de l'UE à 15 », sont plus spécialisés, comme ceux originaires d'Espagne et d'Italie, dans des emplois très qualifiés, parmi les personnels d'études et de recherche, les patrons et cadres de l'hôtellerie restauration et les professionnels des arts et spectacles, mais aussi parmi les formateurs, les professionnels de la communication, ceux de la politique et du clergé, les employés des services divers ou cadres des transports (moins typique des immigrés).

Les immigrés ressortissants plus récents de l'UE, des « autres pays de l'UE à 28 »⁵⁵, occupent en revanche des emplois plus hétérogènes en termes de qualification : médecins, professionnels de la politique et du clergé, employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie-restauration.

Tableau 16 : Les métiers où les immigrés nés en Europe sont surreprésentés, triés selon la part décroissante d'immigrés nés en Europe dans le métier

En %

	Immigrés						Ensemble	Non-immigrés
	Nés en Europe					Ensemble		
	Portugal	Espagne et Italie	Autres pays de l'UE à 15	Autres pays de l'UE à 28	Autres pays d'Europe			
Employés de maison	14,0	0,8	0,5	2,7	1,5	19,5	38,8	61,2
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	8,1	0,8	0,8	1,8	1,0	12,5	24,8	75,2
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction	7,9	0,6	0,3	2,2	1,1	12,1	27,0	73,0
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	6,9	0,6	0,4	0,8	0,4	9,0	19,3	80,8
Agents de gardiennage et sécurité	4,8	0,5	0,5	0,6	0,9	7,3	28,4	71,6
Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment	2,4	0,6	0,7	1,3	0,9	5,8	14,5	85,6
Professionnels de la communication et de l'information	0,4	0,9	2,7	0,8	0,9	5,7	11,5	88,5
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	2,4	0,5	0,3	1,4	1,0	5,6	16,8	83,2
Professionnels de la politique et clergé	0,4	0,6	2,0	1,7	0,7	5,5	24,2	75,9
Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	2,1	0,6	1,0	0,8	0,9	5,5	16,6	83,4
Personnels d'études et de recherche	0,4	1,6	2,0	0,8	0,7	5,3	13,4	86,6
Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants	0,9	1,0	2,6	0,3	0,4	5,2	16,9	83,1
Formateurs	0,4	0,8	3,0	0,5	0,5	5,2	12,0	88,0
Aides à domicile et aides ménagères	2,8	0,6	0,5	0,7	0,4	5,0	15,5	84,5
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	1,2	1,0	0,9	1,0	0,8	4,9	19,3	80,7
Professionnels des arts et des spectacles	0,4	0,9	1,8	0,8	0,9	4,7	10,2	89,9
Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	2,8	0,4	0,3	0,5	0,6	4,7	13,1	86,9
Agents d'entretien	2,6	0,5	0,3	0,6	0,6	4,6	17,4	82,6
Ouvriers non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	2,3	0,4	0,5	0,8	0,6	4,5	8,6	91,4
Médecins et assimilés	0,2	0,7	1,3	1,8	0,4	4,4	11,7	88,3
Cadres du bâtiment et des travaux publics	0,9	1,3	1,1	0,7	0,5	4,4	11,2	88,8
Techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et des travaux publics	2,4	0,5	0,5	0,5	0,4	4,3	9,2	90,8
Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics	3,2	0,4	0,3	0,2	0,2	4,3	10,5	89,5
Employés des services divers	0,8	0,6	1,7	0,6	0,5	4,1	11,7	88,3
Artisans et ouvriers artisans	1,5	0,5	0,8	0,6	0,7	4,1	12,6	87,5
Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	1,9	0,5	0,6	0,8	0,3	4,1	9,0	91,0
Ouvriers non qualifiés des industries de process	1,6	0,4	0,4	1,0	0,6	4,0	14,1	85,9
Ouvriers non qualifiés de la mécanique	1,7	0,5	0,5	0,6	0,7	4,0	11,3	88,8
Ouvriers qualifiés de la réparation automobile	2,0	0,5	0,4	0,5	0,5	3,9	9,0	91,0
Dirigeants d'entreprises	1,1	0,7	1,1	0,4	0,4	3,7	8,8	91,2
Ouvriers qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	1,5	0,4	1,0	0,4	0,4	3,7	6,6	93,4
Assistantes maternelles	1,7	0,6	0,5	0,5	0,4	3,6	13,6	86,4
Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	1,6	0,6	0,4	0,6	0,4	3,6	9,8	90,2
Cuisiniers	1,1	0,9	0,5	0,5	0,6	3,6	22,0	78,0
Ensemble des métiers	1,2	0,5	0,7	0,5	0,5	3,4	10,2	89,8

Lecture : en 2017, parmi les employés de maison, 39 % sont immigrés et 20 % sont immigrés nés en Europe.

Note : les cases bleues claires signalent les métiers parmi lesquels les immigrés d'un pays donné sont surreprésentés. Les cases bleues foncées signalent les métiers où la sur-représentation atteint au moins le double de la moyenne. Ex : employés de maison est un métier spécifique aux immigrés nés au Portugal car ces derniers représentent 14 % des employés de maison alors qu'ils ne représentent que 1,2 % de l'emploi total.

Champ : immigrés âgés de 15 à 64 ans, en emploi, en France (hors Mayotte).

Source : Insee, recensement de la population 2017 ; traitement : Dares.

⁵⁵ Pologne et Roumanie essentiellement.

3.3.3 Des agents de sécurité mais aussi des employés de soin et de la restauration issus d'Afrique subsaharienne

Très spécialisés dans les métiers de services, les immigrés nés en Afrique sont quatre fois plus présents parmi les agents de gardiennage, presque trois fois plus parmi les professionnels de la politique et du clergé, plus de deux fois plus parmi les employés de maison, les agents d'entretien et les cuisiniers et presque deux fois plus parmi certains métiers d'ouvriers du bâtiment que parmi l'emploi total (5 %) (tableau 17). Ces spécificités professionnelles en termes de surreprésentation relative sont partagées par les immigrés originaires du Maghreb comme de l'Afrique hors Maghreb, à l'exception des professionnels de la politique et du clergé où les immigrés originaires du Maroc et de la Tunisie sont moins nombreux.

Mais il existe aussi des spécificités professionnelles distinctes d'un pays à l'autre. Les immigrés nés en Algérie sont au moins deux fois plus présents parmi les assistantes maternelles et les conducteurs de véhicules que dans l'emploi total (1,2 %).

Certains métiers d'ouvriers du bâtiment et les ingénieurs informatiques recrutent plus fréquemment des immigrés originaires du Maroc et de la Tunisie. Les immigrés nés au Maroc représentent 1,2 % de l'emploi total et cette part est au moins multipliée par deux parmi les ouvriers du gros œuvre, les ouvriers qualifiés des travaux publics et les ingénieurs informatiques. Les immigrés nés en Tunisie représentent 0,4 % de l'emploi total et sont aussi au moins deux fois plus ouvriers du gros œuvre, ouvriers qualifiés du second œuvre et des travaux publics, conducteurs de véhicules et ingénieurs informatiques. Ces spécificités reflètent en partie les niveaux des diplômes très différenciés selon les générations au sein de la population maghrébine⁵⁶ (graphique 3.5 en annexe). Ceux qui exercent les métiers du bâtiment sont significativement plus âgés que ceux qui occupent les postes les plus qualifiés : la moitié des ouvriers du bâtiment, cités précédemment, nés au Maroc ou en Tunisie, ont moins de 43 ans contre 32 ans pour les ingénieurs informatiques.

Les immigrés d'Afrique du nord sont sur-représentés au sein des métiers du numérique⁵⁷. Relativement haut d'abord au fait qu'ils sont plutôt jeunes par rapport à la moyenne des immigrés⁵⁸ et qu'ils alimentent ainsi ces « métiers de jeunes » (voir partie 3.2). Par ailleurs, les étudiants maghrébins s'orientent davantage vers les filières des technologies de l'information et des télécommunications (tunisiens), des sciences naturelles, mathématiques et statistiques (ensemble des maghrébins) par rapport à la moyenne des jeunes de l'OCDE⁵⁹.

Si ces métiers ont déjà été identifiés comme des métiers spécifiques aux immigrés (partie 2), celui de bouchers charcutiers, boulangers ne l'est que pour la Tunisie, dont les immigrés ressortissants y sont presque deux fois plus présents qu'en moyenne dans l'emploi (tableau 17).

Les immigrés originaires d'Afrique hors Maghreb représentent 1,8 % de l'emploi et sont spécialisés dans les métiers de soin (aides à domicile et aides-soignants), d'employés et d'agents de maîtrise de l'hôtellerie-restauration.

⁵⁶ Les immigrés nés en Algérie au Maroc mais aussi au Sénégal ont des niveaux de diplômes particulièrement contrastés.

Goujon Anne, Ichou Mathieu et l'équipe de l'enquête DiPAS, « Le niveau d'instruction des immigrés : varié et souvent plus élevé que dans les pays d'origine », *Population & Sociétés*, vol. 541, n° 2, Ined, 2017, pp. 1-3

⁵⁷ De Maricourt Claire, Desjonquères Aurore, Michel Christophe, « Data scientists, community managers ... et informaticiens : quels sont les métiers du numérique ? », *L'économie et la société à l'ère du numérique*, Insee *Références*, édition 2019.

⁵⁸ Beauchemin Cris, Hamel Christelle, Simon Patrick (coordonnée par), *Trajectoires et Origines : enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, Ined-Insee, 2010.

⁵⁹ OCDE, « Education at a Glance 2018 : OECD indicators », OECD Publishing, Paris, 2018.

Tableau 17 : Les métiers où les immigrés nés en Afrique sont surreprésentés, triés selon la part décroissante d'immigrés nés en Afrique dans le métier

En %

	Immigrés							Ensemble	Non-immigrés
	Nés en Afrique								
	Algérie	Tunisie	Maroc	Afrique centrale	Afrique sahélienne	Autres Afrique			
Agents de gardiennage et sécurité	5,9	0,9	2,5	5,4	2,6	1,2	18,5	28,4	71,6
Professionnels de la politique et clergé	1,4	0,4	1,0	4,2	4,0	1,9	13,0	24,2	75,9
Employés de maison	1,7	0,6	2,8	2,2	1,7	2,9	11,9	38,8	61,2
Agents d'entretien	2,4	0,6	2,5	1,8	1,8	1,3	10,4	17,4	82,6
Cuisiniers	1,7	1,0	1,8	1,7	2,3	1,2	9,7	22,0	78,0
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction	1,8	1,3	2,6	0,6	1,2	1,6	9,0	27,0	73,0
Aides à domicile et aides ménagères	1,8	0,4	1,8	2,6	0,8	1,1	8,5	15,5	84,5
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	1,8	0,8	1,6	1,8	1,1	1,2	8,2	19,3	80,7
Ouvriers non qualifiés de la manutention	2,1	0,7	2,0	1,5	1,2	0,6	8,1	13,4	86,7
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	2,0	1,1	1,7	0,9	1,0	1,3	8,1	16,8	83,2
Ingénieurs de l'informatique	1,5	1,4	2,4	1,1	0,8	0,6	7,8	14,0	86,0
Assistantes maternelles	2,5	0,7	2,3	1,3	0,4	0,7	7,8	13,6	86,4
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	1,7	0,8	2,5	0,7	0,9	1,0	7,6	19,3	80,8
Ouvriers non qualifiés des industries de process	1,8	0,6	2,2	1,0	1,2	0,7	7,4	14,1	85,9
Conducteurs de véhicules	2,4	0,9	2,1	0,9	0,5	0,6	7,3	12,0	88,0
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	1,4	1,2	2,4	0,4	0,5	1,0	6,9	24,8	75,2
Ouvriers qualifiés de la manutention	1,6	0,5	1,8	1,2	0,7	0,5	6,2	10,4	89,6
Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment	1,5	1,1	1,5	0,7	0,4	0,9	5,9	14,5	85,6
Aides-soignants	1,1	0,2	0,9	2,4	0,6	0,6	5,8	8,8	91,2
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	1,3	0,5	1,5	1,3	0,5	0,6	5,7	11,5	88,5
Caissiers, employés de libre service	1,4	0,4	1,1	1,1	0,7	0,7	5,4	10,8	89,3
Ouvriers non qualifiés de la mécanique	1,4	0,5	1,6	0,6	0,6	0,4	5,1	11,3	88,8
Employés et opérateurs de l'informatique	1,1	0,4	1,2	1,3	0,5	0,6	5,0	11,1	88,9
Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics	1,6	0,6	1,7	0,3	0,5	0,3	5,0	10,5	89,5
Artisans et ouvriers artisanaux	1,3	0,4	1,2	0,8	0,8	0,6	5,0	12,6	87,5
Employés des services divers	1,5	0,6	1,3	0,8	0,5	0,4	4,9	11,7	88,3
Bouchers, charcutiers, boulangers	1,2	0,9	1,7	0,4	0,5	0,3	4,9	8,8	91,2
Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants	1,6	0,8	1,4	0,4	0,3	0,5	4,9	16,9	83,1
Techniciens de l'informatique	1,1	0,5	1,1	1,0	0,6	0,5	4,8	9,2	90,8
Médecins et assimilés	1,7	0,6	1,0	0,8	0,3	0,5	4,7	11,7	88,3
Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	1,1	0,5	1,3	0,9	0,5	0,5	4,7	10,0	90,0
Ouvriers qualifiés des industries de process	1,2	0,5	1,6	0,6	0,4	0,4	4,7	10,4	89,6
Ensemble des métiers	1,2	0,4	1,2	0,8	0,5	0,5	4,7	10,2	89,8

Lecture : en 2017, parmi les agents de gardiennage, 28 % sont immigrés et 19 % immigrés nés en Afrique.

Note : les cases vertes claires signalent les métiers parmi lesquels les immigrés d'un pays donné sont surreprésentés. Les cases vertes foncées signalent les métiers où la sur-représentation atteint au moins le double de la moyenne. Ex : agent de gardiennage et de sécurité est un métier spécifique aux immigrés nés en Algérie car ces derniers représentent 6 % des agents de gardiennage et de sécurité alors qu'ils ne représentent que 1,2 % de l'emploi total.

Champ : Personnes en emploi, France entière hors Mayotte.

Source : Insee, recensement de la population 2017.

Mais selon le pays d'origine, les spécificités professionnelles et les histoires migratoires diffèrent au sein de l'Afrique hors Maghreb : à partir des années 1960, les immigrés nés dans les pays sahéliens correspondaient aux premiers flux conséquents de l'Afrique subsaharienne. Ces travailleurs peu qualifiés travaillaient alors dans les industries de la vallée de la Seine (partie 5)⁶⁰. Alors que les immigrés originaires d'Afrique Guinéenne ou Centrale (pays du golfe de Guinée et pays francophones

⁶⁰ Ces immigrés n'ont pas le même profil que ceux du début du XXe siècle (essentiellement des marins venus travailler à Marseille ou des intellectuels pour se former).

Beauchemin Cris, Hamel Christelle, Simon Patrick (coordonnée par), *Trajectoires et Origines : enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, Ined-Insee, 2010, p.40.

Barou Jacques, *De l'Afrique à la France. D'une génération à l'autre*, Paris Armand Colin, Collection Sociétales, 256 p., 2011.

d’Afrique Centrale⁶¹) se caractérisaient par une immigration plus tardive, plus souvent liée à l’exil et par des travailleurs plus qualifiés ou dont les parents l’étaient⁶². Aujourd’hui, les immigrés en emploi nés en Afrique sahélienne sont surreprésentés parmi les ouvriers non qualifiés du gros œuvre, où ils sont plus de deux fois plus nombreux (alors que ceux originaires d’Afrique Guinéenne y sont sous-représentés) ainsi que dans les métiers d’ouvriers non qualifiés de l’industrie (manutention et industries de process).

3.3.4 Une forte spécialisation dans la restauration et le textile mais aussi dans des métiers qualifiés pour les immigrés originaires d’Asie

Très spécialisés également, les immigrés nés en Asie sont plus fréquents dans les métiers, spécifiques des immigrés, de l’hôtellerie-restauration et d’ouvriers du textile que dans l’emploi total (2 %) (tableau 18). Ils exercent ainsi cinq fois plus en tant que cuisiniers, quatre fois plus en tant qu’ouvriers qualifiés du textile, ou patrons et cadres de l’hôtellerie restauration et au moins trois fois plus en tant qu’ouvriers non qualifiés du textile, employés de maison et employés et agents de maîtrise de l’hôtellerie-restauration.

Ces spécialisations professionnelles se retrouvent dans l’ensemble des pays asiatiques.

En dehors de ces métiers communs, il demeure des spécificités nationales. En effet, issus de flux d’immigrations successifs, les immigrés nés en Asie ne constituent pas une population homogène, notamment en termes de qualification. Ainsi le Cambodge, le Laos et le Viêt Nam partagent une histoire commune d’exil dans les décennies 1970 et 1980, alors que les immigrations chinoises ou turques sont plus récentes⁶³. Aujourd’hui, les immigrés en emploi en France et nés en Turquie, moins souvent diplômés du supérieur⁶⁴, sont très nombreux à être ouvriers du bâtiment mais aussi de l’industrie, des métiers parfois moins spécifiques aux immigrés (tableau 18). Représentant 0,4 % de l’emploi, ils sont au moins dix fois plus nombreux parmi les ouvriers du gros œuvre, quatre fois plus parmi les ouvriers qualifiés des travaux publics, trois fois plus parmi les ouvriers qualifiés du second œuvre et deux fois plus parmi les ouvriers non qualifiés du second œuvre. Ils sont aussi au moins deux fois plus présents au sein des ouvriers de l’industrie de process et des ouvriers non qualifiés de l’enlèvement ou formage de métal et de la mécanique

Ingénieurs informatiques, personnels de recherche et métiers du commerce, identifiés comme des métiers spécifiques des immigrés, sont particulièrement ouverts aux immigrés originaires de Chine. Ces derniers exercent ainsi trois fois plus souvent dans la maîtrise des magasins et en tant qu’intermédiaires du commerce ou vendeurs (tableau 18). Davantage diplômés du supérieur que les non-immigrés⁶⁵ (graphique 3.6 en annexe), les immigrés en provenance de Chine sont aussi deux fois plus présents parmi les ingénieurs informatiques et des personnels d’études et de recherche que dans l’emploi total (tableau 18).

⁶¹ Pays d’Afrique anciennement sous administration française : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, république centrafricaine, Comores, république du Congo (Congo Brazzaville), Djibouti Gabon, Guinée, Côte d’Ivoire, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo. Ces pays sont associés à des droits de séjours particuliers et sont aujourd’hui encore francophones. Mais ils ne recoupent pas précisément la délimitation Afrique Centrale ou Guinéenne.

⁶² Beauchemin Cris, Hamel Christelle, Simon Patrick (coordonnée par), *Trajectoires et Origines : enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, Ined-Insee, 2010, p.40.

⁶³ Beauchemin Cris, Hamel Christelle, Simon Patrick (coordonnée par), *Trajectoires et Origines : enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, Ined-Insee, 2010, p.40.

⁶⁴ Goujon Anne, Ichou Mathieu et l’équipe de l’enquête DiPAS, « Le niveau d’instruction des immigrés : varié et souvent plus élevé que dans les pays d’origine », *Population & Sociétés*, vol. 541, n° 2, Ined, 2017, pp. 1-3.

⁶⁵ Goujon Anne, Ichou Mathieu et l’équipe de l’enquête DiPAS, « Le niveau d’instruction des immigrés : varié et souvent plus élevé que dans les pays d’origine », *Population & Sociétés*, vol. 541, n° 2, Ined, 2017, pp. 1-3.

Tableau 18 : Les métiers où les immigrés nés en Asie sont surreprésentés, triés selon la part décroissante d'immigrés nés en Asie dans le métier

En %

	Immigrés						Non-immigrés
	Nés en Asie					Ensemble	
	Turquie	Vietnam, Cambodge, Laos	Chine	Autres pays d'Asie	Asie		
Cuisiniers	0,7	1,2	1,8	3,9	7,7	22,0	78,0
Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	1,8	1,4	1,5	1,3	6,1	16,6	83,4
Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants	1,6	1,4	1,5	1,5	6,0	16,9	83,1
Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	2,0	1,2	1,2	1,0	5,3	13,1	86,9
Employés de maison	0,4	0,2	0,2	4,1	5,0	38,8	61,2
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	0,7	0,9	1,6	1,9	5,0	19,3	80,7
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	4,1	0,1	0,1	0,4	4,7	24,8	75,2
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction	3,7	0,1	0,1	0,5	4,4	27,0	73,0
Artisans et ouvriers artisanaux	0,7	0,7	0,3	1,1	2,8	12,6	87,5
Professionnels de la politique et clergé	0,3	0,6	0,2	1,8	2,8	24,2	75,9
Ouvriers qualifiés des industries de process	0,9	0,6	0,3	0,9	2,6	10,4	89,6
Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	0,4	0,4	0,7	1,0	2,5	10,7	89,4
Ouvriers non qualifiés des industries de process	1,0	0,7	0,1	0,6	2,4	14,1	85,9
Personnels d'études et de recherche	0,1	0,4	0,5	1,4	2,4	13,4	86,6
Ingénieurs de l'informatique	0,1	0,7	0,5	1,1	2,4	14,0	86,0
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	0,8	0,2	0,1	1,3	2,4	16,8	83,2
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	0,5	1,1	0,1	0,7	2,3	11,5	88,5
Caissiers, employés de libre service	0,3	0,5	0,3	1,1	2,2	10,8	89,3
Médecins et assimilés	0,1	0,4	0,1	1,6	2,1	11,7	88,3
Ouvriers non qualifiés de la manutention	0,5	0,6	0,2	0,8	2,1	13,4	86,7
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	1,7	0,1	0,0	0,3	2,1	19,3	80,8
Employés et opérateurs de l'informatique	0,1	0,6	0,3	1,1	2,0	11,1	88,9
Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment	1,1	0,2	0,1	0,7	2,0	14,5	85,6
Professionnels de la communication et de l'information	0,2	0,2	0,3	1,3	2,0	11,5	88,5
Vendeurs	0,2	0,3	0,6	0,8	2,0	8,9	91,1
Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal	0,9	0,7	0,0	0,3	1,9	9,8	90,2
Employés des services divers	0,4	0,2	0,3	1,0	1,9	11,7	88,3
Coiffeurs, esthéticiens	0,3	0,6	0,4	0,6	1,9	8,1	91,9
Ouvriers non qualifiés de la mécanique	0,8	0,5	0,1	0,5	1,8	11,3	88,8
Professionnels des arts et des spectacles	0,1	0,2	0,3	1,1	1,8	10,2	89,9
Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme	0,3	0,3	0,3	0,9	1,7	9,9	90,1
Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	0,3	0,8	0,0	0,6	1,7	10,0	90,0
Techniciens et agents de maîtrise des matériaux souples, du bois et des industries graphiques	0,5	0,7	0,2	0,4	1,7	7,6	92,4
Cadres du bâtiment et des travaux publics	0,2	0,3	0,2	1,0	1,7	11,2	88,8
Ouvriers qualifiés de la mécanique	0,7	0,6	0,0	0,3	1,6	9,2	90,8
Agents de gardiennage et de sécurité	0,3	0,3	0,1	0,9	1,6	28,4	71,6
Agents d'entretien	0,4	0,2	0,1	0,9	1,6	17,4	82,6
Dirigeants d'entreprises	0,5	0,2	0,3	0,7	1,6	8,8	91,2
Ensemble des métiers	0,4	0,3	0,2	0,7	1,6	10,2	89,8

Lecture : en 2017, parmi les cuisiniers, 22 % sont immigrés et 8 % sont immigrés nés en Asie.

Note : les cases violettes claires signalent les métiers parmi lesquels les immigrés d'un pays donné sont surreprésentés. Les cases violettes foncées signalent les métiers où la sur-représentation atteint au moins le double de la moyenne. Ex : cuisinier et aide de cuisine est un métier spécifique aux immigrés nés en Turquie car ces derniers représentent 0,7 % des cuisiniers et aides de cuisine alors qu'ils ne représentent que 0,4 % de l'emploi total.

Champ : immigrés âgés de 15 à 64 ans, en emploi, en France (hors Mayotte).

Source : Insee, recensement de la population 2017 ; traitement : Dares.

Les immigrés nés au Viêt Nam, Cambodge et Laos sont en revanche spécialisés dans certains métiers habituellement spécifiques aux non-immigrés : coiffeurs, esthéticiens⁶⁶ (deux fois plus), ouvriers de

⁶⁶ Ils viennent aussi plus souvent de familles de commerçants et d'artisans.

l'industrie (de deux à quatre fois plus⁶⁷). Relativement diplômés⁶⁸ (graphique 3.6 en annexe), ils sont aussi deux fois plus présents dans certains métiers plus qualifiés : ingénieurs informatiques, techniciens et agents de maîtrise des matériaux souples, professionnels de la politique et clergé.

Enfin, les immigrés nés dans les autres pays d'Asie constituent une main d'œuvre hétérogène : pour les trois quarts en provenance de 10 pays (Sri Lanka, Liban, Inde, Philippines, Arménie, Pakistan, Iran, Thaïlande, Japon et Corée du Sud), ils sont six fois plus nombreux parmi les employés de maison (Philippines en particulier), plus de deux fois plus professionnels de la politique et du clergé mais aussi spécialisés dans des métiers à la fois très qualifiés et spécifiques des immigrés. Ils sont ainsi deux fois plus médecins (Liban, Syrie, Iran) et personnels de recherche (Liban, Inde, Iran).

3.3.5. Des métiers peu qualifiés typiques de l'ensemble des immigrés pour les natifs d'Amérique Centrale ou Latine

Installés relativement récemment, les immigrés nés dans les pays d'Amérique Centrale et du Sud (dont huit sur dix proviennent des 7 pays suivants : d'Haïti, Brésil, Colombie, Pérou, Argentine, Mexique, Chili) sont spécialisés dans des métiers typiques des immigrés, comme ceux de services à la personne, alors que les immigrés nés dans des pays anglo-saxons s'orientent davantage vers d'autres métiers qualifiés, généralement plus répandus parmi les non-immigrés ou les immigrés ressortissants de l'UE à 15.

Représentant 0,5 % de l'emploi, les immigrés nés en Amérique Centrale et du Sud sont cinq fois plus présents parmi les employés de maison et deux fois plus parmi les cuisiniers, agents de gardiennage et aides à domicile. Mais ils sont aussi particulièrement nombreux parmi les ouvriers non qualifiés du gros œuvre, les professionnels de la politique et du clergé (trois fois plus) et des arts et spectacles (deux fois plus) (tableau 19). Les immigrés nés en Amérique du Nord et Océanie ne représentent que 0,1 % de l'emploi mais sont plus nombreux parmi les formateurs (neuf fois plus), les professionnels de la communication (huit fois plus), des arts et spectacles (six fois plus), les personnels d'études et de recherche (quatre fois plus), les professionnels du droit, les cadres des services administratifs, les enseignants (trois fois plus), les professionnels de l'action culturelle, les ingénieurs informatiques (deux fois plus), mais aussi parmi les professionnels de la politique et du clergé (quatorze fois plus) (tableau 19).

Beauchemin Cris, Hamel Christelle, Simon Patrick (coordonnée par), *Trajectoires et Origines : enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, Ined-Insee, 2010.

⁶⁷ Ouvriers de l'électricité, électronique, d'enlèvement ou formage de métal, des industries graphiques, artisans et ouvriers artisanaux, ouvriers peu qualifiés des industries de process, de la manutention, ouvriers qualifiés de la mécanique.

⁶⁸ Ils le sont davantage que les autres immigrés et que les personnes restées au Viêt Nam.

Goujon Anne, Ichou Mathieu et l'équipe de l'enquête DiPAS, « Le niveau d'instruction des immigrés : varié et souvent plus élevé que dans les pays d'origine », *Population & Sociétés*, vol. 541, n° 2, Ined, 2017, pp. 1-3.

Tableau 19 : Les métiers où les immigrés nés en Amérique ou Océanie sont surreprésentés, triés selon la part décroissante d'immigrés nés en Amérique ou Océanie dans le métier

En %

	Immigrés				Non-immigrés
	Nés en Amérique ou Océanie			Ensemble	
	Amerique du Nord, Océanie	Autres pays d'Amérique	Ensemble		
Professionnels de la politique et clergé	1,4	1,5	2,9	24,2	75,9
Employés de maison	0,0	2,3	2,4	38,8	61,2
Formateurs	0,9	0,8	1,7	12,0	88,0
Professionnels des arts et spectacles	0,6	1,0	1,5	10,2	89,9
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction	0,0	1,5	1,5	27,0	73,0
Professionnels de la communication et de l'information	0,8	0,6	1,4	11,5	88,5
Personnels d'études et de recherche	0,4	0,9	1,3	13,4	86,6
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	0,1	1,1	1,2	19,3	80,7
Cuisiniers	0,1	1,0	1,0	22,0	78,0
Agents de gardiennage et sécurité	0,1	1,0	1,0	28,4	71,6
Aides à domicile et aides ménagères	0,0	1,0	1,0	15,5	84,5
Assistants maternelles	0,1	0,8	0,9	13,6	86,4
Cadres du bâtiment et des travaux publics	0,2	0,7	0,9	11,2	88,8
Agents d'entretien	0,0	0,9	0,9	17,4	82,6
Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants	0,3	0,6	0,9	8,1	91,9
Marins, pêcheurs, aquaculteurs	0,1	0,7	0,9	4,2	95,8
Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants	0,2	0,6	0,8	16,9	83,1
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	0,0	0,7	0,8	24,8	75,2
Employés des services divers	0,3	0,5	0,8	11,7	88,3
Ingénieurs de l'informatique	0,3	0,5	0,8	14,0	86,0
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	0,0	0,8	0,8	16,8	83,2
Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme	0,1	0,6	0,7	9,9	90,1
Cadres des services administratifs, comptables et financiers	0,3	0,4	0,7	8,5	91,5
Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment	0,0	0,6	0,7	14,5	85,6
Enseignants	0,3	0,4	0,7	6,4	93,6
Artisans et ouvriers artisanaux	0,1	0,6	0,7	12,6	87,5
Employés administratifs d'entreprise	0,1	0,5	0,7	9,6	90,4
Professionnels du droit (hors juristes en entreprise)	0,3	0,3	0,6	5,6	94,4
Employés et opérateurs de l'informatique	0,1	0,5	0,6	11,1	88,9
Ensemble des métiers	0,1	0,5	0,6	10,2	89,8

Lecture : en 2017, parmi les employés de maison, 39 % sont immigrés et 2 % sont immigrés nés en Amérique ou Océanie : 0 % nés en Amérique du Nord ou Océanie et 2 % nés dans d'autres pays d'Amérique.

Note : les cases jaunes claires signalent les métiers parmi lesquels les immigrés d'un pays donné sont surreprésentés. Les cases jaunes foncées signalent les métiers où la sur-représentation atteint au moins le double de la moyenne. Ex : professionnel de la politique et du clergé est un métier spécifique aux immigrés nés en Amérique du Nord, Océanie car ces derniers représentent 1,4 % des professionnels de la politique et du clergé alors qu'ils ne représentent que 0,1 % de l'emploi total.

Champ : Immigrés âgés de 15 à 64 ans, en emploi, en France (hors Mayotte).

Source : Insee, recensement de la population 2017 ; traitement : Dares.

4. Une typologie synthétique des 35 métiers spécifiques des immigrés

Les métiers plus souvent occupés par les immigrés que par les non-immigrés sont assez divers et cette spécificité peut varier selon le sexe, l'âge et l'origine géographique des immigrés (partie 3). Cette partie vise à synthétiser la variété des 35 métiers du palmarès des métiers dont la part d'immigrés dans l'emploi est supérieure à celle dans l'emploi total (10,2%, partie 2). Ils peuvent en effet être regroupés en cinq catégories bien différenciées au regard du niveau de qualification, du temps de travail, du type de contrat de travail, des conditions de travail et du niveau de tension sur le marché du travail.

Cette typologie est obtenue via une analyse en composantes principales (ACP) (encadré 1). Les caractéristiques les plus discriminantes des 35 métiers « immigrés » sont les tensions et le niveau de qualification tandis que les contraintes physiques ou psychosociales ont permis de mieux définir les contours des différents groupes. L'analyse de l'histogramme des valeurs propres conduit à ne retenir que les trois premiers axes qui expliquent plus de 63 % de l'inertie totale (cf. annexe 4).

Une typologie en cinq classes

A partir de ces trois axes, on procède à une classification ascendante hiérarchique sur les coordonnées des 35 métiers « immigrés » (voir annexe 4). Cela conduit à une typologie en cinq classes de métiers bien différenciées au regard des conditions d'emploi et de travail.

Tableau 20 : Les caractéristiques des emplois des métiers « immigrés »

En %

	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5
	Employés non qualifiés	Cadres du bâtiment et ingénieurs informatiques	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés	Classe de métiers diversifiés
Contrats courts (CDD, intérim, autres)	18,1	6,3	15,6	30,7	15,8
Temps partiel	40	5	12	18	19
Statuts non-salariés	4,0	4,8	18,1	0,0	25,2
cadres	0	100	0	0,0	63,0
professions intermédiaires	0	0	0	0,0	24,5
employés non qualifiés	100	0	0	0	0
ouvriers non qualifiés	0	0	0	0	12,5
employés qualifiés	0	0	0	0	0
ouvriers qualifiés	0	0	100	100	0
Tension sur le métier (indice entre 0 et 5)	0,217	2,25	0,329	0,33	0,725
Conditions de travail					
Contraintes psychosociales dans son travail élevées	45,7	40,2	54,6	52,7	58,2
Contraintes physiques élevées	13,8	3,1	10,0	47,0	38,8
Contraintes de temps dans son travail élevées	41,6	36,6	54,6	28,7	35,2
Reconnaissance élevée dans son travail	67,1	67,8	68,8	51,4	60,1

Lecture : 40 % des immigrés de la classe 1, « les employés peu qualifiés », sont occupés à temps partiel.

Champ : 15-64 ans immigrés en emploi dans un des 35 métiers « immigrés » (partie 2) en France (hors Mayotte).

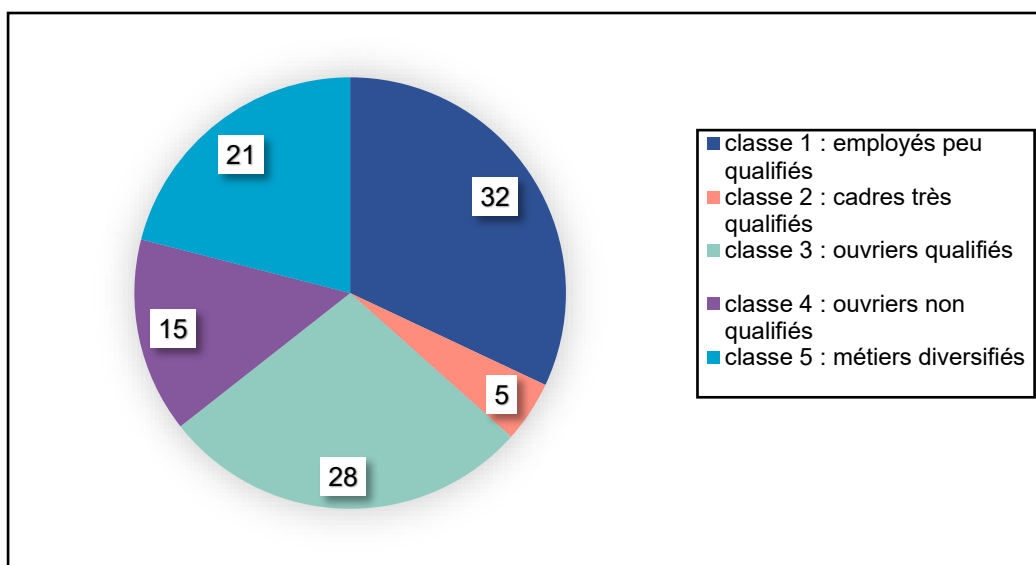
Sources : Insee, recensement de la population 2017 ; enquête CT-RPS 2016, Dares, DGAFP, Drees et Insee ; .Pôle emploi - Dares, métiers en tensions ; traitement : Dares.

4.1 La classe 1 : des employés peu qualifiés

Le premier des cinq groupes rassemble sept métiers d'employés peu qualifiés. Cette classe, la plus nombreuse, représente 32 % des emplois des métiers « immigrés » (graphique 8). Elle regroupe les caissiers ou employés de libre-service (7 % des effectifs de la classe) et des métiers peu qualifiés de services aux particuliers et aux collectivités : les employés de maison (7 %), les aides à domicile et

aides ménagères (15 %), les assistantes maternelles (11 %), les agents de gardiennage et de sécurité (12 %), les agents d'entretien (43 %), les employés de services divers (4 %) (graphique 9).

Graphique 8 : Part des classes de la typologie dans l'ensemble des métiers « immigrés »

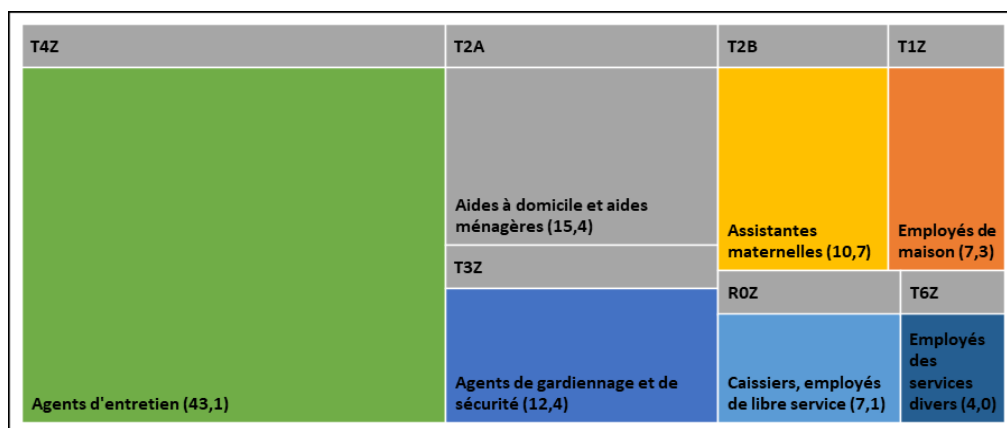


Lecture : la classe 2 des « cadres très qualifiés » représente 5 % des effectifs des 35 métiers de la typologie.
 Champ : 15-64 ans immigrés en emploi dans un des 35 métiers « immigrés » (partie 2) en France (hors Mayotte).
 Sources : Insee, recensement de la population 2017 ; enquête CT-RPS 2016, Dares, DGAFP, Drees et Insee ; Pôle emploi - Dares, métiers en tensions ; traitement : Dares.

Les personnes exerçant ces métiers se déclarent plutôt moins souvent exposées à de fortes contraintes physiques dans l'exécution de leur travail (14 %), mais plus souvent à des risques psycho-sociaux élevés (46 %) ou à de fortes contraintes de temps pour réaliser leur travail (42 %).

Peu valorisées, ces professions sont pratiquées très majoritairement par des femmes (74 %, tableau 21). Environ 40 % des personnes de ce groupe sont à temps partiel contre 23 % en moyenne. Les contraintes de temps et les risques psychosociaux sont plus souvent déclarés par les personnes appartenant à ce groupe. Tous ces métiers comptent beaucoup de personnes âgées de 30 à 49 ans et certains emploient aussi une plus forte proportion de personnes de 50 ans ou plus. Les caissiers et les employés de libre-service se distinguent toutefois par une plus faible proportion de seniors .

Graphique 9 : Les métiers de la classe 1 « les employés peu qualifiés »



Lecture : la famille professionnelle des agents d'entretien représente 43,1 % des effectifs de la classe 1.
 Champ : 15-64 ans, immigrés en emploi dans un des métiers de la classe 1, en France (hors Mayotte).
 Sources : Insee, recensement de la population 2017 ; enquête CT-RPS 2016, Dares, DGAFP, Drees et Insee ; Pôle emploi - Dares, métiers en tensions ; traitement : Dares.

Tableau 21 : Caractéristiques sociodémographiques des cinq classes de la typologie

En %

variables illustratives	Classe 1 (32,1%)	Classe 2 (4,6%)	Classe 3 (27,9%)	Classe 4 (14,6%)	Classe 5 (21,0%)	100%		
	Employés peu qualifiés	cadres du bâtiment et ingénieurs informatiques	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés	métiers diversifiés	Ensemble des classes	ensemble des immigrés	ensemble des non immigrés
Sexe								
hommes	26	71	87	82	61	59	55	51
femmes	74	29	13	18	39	41	45	49
Diplôme								
sans diplôme ou BEPC	48	4	42	54	21	40	30	12
CAP, BEP ou équivalent	19	3	26	21	10	19	17	25
BAC ou équivalent	17	4	18	15	14	16	16	21
Supérieur (Bac+1 ou plus)	16	90	14	10	55	26	36	42
Age								
Jeunes (<=29 ans)	9	25	11	16	15	13	12	18
adulte (30-49 ans)	52	54	57	55	54	55	56	51
Senior (50 ans ou plus)	39	21	32	29	31	33	33	31
Age d'arrivée								
arrivé à l'âge de 10 ans ou moins	23	18	28	27	22	24	28	
arrivé à l'âge de 11-18 ans	13	15	14	13	13	13	13	
arrivé à 19 ans ou plus	64	67	58	60	65	62	59	
part des personnes ayant la nationalité française	41	45	37	30	41	39	43	
Temps partiel	40	5	12	18	19	23	21	16
Contrats et statut								
contrats courts (CDD,interim, autres)	18	6	16	29	14	18	16	11
CDI	70	88	65	69	50	65	64	60
Fonctionnaire	8	0	1	2	6	4	8	18
non salariés	4	5	18	0	31	13	12	11
Origines géographiques détaillées								
Portugal, Espagne, Italie	19	10	20	15	16	18	17	
Autres pays de l'UE	7	12	8	9	16	10	12	
Autres pays d'Europe	3	4	4	5	4	4	5	
Maghreb	31	35	30	32	23	29	28	
Afrique	26	16	16	20	14	19	18	
Turquie	2	1	7	6	5	5	4	
Chine	1	3	2	1	4	2	2	
Viet Nam, Cambodge, Laos	1	4	3	4	3	3	3	
Autres pays d'Asie	6	8	7	6	9	7	7	
Amérique du Nord, Océanie	0	2	0	0	2	1	1	
Autres pays d'Amériques	4	4	3	3	4	4	4	

Lecture : les femmes représentent 74 % des effectifs totaux de la classe 1 « les employés peu qualifiés ».

Champ : 15-64 ans, immigrés en emploi dans un des 35 métiers « immigrés » (partie 2) en France (hors Mayotte).

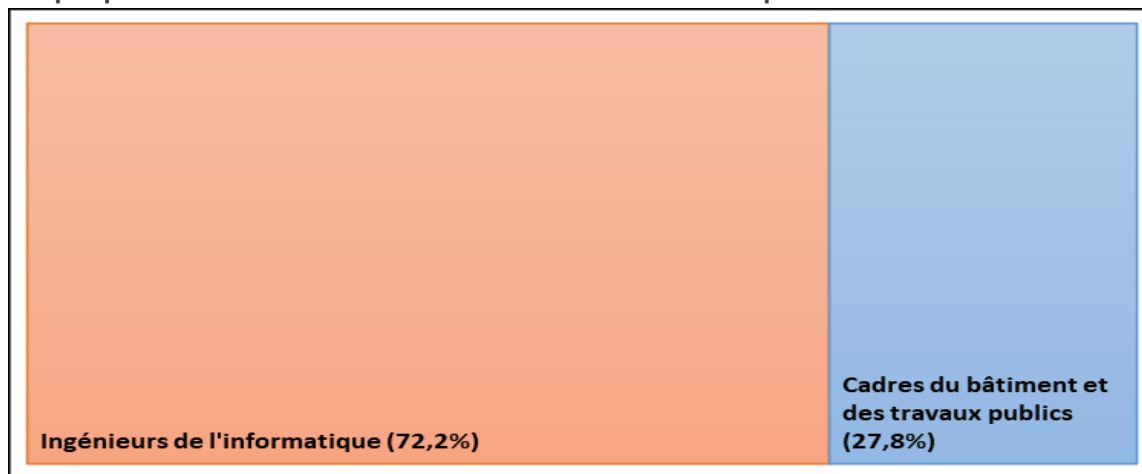
Sources : Insee, recensement de la population 2017 ; Pôle emploi - Dares, métiers en tensions ; traitement : Dares.

4.2 La classe 2 : des cadres en tension

Les cadres du bâtiment et les ingénieurs en informatique sont les deux métiers qui forment **ce deuxième groupe**. Ce groupe ne rassemble que 5 % de l'ensemble des métiers « immigrés ». Les ingénieurs de l'informatique sont pratiquement les trois quarts des effectifs de cette classe (graphique 10). A l'inverse du premier groupe, ces métiers sont très qualifiés. En outre, les tensions très fortes sur le marché du travail sont une autre caractéristique de ce groupe (l'indicateur de tension est de 2,2 pour ces métiers contre 0,5 pour l'ensemble des métiers « immigrés », tableau 20). Si les personnes exerçant dans ces deux métiers déclarent avoir une forte reconnaissance professionnelle, elles

déclarent aussi de fortes contraintes de temps, mais dans des proportions moindres que les personnes des classes 1 et 3, et des risques psychosociaux élevés. Les plus jeunes (âgés de 29 ans ou moins) y sont deux fois plus représentés que parmi l'ensemble des 35 métiers « immigrés » (tableau 21). Ces métiers comptent une proportion de 29 % de femmes.

Graphique 10 : Les métiers de la classe 2 « les cadres très qualifiés »



Lecture : la famille professionnelle des ingénieurs informatiques représente 72,2 % des effectifs de la classe 2.

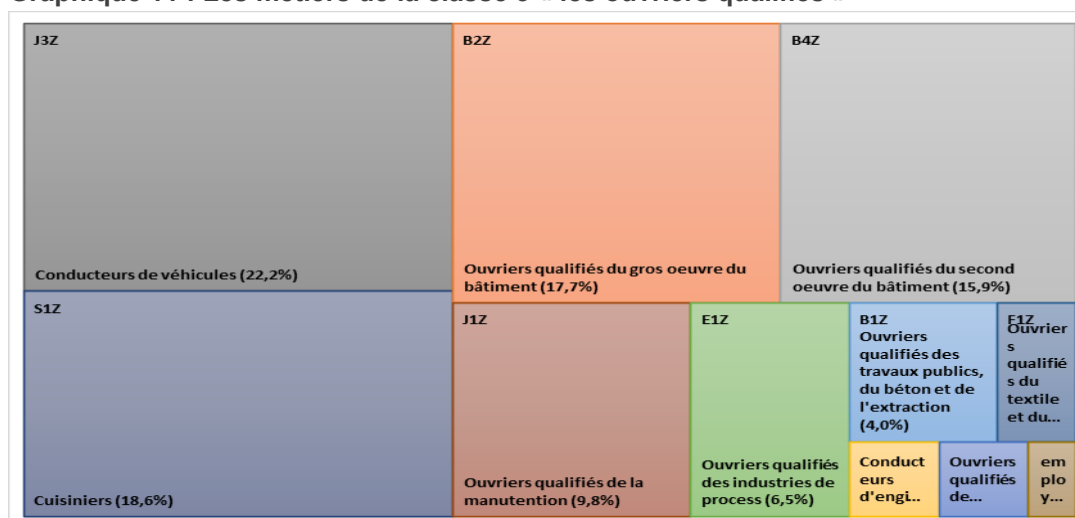
Champ : 15-64 ans, immigrés en emploi dans un des métiers de la classe 2, en France (hors Mayotte).

Sources : Insee, recensement de la population 2017 ; enquête CT-RPS 2016, Dares, DGAFP, Drees et Insee ; Pôle emploi - Dares, métiers en tensions ; traitement : Dares.

4.3 La classe 3 : des ouvriers qualifiés

Le **troisième groupe** formé de sept métiers d'ouvriers qualifiés, représente environ 28 % de l'ensemble des emplois des métiers « immigrés » (graphique 8). Les conducteurs de véhicules (22 % des effectifs de la classe), les cuisiniers (19 %), les ouvriers qualifiés du gros œuvre (18 %) sont les plus nombreux dans cette classe (graphique 11). Les contraintes de temps élevées sont fréquemment déclarées (45 %) de même que les risques psychosociaux (55 %). Ces métiers occupés essentiellement par des hommes (87 %) sont qualifiés ; ils exigent souvent un diplôme ou une certification (cuisiniers par exemple ou conducteurs de véhicules). Les jeunes (âgés de 29 ans ou moins) y sont plus rares (11 %), mais les seniors (âgés de 50-64 ans) assez nombreux (32%) (tableau 21).

Graphique 11 : Les métiers de la classe 3 « les ouvriers qualifiés »



Lecture : la famille professionnelle des conducteurs de véhicules représente 22,2 % des effectifs de la classe 3.

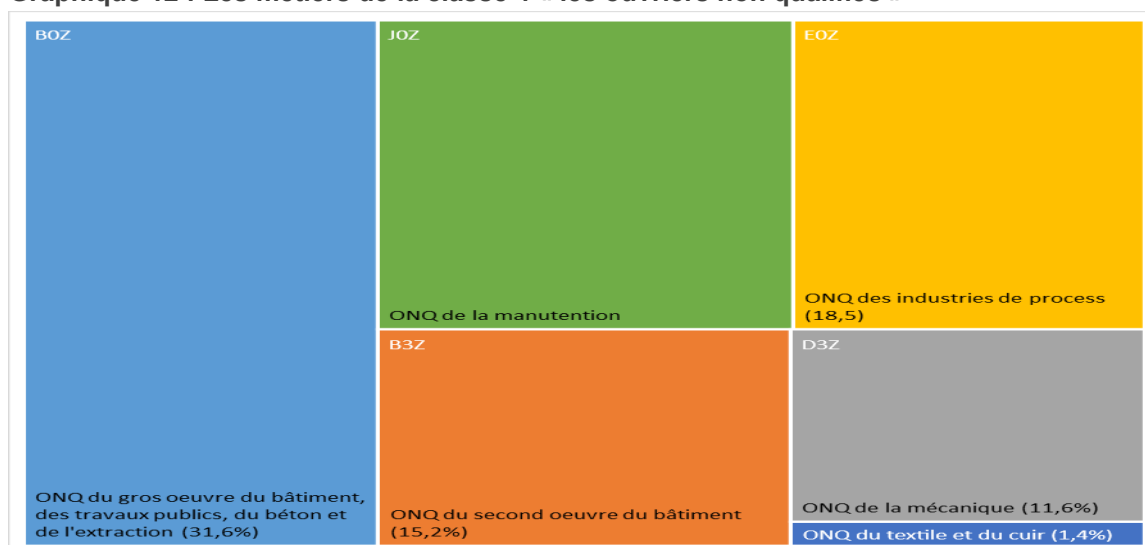
Champ : 15-64 ans, immigrés en emploi dans un des métiers de la classe 3, en France (hors Mayotte).

Sources : Insee, recensement de la population 2017 ; enquête CT-RPS 2016, Dares, DGAFP, Drees et Insee ; Pôle emploi - Dares, métiers en tensions ; traitement : Dares.

4.4 La classe 4 : des ouvriers non qualifiés

Les métiers manuels non qualifiés (ouvriers non qualifiés du bâtiment, de la manutention, ouvriers non qualifiés des industries de process ou de la mécanique) constituent le **quatrième groupe** (graphique 12). Ils forment environ 15 % de l'ensemble des emplois « immigrés ». Si la moitié des personnes exerçant ces métiers déclarent avoir une forte reconnaissance de leur travail, elles déclarent aussi que leur travail les expose à de fortes contraintes physiques (68 %) et à des risques psychosociaux élevés (57 %). En revanche, les tensions sur ces métiers sont peu élevées (43,4 % contre 54 % en moyenne pour les immigrés.). Les hommes représentent 85 % de ce groupe. Les contrats courts (CDD, intérim) y sont plus fréquents que sur l'ensemble de l'emploi (31 % contre 18 %). Ces métiers sont plus souvent pratiqués par des personnes âgées de 30 à 49 ans, mais on trouve une part de plus jeunes assez élevée (16 %).

Graphique 12 : Les métiers de la classe 4 « les ouvriers non qualifiés »



Lecture : la famille professionnelle des ouvriers non qualifiés du textile et du cuir (D3Z) représente 1,4 % des effectifs de la classe 4.

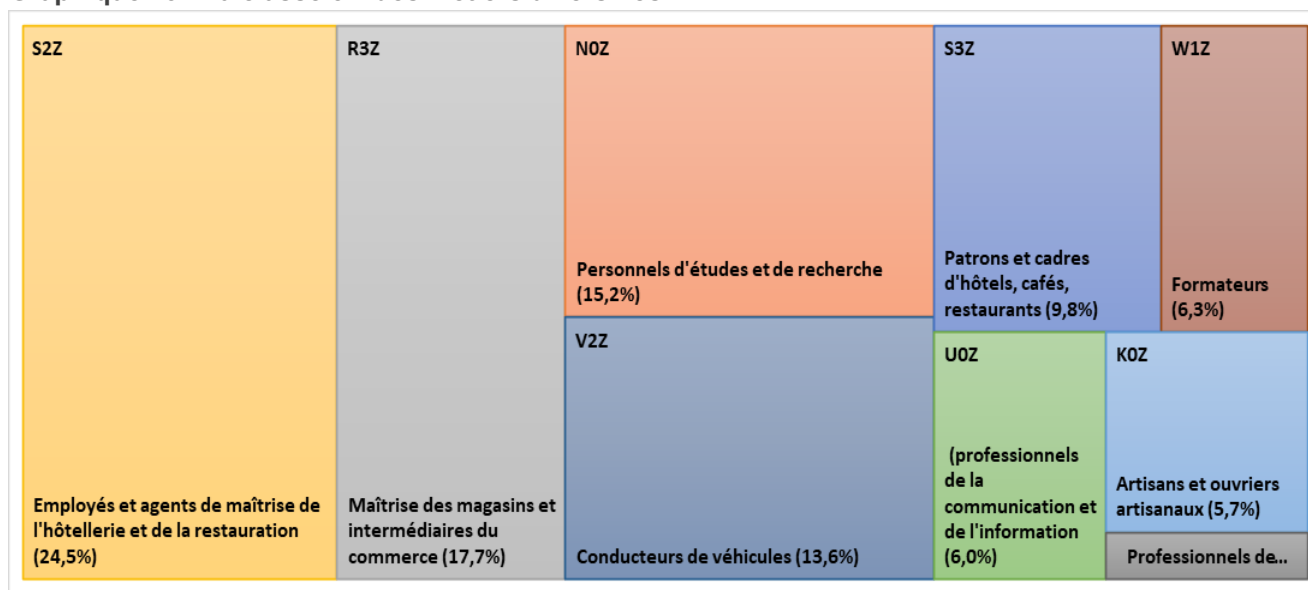
Champ : 15-64 ans, immigrés en emploi dans un des métiers de la classe 4, en France (hors Mayotte).

Sources : Insee, recensement de la population 2017 ; enquête CT-RPS 2016, Dares, DGAFP, Drees et Insee. Pôle emploi - Dares, métiers en tensions ; traitement : Dares.

4.5 La classe 5 : des métiers diversifiés

Le **cinquième groupe** forme une classe de métiers diversifiés. On y trouve en effet des artisans, des patrons d'hôtels, cafés et restaurants mais aussi le personnel d'études ou de recherche ou les formateurs. Ces métiers forment 21 % des emplois (graphique 13). Ce groupe de métiers comporte la part la plus élevée de non-salariés (31 % contre 13 % en moyenne pour les métiers du palmares). Il est principalement formé de cadres (62 %) mais aussi de professions intermédiaires (25%). Les personnes de ce groupe sont 60 % à déclarer avoir une forte reconnaissance de leur travail, mais elles sont aussi 59 % à déclarer être exposées à des risques psychosociaux élevés.

Graphique 13 : La classe 5 « des métiers diversifiés »



Lecture : la famille professionnelle du personnel d'études et de recherches représente 15,2 % des effectifs de la classe 5.

Champ : 15-64 ans, immigrés en emploi dans un des métiers de la classe 5, en France (hors Mayotte).

Sources : Insee, recensement de la population 2017 ; enquête CT-RPS 2016, Dares, DGAFP, Drees et Insee. Pôle emploi - Dares, métiers en tensions ; traitement : Dares.

5. La spécificité des métiers des immigrés selon les régions

5.1 Une répartition de l'emploi immigré très variable selon les régions

L'emploi régional des immigrés est très inégalement réparti. Historiquement les régions situées à l'est du territoire sont celles qui ont accueilli les flux migratoires. À l'ouest, le besoin en main-d'œuvre immigrée a été moins important en raison de la présence d'une main-d'œuvre rurale et agricole nombreuse qui a rejoint le salariat industriel ou celui des services⁶⁹. Aujourd'hui, la géographie des immigrés en France reflète les besoins successifs de main-d'œuvre (reconstruction suite à la deuxième guerre mondiale, industrie sidérurgique et automobile ou extension des zones urbaines depuis les années 60⁷⁰), la proximité du pays d'origine, la répartition de l'activité économique sur le territoire et les flux migratoires encore très marqués par le regroupement familial.

L'Île-de-France concentre à elle seule 45 % de l'ensemble des emplois des immigrés contre 21 % de l'ensemble des emplois en France (graphique 14). Globalement, les immigrés sont fortement concentrés dans les grandes aires urbaines. À l'opposé, très peu d'emplois immigrés sont localisés dans les Drom (1,2 %), en Corse (0,6 %), ou encore dans le nord-ouest de la France – 1,9 % en Bretagne et 2,1 % en Normandie. Les autres régions représentent chacune entre 4 % et 11 % environ de l'emploi national des immigrés.

Vu autrement, la part des immigrés dans l'emploi varie donc aussi fortement selon les régions. Ainsi, la Guyane (29 %), l'Île-de-France (22 %) et la Corse (12 %) sont les trois régions dont la part des immigrés dans l'emploi régional total est supérieure à la moyenne nationale (10,2 %) (carte). L'immigration, particulièrement élevée en Guyane, s'explique par son niveau de vie élevé relativement à celui des pays environnants⁷¹.

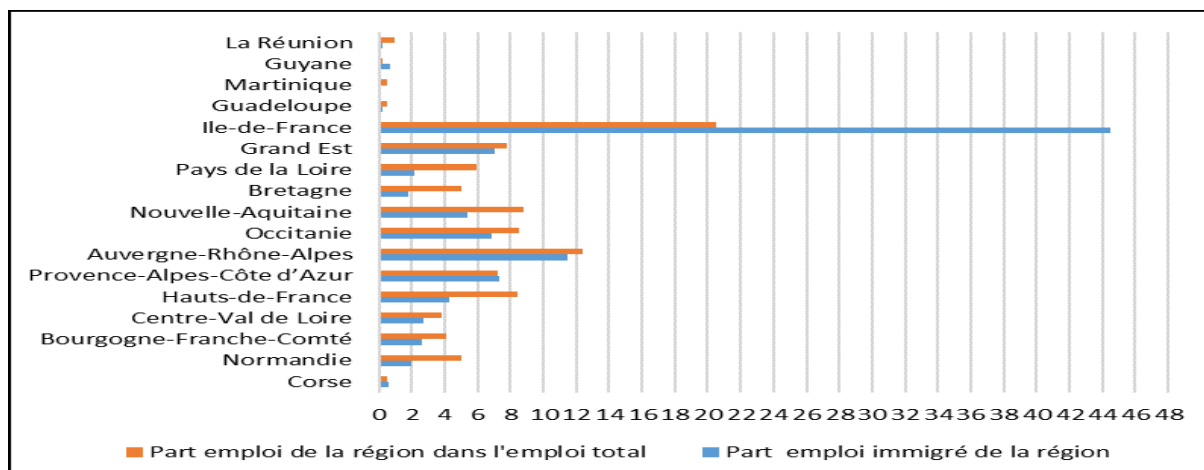
69 A.-M. Faidutti-Rudolph, « L'évolution de l'immigration en France de 1946 à 1960 », L'Information Géographique, 1962, 26-4, pp. 152-160.

70 C. Brutel, « La localisation géographique des immigrés : une forte concentration dans l'aire urbaine de Paris », Insee Première, n° 1591, avril 2016.

71 R. Charrier, Synthèse démographique de la Guyane, Insee-Flash Guyane, n° 57, janvier 2017.

Graphique 14 : Répartition de l'emploi des immigrés selon la région

En %



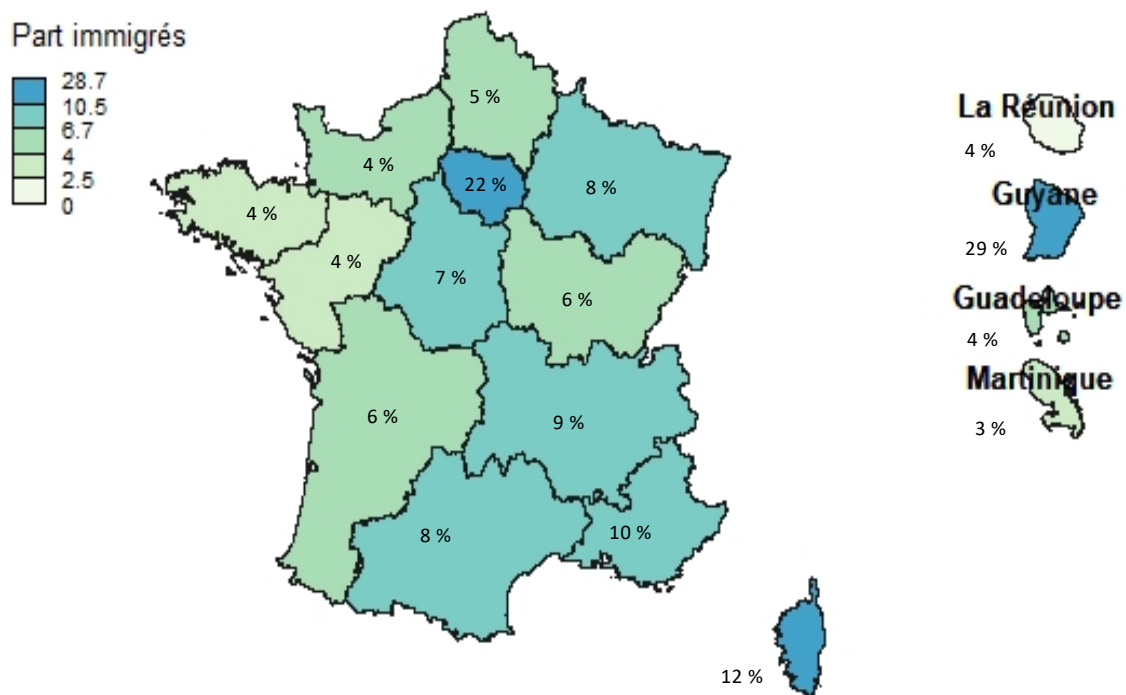
Lecture : en 2017, la part de l'emploi de la région Nouvelle-Aquitaine (emploi de la région/emploi total) est de 8,8 % et la région représente 5,4 % des emplois totaux des immigrés (emplois immigrés en Nouvelle-Aquitaine/emplois totaux des immigrés); traitement : Dares.

Champ : Insee, 15-64 ans en emploi en France (hors Mayotte).

Source : Insee, recensement de la population 2017.

Carte : Part des immigrés dans l'emploi total de chaque région

En %



Lecture : en 2017, les immigrés occupent 22 % des emplois totaux en Île-de-France

Champ : 15-64 ans en emploi en France (hors Mayotte).

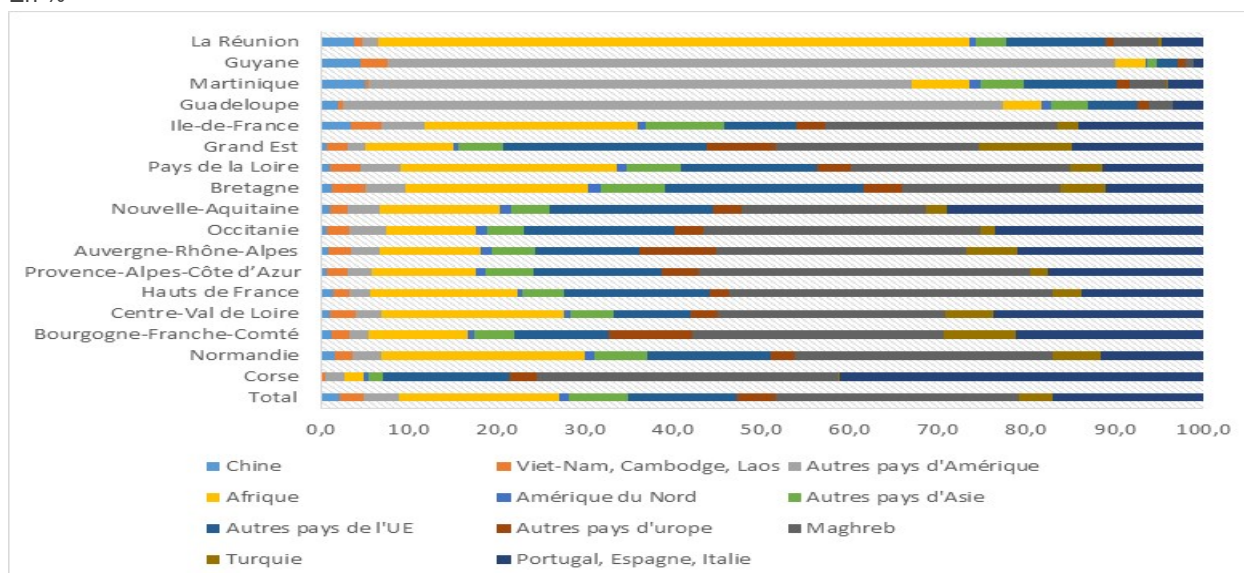
Source : Insee, recensement de la population 2017 ; traitement : Dares.

5.2 Une répartition régionale très différente des emplois selon l'origine géographique des immigrés

La localisation des travailleurs immigrés varie en outre selon leur origine géographique. La concentration de l'emploi immigré en Île-de-France (45 %), attractive par son poids économique, est encore plus marquée parmi les travailleurs nés en Asie ou en Afrique, issus de migrations les plus récentes : les trois quarts de ceux venus de Chine et les deux tiers de ceux nés en Afrique sahélienne travaillent en Île-de-France. En dehors de l'Île-de-France, la localisation géographique des immigrés peut être déterminée par la proximité avec le pays de naissance ou par une spécialisation régionale des activités. Ainsi, les travailleurs venus de l'Europe du Sud (Portugal, Espagne ou Italie) se sont installés plus souvent en Auvergne-Rhône-Alpes ou en Occitanie, régions frontalières de leur pays de naissance : respectivement 21,0 % et 23,6 % des immigrés en emploi dans ces régions sont nés en Europe du Sud contre 17 % parmi l'ensemble des immigrés au niveau national (graphique 15). C'est aussi le cas des immigrés nés dans le Maghreb ; ces derniers sont toutefois aussi plus souvent installés dans les Hauts-de-France, en lien avec l'implantation de l'industrie métallurgique ou mécanique. Du fait de sa proximité avec l'Allemagne (qui compte une forte minorité d'origine turque), la région Grand-Est emploie plus souvent les travailleurs venus de Turquie (19,3 %) mais également ceux de l'Europe (notamment hors UE15, 12,5 %).

Graphique 15 : Répartition des origines des immigrés en emploi par région

En %



Note : Autres pays d'Europe : Danemark, Suède, Finlande, Allemagne, Autriche, Grèce, Belgique, Royaume-Uni, Pays-Bas, Irlande, Luxembourg.

Autres pays de l'UE à 28 : Estonie, Lettonie, Lituanie, Bulgarie, Hongrie, Roumanie, République Tchèque, Slovaquie, Croatie, Pologne, Slovénie, Chypre, Malte.

Afrique : autres pays d'Afrique hors pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie)

Amérique du Nord et Océanie : Etats-Unis, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande.

Lecture : en 2017, en PACA, sur 100 emplois occupés par les immigrés, les immigrés nés au Maghreb en occupaient 37, ceux nés au Portugal, en Espagne ou en Italie en occupaient 18 etc..

Champ : 15-64 ans immigrés en emploi en France (hors Mayotte).

Source : Insee, recensement de la population 2017 ; enquête CT-RPS 2016, Dares, DGAFP, Drees et Insee. traitement : Dares.

5.3 Une spécificité régionale des métiers "immigrés" ?

Au niveau national, un palmarès de métiers dits « immigrés » a été établi : ces 35 familles professionnelles se distinguent par une part de travailleurs immigrés supérieure à la moyenne nationale (10,2 %) (parties 2 et 4).

De la même manière, il est possible de construire des palmarès régionaux de métiers « immigrés », c'est-à-dire des métiers dont la part de travailleurs immigrés dans l'emploi du métier est plus élevée

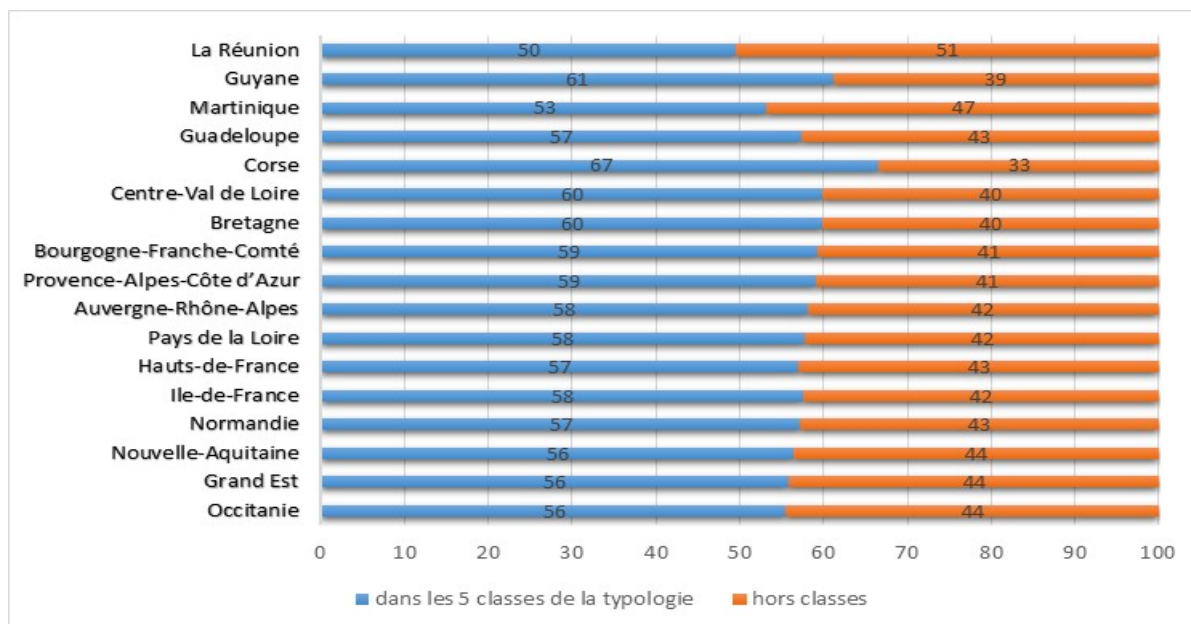
que celle dans l'emploi régional total. Il ressort que le palmarès national des métiers « immigrés » apparaît robuste au niveau régional.

D'une part, parmi ces 35 familles professionnelles, 31 font aussi partie de la majorité des palmarès régionaux ; les quatre métiers « immigrés » au niveau national qui ne sont pas des métiers « immigrés » dans la majorité des régions sont les conducteurs de véhicules, les employés et opérateurs de l'informatique, les caissiers ou employés de libre-service et les ouvriers qualifiés de la manutention. À l'opposé six familles professionnelles sont des métiers « immigrés » dans la majorité des régions sans être un métier « immigré » au niveau national : les professionnels des arts et des spectacles, les ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique, les ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal, les ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal, les ouvriers qualifiés de la mécanique et les ouvriers non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement. La part des travailleurs d'immigrés de ces métiers sans atteindre la moyenne nationale (10,2 %) s'en approche (entre 9 et 10 %).

Les 35 métiers dits « immigrés » au niveau national représentent 58 % de l'emploi total occupé par les immigrés. En France continentale, cette part est relativement stable selon les régions, comprise entre 56 % pour l'Occitanie, le Grand-Est et la Nouvelle-Aquitaine et 60 % pour le Centre-Val de Loire et la Bretagne (graphique 16). L'Île de-France se situe très exactement dans la moyenne nationale. La situation est plus contrastée en Corse et dans les Drom.

Graphique 16 : Part des métiers « immigrés » au niveau national dans l'ensemble de l'emploi occupé par les travailleurs immigrés par région

En %



Lecture : en 2017, les cinq classes de la typologie représentent 61 % des emplois des travailleurs immigrés en Guyane
 Champ : 15-64 ans, immigrés en emploi en France (hors Mayotte).

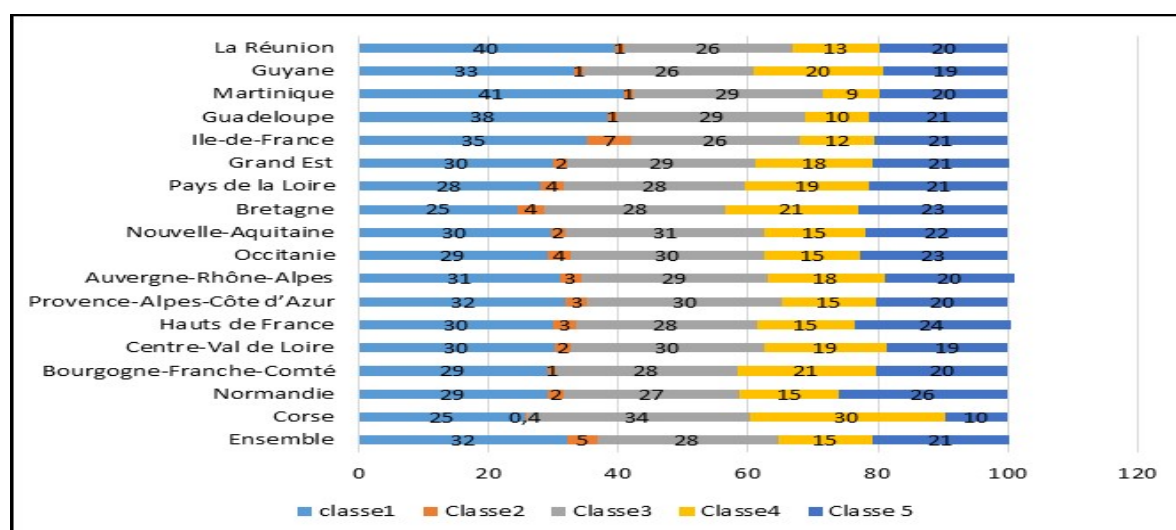
Sources : Insee, recensement de la population 2017 ; enquête CT-RPS 2016, Dares, DGAFP, Drees et Insee. traitement : Dares.

Plus en détail, sur le champ de ces seuls métiers spécifiques des immigrés au niveau national, en reprenant la typologie en cinq classes de la partie 4, la part de la classe 1 des employés peu qualifiés est plus élevée en Île-de-France (35 %), mais aussi en Auvergne-Rhône-Alpes (30 %) ou encore en Provence-Alpes-Côte d'Azur (32 %) alors que cette part est relativement moins élevée en Corse (25 %) ou en Bretagne (25 %). La part de la classe des cadres et des ingénieurs informaticiens est surreprésentée en Île de France (7% contre 5% pour la moyenne des classes). La part de la classe 4, des ouvriers non qualifiés occupe au contraire une part très élevée en Corse (30 %) et bien plus modérée en Île-de-France par exemple. La part de la classe 5 des métiers diversifiés est plus

importante en Normandie (26 %) et dans les Hauts-de-France (24%) et en Normandie. A l'inverse, elle ne représente que 10 % en Corse.

Graphique 17 : Répartition des métiers « immigrés » au niveau national selon la typologie en cinq classes et selon les régions

En %



Lecture : en 2017, la classe 5 de métiers diversifiés représente 26 % de l'ensemble des métiers spécifiques des immigrés en Normandie..

Champ : 15-64, ans immigrés en emploi dans les 35 métiers « immigrés » en France (hors Mayotte).

Sources : Insee, recensement de la population 2017 ; enquête CT-RPS 2016, Dares, DGAFP, Drees et Insee traitement : Dares.

5.4 Contexte régional et métiers des immigrés

La place des immigrés parmi les personnes en emploi en France diffère significativement d'une région à une autre (carte). Comment les caractéristiques des marchés du travail régionaux et celles des individus peuvent-elles participer à ces écarts ?

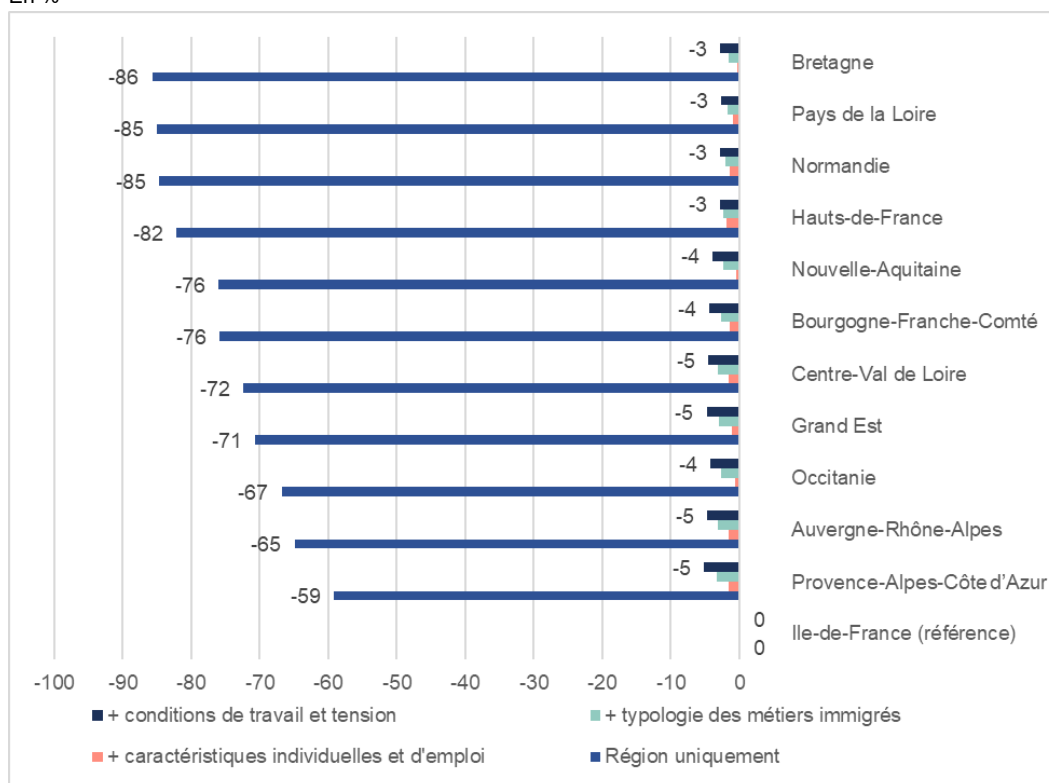
Un modèle de la probabilité que l'emploi soit occupé par un immigré est estimé en reprenant le même type de démarche que dans la partie 2. Le graphique 18 présente les écarts entre les odds ratios estimés sur un modèle initial où figure uniquement la région comme facteur explicatif de la probabilité d'être un immigré et trois autres modèles. Chacun de ces trois modèles ajoute au modèle simple un type de variables : les caractéristiques individuelles et d'emploi pour le premier, la typologie des métiers (soit les cinq classes de métiers « immigrés » au niveau national définies dans la partie 4 et une sixième classe des autres métiers, non spécifiques aux immigrés au niveau national) pour le deuxième et les indicateurs de tension et de conditions de travail dans le troisième.

Globalement, l'ajout de variables relatives à la catégorie de métiers, aux tensions ou aux conditions de travail ne permet pas d'expliquer la surreprésentation des immigrés en Ile-de-France. Au contraire, l'ajout des indicateurs de tension et des conditions de travail accroît encore la sous-représentation des immigrés à emploi équivalent dans les différentes régions relativement à l'Ile-de-France (graphique 18).

La prise en compte de la classe du métier occupé ou celle des caractéristiques individuelles et des conditions d'emploi ne contribuent quasiment pas à expliquer l'écart de présence des immigrés dans l'emploi entre l'Ile de France et les autres régions. Ces écarts seraient donc liés à d'autres dimensions qui ne sont pas observées dans cet étude.

Graphique 18 : Effets des caractéristiques des immigrés, des emplois et des métiers sur la répartition régionale des emplois immigrés (odds ratios en %)

En %



Note : sont représentés dans ce graphique, en bleu, les odds ratios en pourcentage par rapport à l'Île-de-France du modèle initial avec seule la région comme variable explicative de la probabilité d'être immigré. Les autres points pour chaque région sont les écarts d'odds ratios avec les trois autres modèles où, en plus de la région, un autre facteur explicatif est pris en compte : typologie des métiers immigrés ; tension et conditions de travail ; caractéristiques individuelles et d'emploi.

Lecture : un travailleur en emploi en Auvergne-Rhône-Alpes a 65 % moins de chances d'être un immigré par rapport à un individu travaillant en Île-de-France. Ce chiffre baisse de 5 points (et devient égale à 70 %), de 3 points (68 %) et de 1 point (66 %) en prenant en considération, respectivement, les conditions de travail et les tensions au niveau du métier, la typologie des métiers immigrés et les caractéristiques individuelles et d'emploi.

Champ : Immigrés en emploi, France entière (hors Mayotte).

Source : Insee, recensement de la population 2017, Dares, indicateurs de tensions sur le marché du travail.

Conclusion

En 2017, les immigrés occupent un emploi sur dix. Ils exercent nettement plus la profession d'ouvrier, un peu plus d'artisan, commerçant ou de chef d'entreprise et bien moins souvent celle de profession intermédiaire ou d'agriculteur exploitant ; les parts des employés et des cadres sont en revanche proches de celles des non-immigrés. Les immigrés sont par ailleurs très concentrés dans un nombre restreint de métiers. Au total, il faudrait que 21 % des immigrés changent de métier pour que la répartition de leurs emplois s'aligne sur celle des non-immigrés. Les immigrés exercent bien moins souvent dans les métiers qui nécessitent un concours d'entrée dans la fonction publique ou dans les emplois du secteur privé soumis à des restrictions législatives (fermés aux étrangers hors Union Européenne ou dont l'exercice est soumis à une autorisation préalable).

35 métiers sur 87 sur-représentent les immigrés dans leurs effectifs. Ces métiers, dits « spécifiques des immigrés », totalisent 58 % de l'ensemble des emplois occupés par les immigrés. Ce palmarès se caractérise comme en 2007 par des métiers peu qualifiés - agents d'entretien, employés de maison, ouvriers du bâtiment, cuisiniers, employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration, agents de gardiennage... - mais aussi par quelques métiers qualifiés ingénieurs de l'informatique, cadres du bâtiment, médecins... . Si ce palmarès a globalement peu évolué depuis 10 ans, le niveau d'études des immigrés a augmenté ; cela contribue à la progression de leur emploi dans les postes de cadres. Outre les caractéristiques sociodémographiques et celles des emplois, certaines spécificités des métiers telles que la tension sur le marché du travail et les conditions de travail contraignantes favorisent également significativement l'emploi des immigrés. Globalement, les métiers exercés par les immigrés se caractérisent par des risques psycho-sociaux sensiblement plus élevés qu'en moyenne.

Si les immigrés exercent dans un nombre plus limité de métiers que les non-immigrés, l'éventail professionnel se réduit encore davantage pour les femmes immigrées. Elles travaillent plus souvent comme employées peu qualifiées de service aux particuliers, alors que les hommes sont davantage ouvriers du bâtiment, agents de gardiennage ou cuisiniers. Par ailleurs, si certains jeunes accèdent désormais plus souvent à des métiers qualifiés voire très qualifiés, d'autres continuent de travailler dans les emplois peu qualifiés du bâtiment, de l'hôtellerie et du nettoyage. Les métiers exercés par les immigrés varient aussi selon leur lieu de naissance : ouvriers du bâtiment et services aux particuliers pour les ressortissants européens (Portugal en particulier), services aux particuliers mais aussi ouvriers du bâtiment et ingénieurs informatiques pour ceux venus d'Afrique, métiers de l'hôtellerie-restauration, d'ouvriers du textile et du bâtiment (Asie), employés de maison, ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie-restauration (reste du monde, avec des emplois parfois très qualifiés pour les pays anglo-saxons).

La typologie proposée a permis de dégager cinq groupes parmi ces 35 métiers spécifiques des immigrés. Les « employés peu qualifiés » sont les plus nombreux (32 %) avec une très forte majorité de femmes (74 %). Les personnes exerçant ces métiers se déclarent plus souvent exposées à de fortes contraintes de temps pour réaliser leur travail (42 %). Les « cadres du bâtiment et des ingénieurs informatiques » (5 %), sont un groupe très structuré par les tensions sur le marché du travail de ces métiers très qualifiés, occupés souvent par des jeunes.. Les contraintes de temps sont élevées. Les « ouvriers qualifiés » (28 %) sont majoritairement des hommes (87%). Ces métiers exercés exigent souvent des certifications ou des diplômes reconnus. Les contraintes physiques élevées sont fréquemment déclarées (47 %). Les « ouvriers non qualifiés » sont moins nombreux (15 %) et majoritairement occupés par des hommes (87 %). Leur travail les expose à de fortes contraintes physiques Les contrats courts (CDD, intérim) y sont très élevés (31 % contre 18 % en moyenne). Ces métiers sont plus souvent exercés par des personnes âgées de 30 à 49 ans, mais comptent aussi de plus jeunes actifs (16 %). Le dernier groupe, qui concerne des métiers diversifiés occupe 21 % des effectifs. Les non-salariés y sont assez nombreux (25 %). Les cadres prédominent dans cette classe (62 %) et les femmes sont assez nombreuses (39 %).

La spécialisation des immigrés dans certains métiers peut aussi s'expliquer pour partie par le fonctionnement des marchés régionaux du travail. L'inégale répartition des immigrés, qu'ils soient actifs ou non, dans les régions, tient à plusieurs facteurs (proximité géographique des frontières, poids du

regroupement familial dans la migration, structures productives de la région). Les immigrés sont plus nombreux en Ile-de-France et plus généralement dans les régions situées à l'est du territoire national. En termes de répartition des emplois, l'Ile de France occupe une position centrale. Les variables caractérisant les métiers, les caractéristiques individuelles et les conditions d'emploi n'expliquent pas du tout la surreprésentation des immigrés en île de France qui provient donc d'autres facteurs

Le constat dressé par l'étude est toutefois essentiellement descriptif. De nombreux facteurs de la spécialisation professionnelle des immigrés – sont inobservables dans la source retenue ici à savoir, le recensement de la population. C'est le cas, par exemple, de la maîtrise de la langue française, l'existence de réseaux d'insertion, le type du titre de séjour délivré ou encore le pays d'obtention du diplôme le plus élevé (en France ou à l'étranger). Enfin, on aurait pu avoir recours à d'autres instruments de mesure de la concentration/ségrégation des métiers entre les immigrés et les non-immigrés.

Annexes

Annexes de la partie 1

Tableau 1.1 : Part des immigrés dans l'emploi – hors fonctionnaires – au sein des métiers où ils sont les moins représentés

En %

Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons	4
Agriculteurs indépendants	2
Éleveurs indépendants	2
Bûcherons, sylviculteurs indépendants	9
Agriculteurs salariés	13
Éleveurs salariés	5
Bûcherons, sylviculteurs salariés et agents forestiers	15
Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers	5
Attachés commerciaux et représentants	6
Attachés commerciaux	6
Représentants auprès des particuliers	6
Cadres des services administratifs, comptables et financiers	9
Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)	9
Juristes	7
Cadres des ressources humaines et du recrutement	6
Professions paramédicales	6
Techniciens médicaux et préparateurs	5
Spécialistes de l'appareillage médical	5
Autres professionnels para-médicaux	6
Psychologues, psychothérapeutes	8
Vendeurs	9
Vendeurs en produits alimentaires	10
Vendeurs en ameublement, équipement du foyer, bricolage	6
Vendeurs en habillement et accessoires, articles de luxe, de sport, de loisirs et culturels	10
Vendeurs en gros de matériel et équipements	6
Vendeurs généralistes	9
Télévendeurs	7

Lecture : 2 % des agriculteurs indépendants sont des immigrés.

Champ : 15-64 en emploi hors fonctionnaires, en France (hors Mayotte).

Source : Insee, recensement de la population 2017 ; traitement : Dares.

Annexes de la partie 2

Tableau 2.1 : Evolution de l'emploi depuis 2007

Familles professionnelles	Variation part emploi immigrés	Originaires union européenne	non originaire de l'union européenne	Variation emploi par métier 2007 - 2017 (en %)	Variation Emplo i immigrés 2007-2017 (%)	Variation part du métier dans l'emploi immigré
Employés de maison	7,0	0,6	6,4	-51,2	-40,5	-1,3
Cuisiniers	5,1	0,5	4,6	7,5	40,1	0,5
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	4,9	1,4	3,5	-12,0	24,4	0,1
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction	4,6	2,2	2,4	-16,9	0,2	-0,5
Ingénieurs de l'informatique	4,0	-0,1	4,0	25,7	75,7	0,6
Agents de gardiennage et de sécurité	3,9	-2,2	6,1	2,8	19,1	0,0
Aides à domicile et aides ménagères	3,9	0,5	3,3	14,4	52,3	0,6
Personnels d'études et de recherche	3,4	0,3	3,2	12,3	51,0	0,4
Employés et opérateurs de l'informatique	3,4	0,5	2,9	-3,1	40,4	0,0
Agents d'entretien	3,2	0,2	3,0	7,2	31,2	0,7
Ouvriers non qualifiés des industries de process	3,2	0,5	2,7	-22,3	0,0	-0,3
Professionnels de la politique et clergé	2,6	-0,7	3,3	13,6	27,4	0,0
Conducteurs de véhicules	2,6	-0,2	2,8	1,2	29,3	0,3
Bouchers, charcutiers, boulangers	2,5	0,2	2,3	-3,1	35,6	0,1
Aides-soignants	2,5	0,0	2,5	32,1	83,8	0,8
Caisiers, employés de libre service	2,4	0,3	2,1	-12,3	12,8	-0,1
Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment	2,3	0,2	2,1	-5,6	12,4	-0,1
Ouvriers non qualifiés de la manutention	2,3	0,1	2,2	-4,0	15,8	0,0
Ouvriers qualifiés des industries de process	2,2	-0,4	2,5	3,0	30,2	0,1
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	2,1	0,4	1,7	7,0	20,1	0,0
Médecins et assimilés	2,1	1,5	0,6	0,6	22,1	0,0
Coffeurs, esthéticiens	2,0	-0,1	2,1	4,9	39,0	0,1
Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	1,9	0,2	1,7	-38,8	-24,2	-0,1
Assistants maternelles	1,9	-0,4	2,3	6,2	23,5	0,1
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	1,8	0,4	1,5	-8,6	1,1	-0,1
Cadres de la banque et des assurances	1,8	-0,1	1,9	14,2	53,9	0,2
Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme	1,8	0,1	1,7	-1,9	20,3	0,0
Employés administratifs d'entreprise	1,8	0,1	1,7	2,7	25,9	0,1
Ouvriers qualifiés de la maintenance	1,7	0,0	1,7	-20,8	-2,1	-0,2
Employés de la banque et des assurances	1,7	0,1	1,6	18,8	71,8	0,2
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	1,7	-0,3	2,1	-21,0	-7,1	-0,1
Techniciens de l'informatique	1,7	0,1	1,6	-0,7	21,9	0,0
Techniciens et agents de maîtrise de l'électricité et de l'électronique	1,6	0,0	1,6	-10,0	11,4	0,0
Techniciens de la banque et des assurances	1,6	0,0	1,6	-13,8	21,8	0,0
Dirigeants d'entreprises	1,6	0,0	1,6	-4,0	17,0	0,0
Moyenne	1,5	0,0	1,6	0,9	18,8	0,0
Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)	1,5	0,1	1,4	-13,4	21,2	0,0
Ouvriers non qualifiés de la mécanique	1,5	0,3	1,2	-27,8	-16,7	-0,4
Cadres du bâtiment et des travaux publics	1,5	-0,6	2,1	54,9	78,3	0,2
Secrétaires de direction	1,4	0,1	1,3	36,4	69,6	0,1
Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants	1,4	0,2	1,2	20,6	46,0	0,2
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance	1,3	-0,2	1,5	17,7	43,9	0,2
Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants	1,3	-0,2	1,5	-3,8	4,2	-0,2
Techniciens des services administratifs, comptables et financiers	1,3	-0,2	1,5	4,1	24,8	0,1
Enseignants	1,3	0,3	0,9	-6,4	16,8	0,0
Techniciens et cadres de l'agriculture	1,2	0,2	1,1	6,7	46,9	0,0
Ouvriers qualifiés de la manutention	1,2	-0,2	1,4	-20,6	12,7	-0,1
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	1,2	0,0	1,3	-8,8	-1,9	-0,6
Cadres des services administratifs, comptables et financiers	1,2	-0,1	1,3	39,0	61,6	0,7
Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	1,2	-0,1	1,2	-1,8	10,5	-0,2
Agents d'exploitation des transports	1,2	-0,1	1,3	-7,3	12,1	0,0
Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)	1,2	0,1	1,0	18,2	52,7	0,2
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	1,1	-0,6	1,7	10,1	26,9	0,1
Vendeurs	1,1	-0,1	1,2	-4,3	9,6	-0,2
Cadres des transports, de la logistique et navigants de l'aviation	1,1	-0,1	1,2	17,7	39,5	0,0
Armée, police, pompiers	1,1	0,1	1,0	-9,2	26,8	0,0
Ouvriers non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	1,1	0,7	0,4	-29,4	-19,1	0,0
Artisans et ouvriers artisanaux	1,0	0,1	0,9	-11,3	-3,7	-0,2
Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)	1,0	0,1	0,9	8,6	42,5	0,1
Professionnels de la communication et de l'information	0,9	-0,1	1,0	10,5	20,4	0,0
Professions para-médicales	0,9	0,6	0,4	24,3	50,4	0,2
Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons	0,8	0,6	0,2	-18,8	-0,3	-0,1
Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	0,7	0,5	0,2	-1,7	7,1	-0,1
Ouvriers qualifiés de la réparation automobile	0,7	-0,5	1,3	-4,4	4,2	-0,1
Ouvriers des industries graphiques	0,7	0,0	0,7	-37,8	-31,6	-0,1
Cadres commerciaux et technico-commerciaux	0,7	-0,3	1,0	12,2	23,9	0,0
Secrétaires	0,7	0,1	0,6	-30,3	-21,6	-0,4
Techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques	0,6	-0,3	1,0	-4,4	6,4	-0,1
Attachés commerciaux et représentants	0,6	0,0	0,6	5,3	16,6	0,0
Techniciens et agents de maîtrise des industries de process	0,6	-0,5	1,1	1,3	14,7	0,0
Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal	0,5	-0,4	0,9	-30,7	-26,8	-0,1
Professionnels de l'action sociale et de l'orientation	0,5	0,0	0,5	13,0	24,5	0,0
Marins, pêcheurs, aquaculteurs	0,5	0,2	0,3	-15,0	-3,6	0,0
Techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et des travaux publics	0,5	-0,7	1,2	9,7	15,7	0,0
Formateurs	0,5	-0,3	0,8	15,4	20,0	0,0
Infirmiers, sages-femmes	0,4	-0,1	0,5	20,8	33,7	0,1
Employés de la comptabilité	0,4	-0,1	0,5	-25,7	-20,8	-0,3
Ouvriers qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	0,4	-0,1	0,4	2,1	8,1	0,0
Ouvriers qualifiés de la mécanique	0,3	-0,6	0,9	-17,1	-14,2	-0,1
Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	0,2	-0,4	0,5	-21,6	-20,1	-0,1
Professionnels des arts et des spectacles	0,1	-0,2	0,3	14,6	15,4	0,0
Techniciens et agents de maîtrise des matériaux souples, du bois et des industries graphiques	0,1	-0,5	0,5	-30,0	-29,5	0,0
Professionnels du droit (hors juristes en entreprise)	-0,1	-0,4	0,2	32,8	29,5	0,0
Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	-0,4	-0,8	0,4	-16,1	-19,1	-0,2
Employés des services divers	-0,9	-0,5	-0,4	29,9	21,0	0,0
Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics	-0,9	-0,8	-0,1	-14,8	-21,6	-0,1
Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	-3,1	-1,2	-1,9	-15,0	-26,3	-0,2
Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	-3,1	-0,2	-2,9	-59,4	-64,7	-0,3

Note : les métiers qui sont restés entre 2007 et 2017 dans le groupe des métiers où la part de l'emploi immigré est supérieure à celle dans l'emploi total sont en vert ; ceux qui étaient présents dans le palmarès de 2007 et plus dans celui de 2017 sont en orange ; ceux qui n'étaient pas présents dans le palmarès de 2007 mais le sont dans celui de 2017 sont en jaune ; le reste est constitué de ceux qui ne sont présents dans aucun des deux palmarès.

Lecture : l'emploi immigré chez les employés de maison a progressé de 7 points de pourcentage entre 2007 et 2017.

Champ : 15-64 ans en emploi en France (hors Mayotte).

Source : Insee, recensement de la population 2017 ; traitement : Dares.

Annexes de la partie 3

Tableau 3.1 : Répartition des familles professionnelles dans l'emploi féminin (plus forte contribution à la dissimilarité) en 2017

	Femmes immigrées en emploi	Femmes non immigrées en emploi	Contributions à la dissimilarité (Duncan)
Les métiers qui contribuent le plus à la dissimilarité entre immigrés et non-immigrés, dont :	41	34	13,1
Agents d'entretien	13	6	3,5
Enseignants	3	6	1,3
Infirmiers, sages-femmes	2	5	1,3
Aides à domicile et aides ménagères	6	3	1,3
Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)	2	5	1,2
Employés de maison	3	0	1,2
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	4	2	1,1
Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)	1	3	0,8
Assistantes maternelles	4	3	0,7
Cuisiniers	2	1	0,7
Autres métiers	59	66	9,4
Ensemble	100	100	22,5

Lecture : 13 % des femmes immigrées en emploi sont agents d'entretien contre 6 % des femmes non-immigrées en emploi.

Champ : femmes en emploi 15-64 ans, France entière hors Mayotte.

Source : recensement de la population 2017.

Tableau 3.2 : Répartition des familles professionnelles dans l'emploi masculin (plus forte contribution à la dissimilarité) en 2017

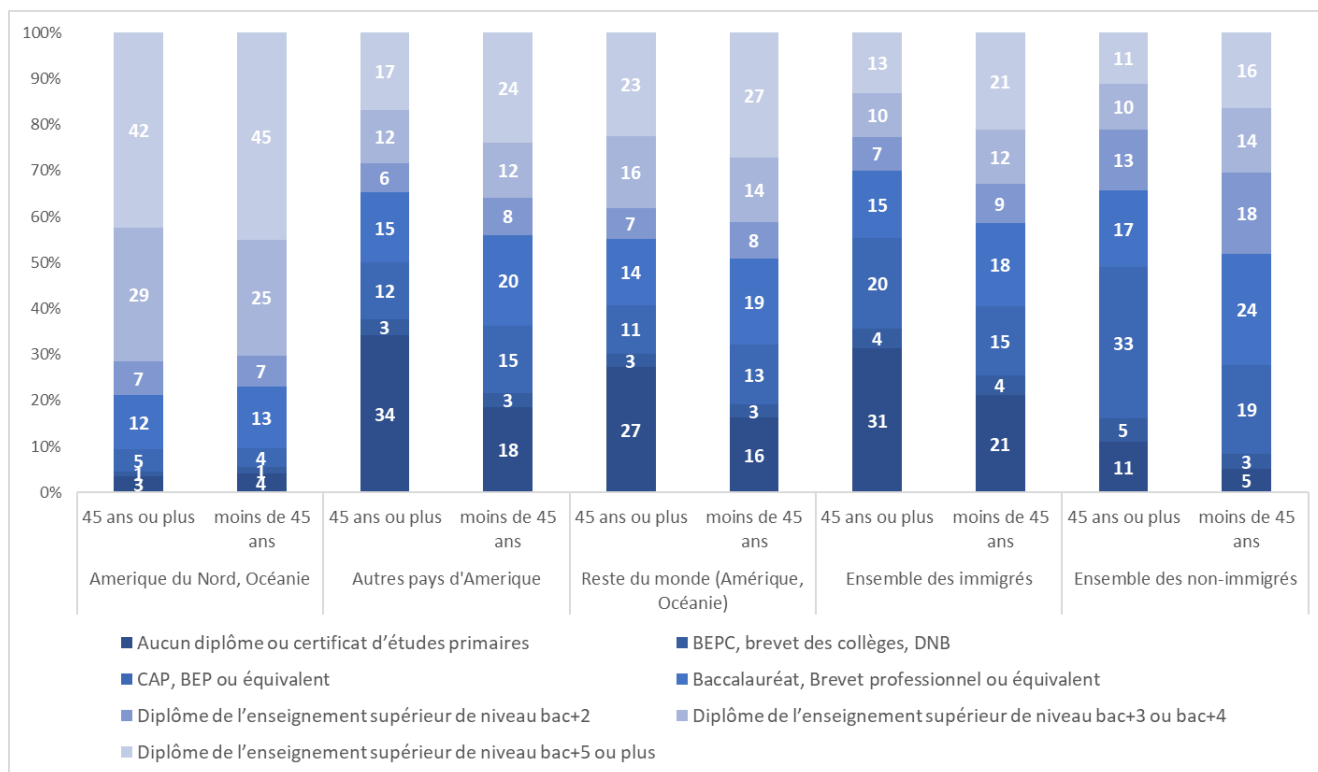
	Hommes immigrés en emploi	Hommes non immigrés en emploi	Contributions à la dissimilarité (Duncan)
Les métiers qui contribuent le plus à la dissimilarité entre immigrés et non-immigrés, dont :	31	25	10,3
Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction	5	1	1,6
Ouvriers qualifiés du gros oeuvre du bâtiment	5	2	1,6
Cuisiniers	4	1	1,0
Agents de gardiennage et de sécurité	3	1	1,0
Armée, police, pompiers	1	3	0,9
Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons	1	3	0,9
Attachés commerciaux et représentants	1	3	0,7
Ouvriers qualifiés du second oeuvre du bâtiment	5	3	0,7
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance	2	3	0,6
Agents d'entretien	4	2	0,6
Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)	1	2	0,6
Autres métiers	69	75	10,9
Ensemble	100	100	21,2

Lecture : 5 % des hommes immigrés en emploi exercent en tant qu'ouvrier non qualifié du gros oeuvre du bâtiment contre 1 % des hommes non-immigrés en emploi.

Champ : hommes en emploi 15-64 ans, France entière hors Mayotte.

Source : Recensement de la population 2017.

Graphique 3.3 : La répartition des diplômes selon le lieu de naissance des immigrés et la génération en 2017

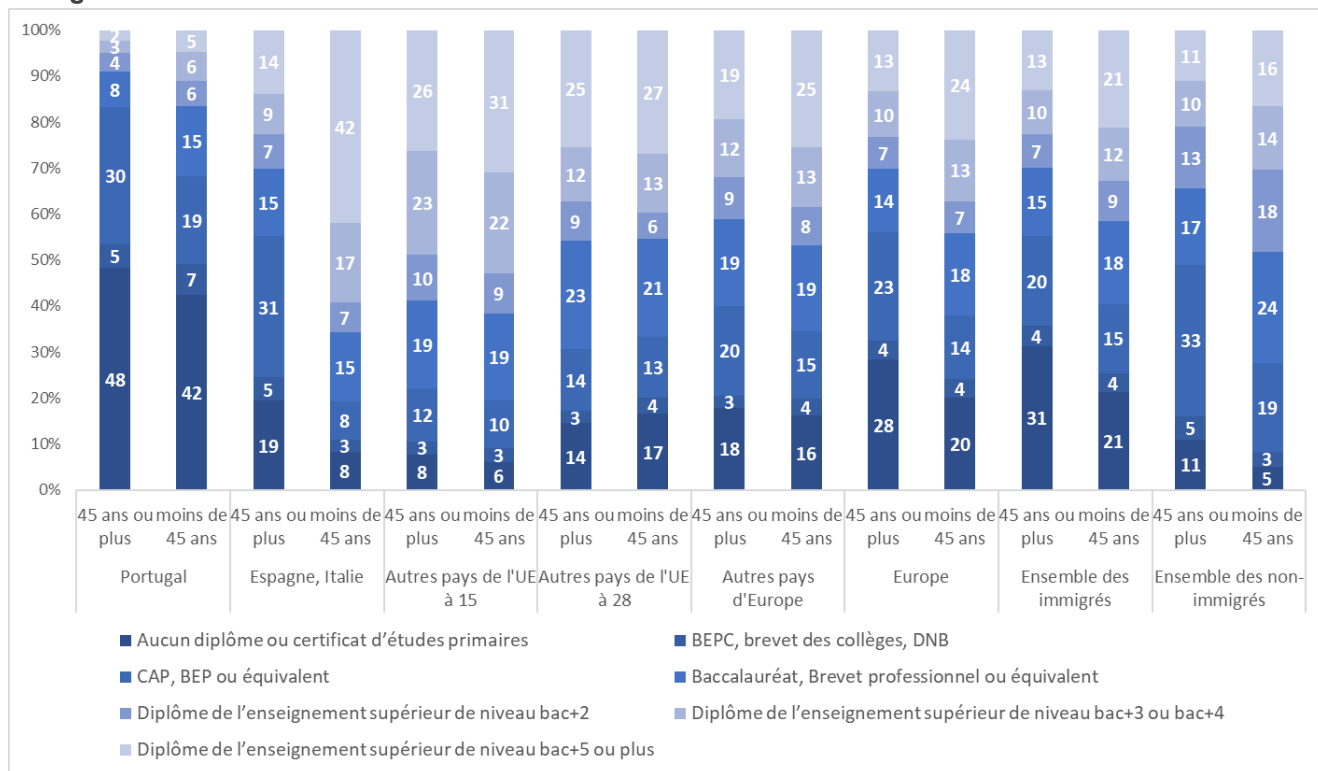


Lecture : 31 % des immigrés en emploi de 45 ans ou plus n'ont aucun diplôme, contre 11 % des non-immigrés en emploi du même âge.

Champ : personnes en emploi 15-64 ans, France entière hors Mayotte.

Source : recensement de la population 2017.

Graphique 3.4 : La répartition des diplômes selon le lieu de naissance des immigrés originaires d'Europe et la génération en 2017

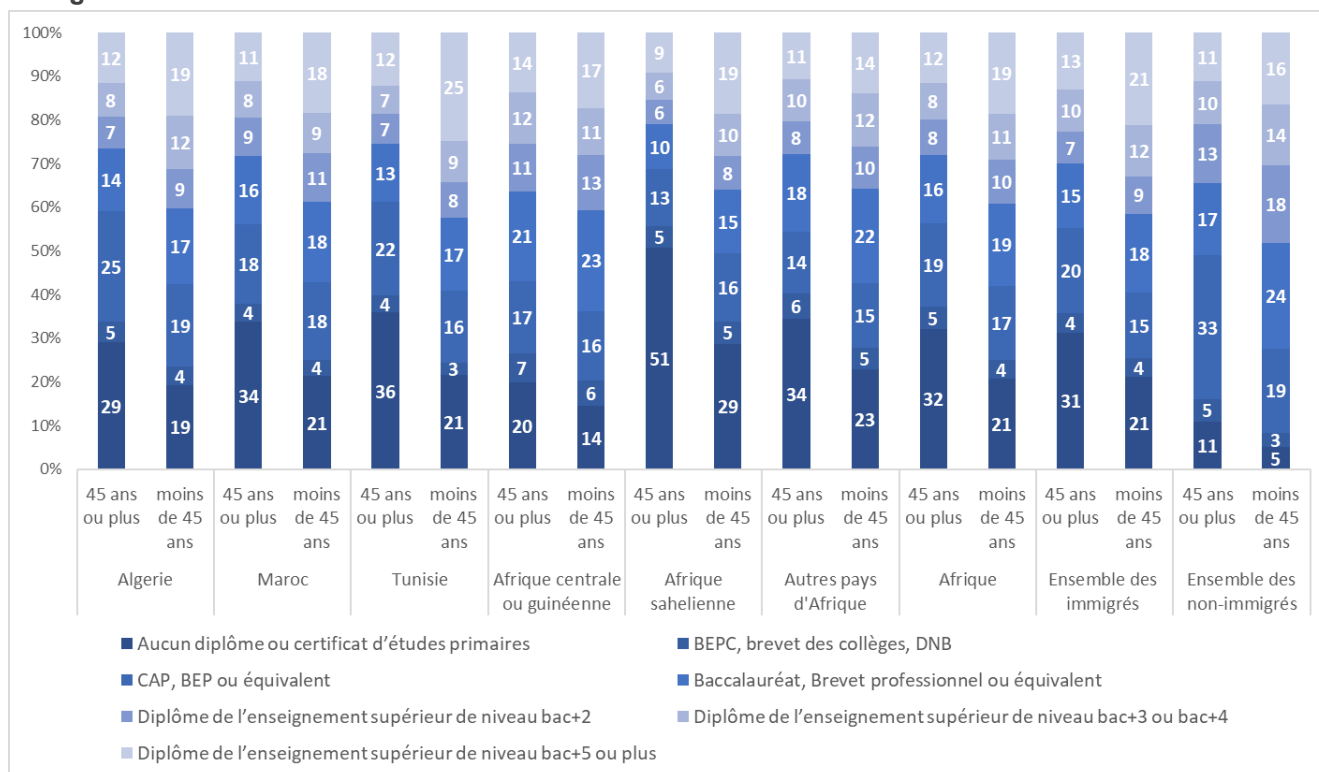


Lecture : 31 % des immigrés en emploi de 45 ans ou plus n'ont aucun diplôme, contre 11 % des non-immigrés en emploi du même âge.

Champ : personnes en emploi 15-64 ans, France entière hors Mayotte.

Source : recensement de la population 2017.

Graphique 3.5 : La répartition des diplômes selon le lieu de naissance des immigrés originaires d’Afrique et la génération en 2017

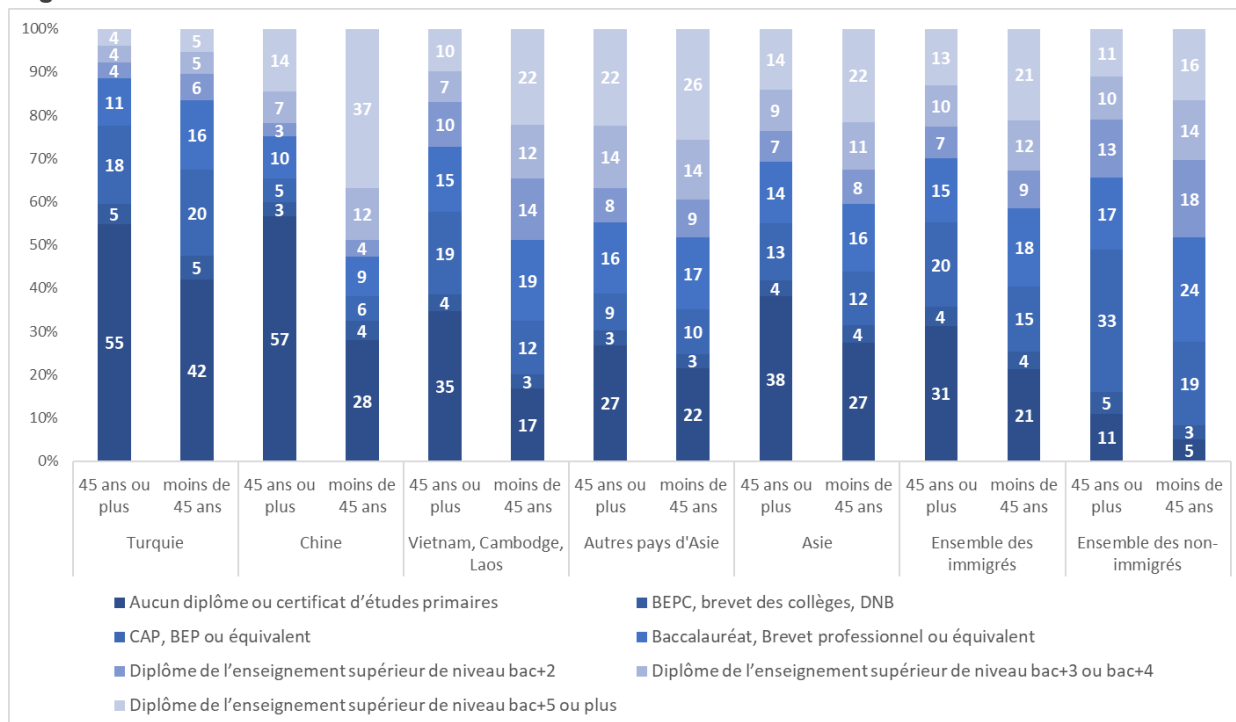


Lecture : 31 % des immigrés en emploi de 45 ans ou plus n'ont aucun diplôme contre 11 % des non-immigrés en emploi du même âge.

Champ : personnes en emploi 15-64 ans, France entière hors Mayotte.

Source : recensement de la population 2017.

Graphique 3.6 : La répartition des diplômes selon le lieu de naissance des immigrés originaires d’Asie et la génération en 2017

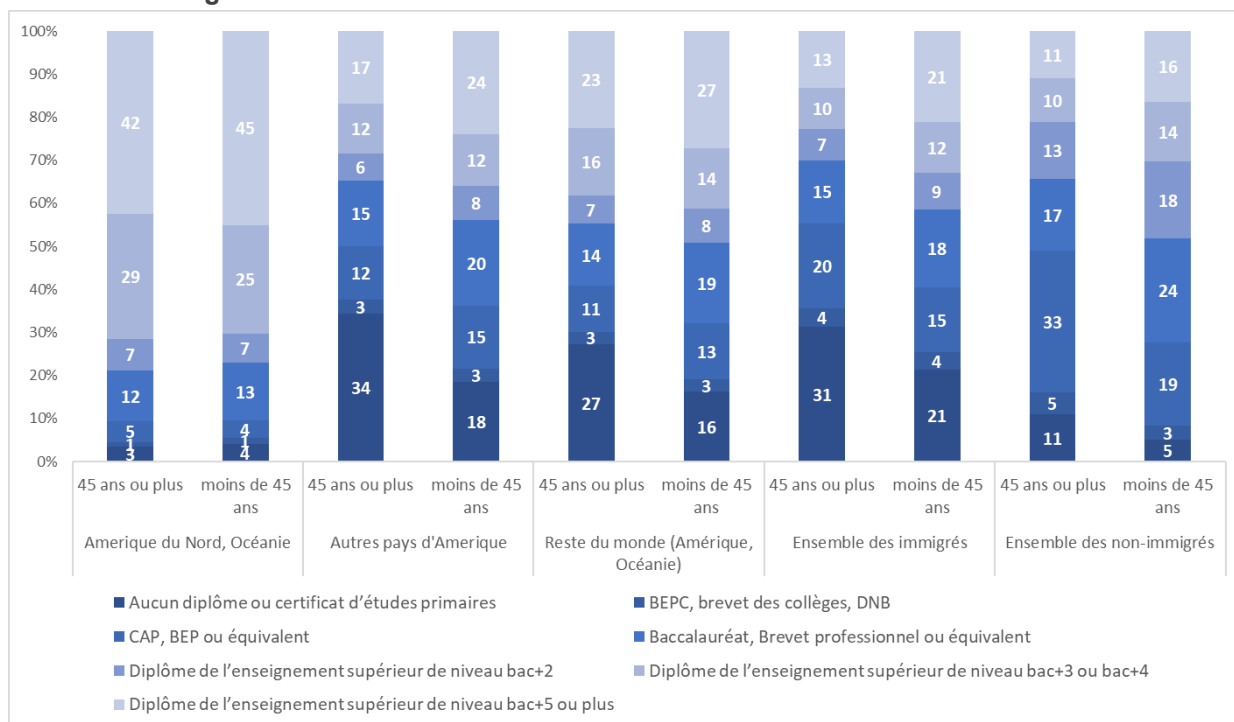


Lecture : 31 % des immigrés en emploi de 45 ans ou plus n'ont aucun diplôme, contre 11 % des non-immigrés en emploi du même âge.

Champ : personnes en emploi 15-64 ans, France entière hors Mayotte.

Source : recensement de la population 2017.

Graphique 3.7 : La répartition des diplômés selon le lieu de naissance des immigrés originaires du reste du monde et la génération en 2017



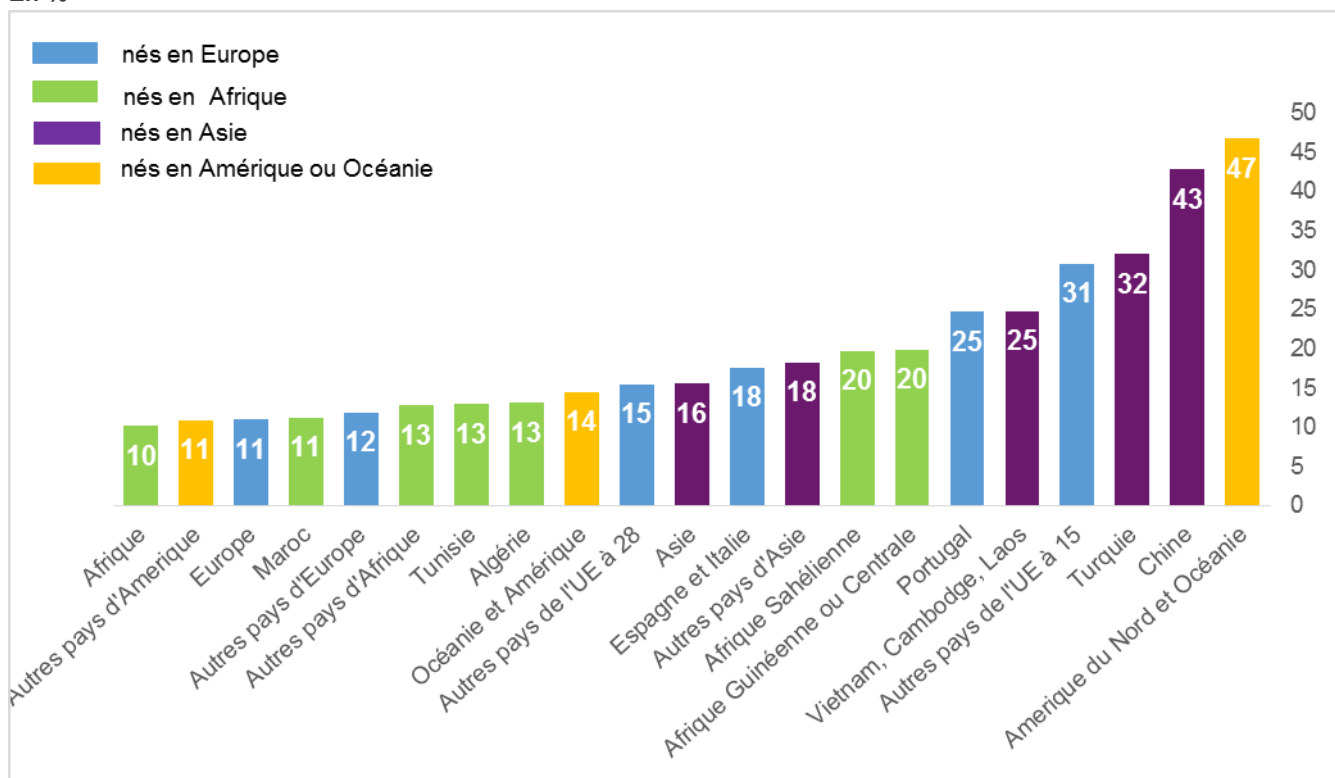
Lecture : 31 % des immigrés en emploi de 45 ans ou plus n'ont aucun diplôme contre 11 % des non-immigrés en emploi du même âge.

Champ : personnes en emploi 15-64 ans, France entière hors Mayotte.

Source : recensement de la population 2017.

Graphique 3.8 : Dissimilarité (indice de Duncan) des métiers des immigrés selon le lieu de naissance par rapport aux métiers de l'ensemble des immigrés

En %



Lecture : en 2017, 10 % des immigrés nés en Afrique devraient changer de métier pour s'aligner sur la répartition des emplois immigrés.

Champ : immigrés âgés de 15 à 64 ans, en emploi, en France (hors Mayotte).

Source : Insee, recensement de la population 2017 ; traitement : Dares.

Annexes de la partie 4

Annexe 4.1 Les caractéristiques d'emploi et de travail des 35 métiers « immigrés »

Une représentation dans l'espace des 35 métiers concernés a été réalisée par une analyse en composantes principales (ACP).

Les variables actives utilisées pour ensuite construire la typologie par une classification ascendante hiérarchique (tableau 4.1) sont :

- La part des contrats longs (CDI) *versus* la part des contrats courts (CDD, intérim, autres) ;
- Le niveau de qualification en six modalités : les cadres, les professions intermédiaires dans lesquelles sont comprises les professions d'artisans et de non-salariés ; les ouvriers qualifiés, les ouvriers non qualifiés, les employés qualifiés, les employés non qualifiés ;
- La durée de travail en deux modalités : temps partiel *versus* temps complet ;
- Les conditions de travail avec plusieurs indicateurs regroupant un indicateur de pénibilité du travail, d'intensité du travail, d'autonomie au travail et de fractionnement des horaires de travail.

Les indicateurs de conditions de travail sont extraits des enquêtes conditions de travail de la Dares et concernent toutes les personnes qui ont été interrogées sans distinction de leurs origines géographiques (immigrés ou non immigrés) ; les autres indicateurs socio-démographiques sont tous issus du recensement de la population 2017.

- Les tensions par métiers sous la forme d'un indicateur synthétique⁷². Pour les quelques familles professionnelles n'ayant pas de données sur les tensions, la moyenne du domaine professionnel auxquelles elles appartiennent leur a été imputée.

Tableau 4.1 : Les caractéristiques des emplois des métiers « immigrés »

En %

	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5
	Employés peu qualifiés	Cadres du bâtiment et ingénieurs informatiques	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés	Classe "mixte" de métiers
Contrats					
contrats courts (CDD, intérim, autres)	18,1	6,3	15,6	30,7	15,8
Temps partiel	40	5	12	18	19
Statuts					
non-salariés	4,0	4,8	18,1	0,0	25,2
cadres	0	100	0	0,0	63,0
professions intermédiaires	0	0	0	0,0	24,5
employés non qualifiés	100	0	0	0	0
ouvriers non qualifiés	0	0	0	0	12,5
employés qualifiés	0	0	0	0	0
ouvriers qualifiés	0	0	100	100	0
Tension sur le métier (indice entre 0 et 5)	0,217	2,25	0,329	0,33	0,725
Conditions de travail					
Contraintes psychosociales dans son travail élevées	45,7	40,2	54,6	52,7	58,2
Contraintes physiques élevées	13,8	3,1	10,0	47,0	38,8
Contraintes de temps dans son travail élevées	41,6	36,6	54,6	28,7	35,2
Reconnaissance élevée dans son travail	67,1	67,8	68,8	51,4	60,1

Lecture : 40 % des immigrés de la classe 1, « les employés peu qualifiés », sont occupés à temps partiel.

Champ : 15-64 ans immigrés en emploi dans un des 35 métiers « immigrés » (partie 2) en France (hors Mayotte).

Sources : Insee, recensement de la population 2017 ; Pôle emploi - Dares, métiers en tensions ; Dares, enquêtes CT-RPS, 2016 ; traitement : Dares.

72. Cet indicateur synthétique regroupe trois composantes : le rapport entre le flux d'offres d'emploi en ligne et le flux de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, le taux d'écoulement de la demande d'emploi et la part des projets de recrutements anticipés comme difficiles par les employeurs. Voir Niang M., Vroylandt Th., « Les tensions sur le marché du travail en 2019 », octobre 2020, Dares Résultats n° 032.

Les caractéristiques les plus discriminantes des 35 métiers « immigrés » sont les tensions et le niveau de qualification, tandis que les contraintes physiques ou psychosociales ont permis de mieux définir les contours des différents groupes. L'analyse de l'histogramme des valeurs propres conduit à ne retenir que les trois premiers axes qui expliquent plus de 63 % de l'inertie totale (tableau 4.2). Le premier axe y contribue pour moitié (30 %). Il oppose les contrats à durée déterminée et les fortes contraintes physiques aux positions professionnelles de cadres et de non-salariés. Le second axe (20 %) oppose le temps partiel très présent parmi les immigrés en emploi aux tensions et aux positions professionnelles de cadres et de non-salariés. Le troisième axe (14 %) est celui des risques psychosociaux élevés et des contraintes de temps élevées qui concernent surtout les contrats à durée déterminée mais qui s'opposent dans une certaine mesure aux contraintes physiques élevées.

Tableau 4.2 : Représentation des axes de la typologie dans l'espace

	Axe 1 (29,8%)	Axe 2 (19,4%)	Axe 3(13,8%)
Temps partiel	0,079	0,592	0,108
contrats courts (CDD, intérim, autres)	-0,434	0,107	0,203
non salarié	0,361	-0,123	-0,289
cadres	0,323	-0,357	0,123
employés non qualifiés	0,148	0,581	0,057
ouvriers non qualifiés	-0,376	-0,044	-0,231
tension	0,054	-0,344	0,005
contraintes psychosociales dans son travail élevées	-0,219	-0,134	0,655
contraintes physiques élevées	-0,438	-0,118	-0,007
reconnaissance dans son travail élevée	0,344	0,024	0,190
contraintes de temps dans son travail élevées	0,217	-0,064	0,571

Lecture : en 2017, l'axe 1 de l'Analyse en composantes principales exprime 29,8 % de l'inertie totale. Les variables qui agissent le plus sur cet axe sont, d'un côté, les contrats à durée déterminés (- 0,434), les contraintes physiques élevées (- 0,438) et d'un autre côté, le statut de non-salarié (+ 0,361), de cadres (+ 0,323), etc.

Champ : 15-64 ans immigrés en emploi dans un des 35 métiers « immigrés » (partie 2) en France (hors Mayotte).

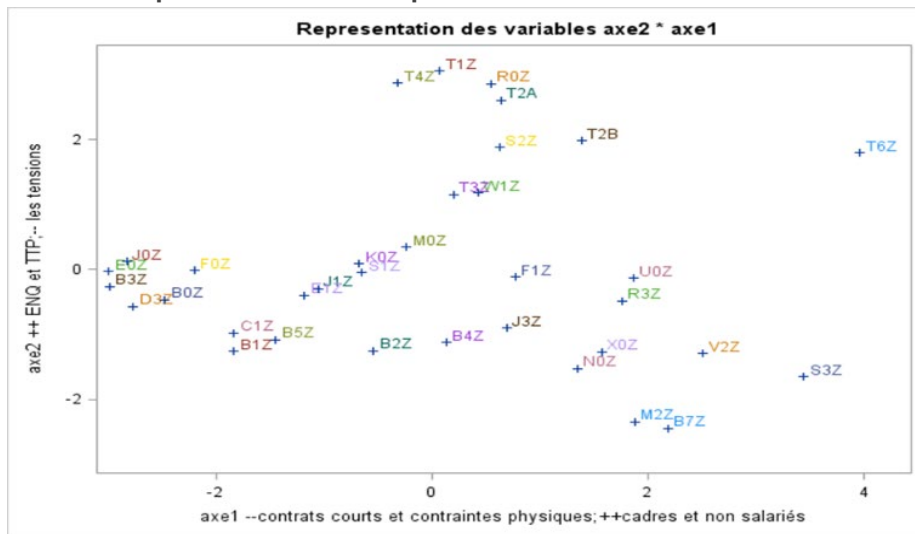
Source : Insee, recensement de la population 2017 ; Pôle emploi - Dares, métiers en tensions ; Dares, enquêtes CT-RPS, 2016 ; traitement : Dares.

Les graphiques 4.1.a et 4.1.b présentent la projection des métiers sur les trois axes retenus.

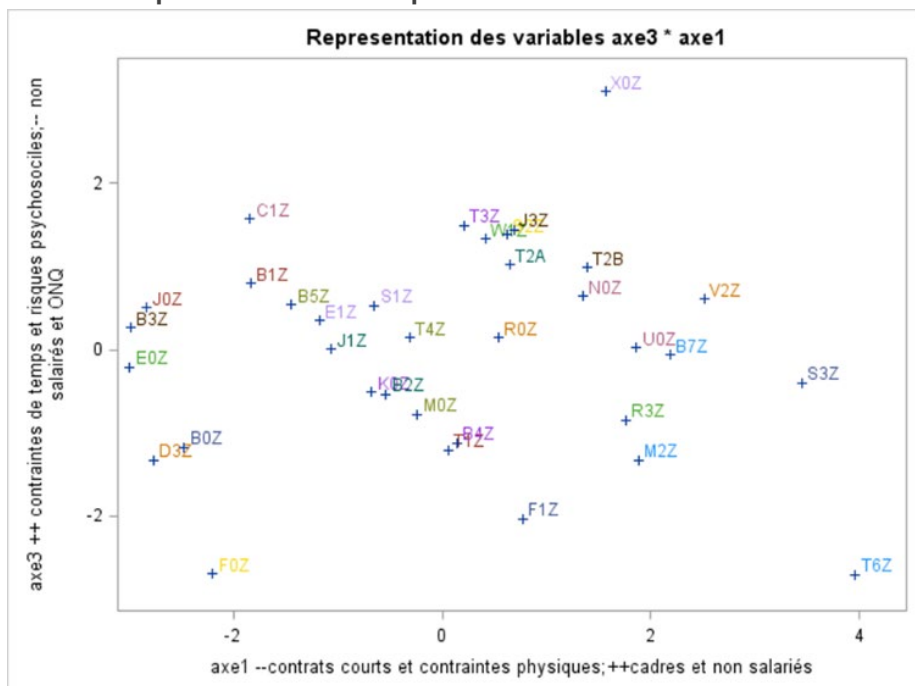
Le plan factoriel des deux premiers axes (graphique 4.1.a) distingue trois groupes de métiers. Dans le cadran nord-est, on trouve les métiers plus souvent occupés à temps partiel et associés à un contrat court : parmi eux, les métiers d'employés de maison (T1Z), d'employés et d'agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration (S2Z), les employés de services divers (T6Z) ou les caissiers et employés de libre-service. Le cadran sud-ouest représente les métiers, essentiellement manuels, qui rencontrent de fortes contraintes physiques et/ou psychologiques. Cela concerne particulièrement les ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction (B1Z), les ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction (B2Z), les ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment (B3Z) ou encore les ouvriers non qualifiés de la mécanique (D3Z). Dans le cadran sud-est, ce sont les métiers qui se caractérisent par des tensions sur le recrutement ou de fortes contraintes de temps pour l'exécution du travail. On retrouve fréquemment des métiers qualifiés ou très qualifiés (B7Z-cadres du bâtiment ; M2Z-ingénieurs informatiques) mais aussi une part non négligeable de non-salariés (S3Z-les patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants ; V2Z-médecins et assimilés).

Graphiques 4.1 : Représentation des métiers sur les trois premiers axes de l'analyse en composantes principales (ACP)

4.1.a Sur le plan factoriel formé par les axes 1 et 2 de l'ACP



4.1.a Sur le plan factoriel formé par les axes 1 et 3 de l'ACP



Lecture : les métiers qui se trouvent dans le cadran nord-ouest ont une forte reconnaissance de leur travail mais de fortes contraintes de temps pour l'exécution de leur travail.

Champ : 15-64 ans immigrés en emploi dans un des 35 métiers « immigrés » (partie 2) en France (hors Mayotte).

Source : Insee, recensement de la population 2017 ; Pôle emploi - Dares, métiers en tensions ; traitement : Dares.

Dans le cadran nord du plan factoriel des axes 1 et 3 (graphique 4.1.b), les variables de contraintes de temps pour l'exécution de son travail et la reconnaissance de son travail sont discriminantes du positionnement des métiers dans cet espace. Plusieurs métiers aux qualifications et aux caractéristiques différentes appartiennent ainsi au cadran nord-est. Les professionnels de la politique et du clergé (X0Z) ont de fortes contraintes de temps pour exercer leurs professions mais ont en même temps une forte reconnaissance de leur travail. Il en est aussi ainsi des médecins et assimilés (V2Z), des assistantes maternelles (T2B) ou des aides à domicile ou aides ménagères (T2A).

Bibliographie

Agreste (2015), « Comment les exploitants de 55 ans et plus en 2010 envisagent-ils leur succession ? », *La transmission des exploitations agricoles, Les Dossiers*, n° 29, septembre.

Athari E., Brinbaum Y., Lê J., « Le rôle des origines dans la persistance des inégalités d'emploi et de salaire », *Emploi, chômage, revenus du travail, Insee Références*, édition 2019.

Athari E., Papon S., Robert-Bobée I., *Quarante ans d'évolution de la démographie française : le vieillissement de la population s'accélère avec l'avancée en âge des baby-boomers, France, portrait social, édition 2019, Insee Références*, p.21.

Aunay T. (2018), « Le statut d'activité des immigrés entre 1968 et 2013 », *Infos migrations*, n°93, DSED, février.

D'Albis H., Barbieri M., Breton D., Mazuy M. (2018), « L'évolution démographique récente de la France. Naissances, décès, unions et migrations : à chacun sa saison », *Population 2018*, n°4, Ined, 248 p.

Barou J. (2011), *De l'Afrique à la France. D'une génération à l'autre*, Paris Armand Colin, Collection Sociétales, 256 p.

Beauchemin C., Hamel C., Simon P. (coordonnée par) (2010), *Trajectoires et Origines : enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, Ined-Insee.

Beauchemin C., Borrel C., Régnard C., « Migrations : les immigrés et les autres » (chapitre 2), Beauchemin C., Hamel C., Simon P. (coordonnée par) (2010), *Trajectoires et Origines : enquête sur la diversité des populations en France, Premiers résultats, Document de Travail*, Paris, Ined-Insee.

Boyer B., Jounin N. (2007), « Rendre visibles les travailleurs immigrés, ou les immigrés comme travailleurs », *Migrations et Société*, n° 111-112.

Breem Y., Jolly C., Lainé F. (2012), « L'emploi et les métiers des immigrés », *Document de travail*, Centre d'analyse stratégique (Cas), février, 46 p.

Briard K. (2019), « Ségrégation professionnelle entre les femmes et les hommes : quels liens avec le temps partiel ? », *Document d'études*, n° 234, Dares, juillet.

Brutel, C. « La localisation géographique des immigrés : une forte concentration dans l'aire urbaine de Paris », *Insee Première*, n° 1591, avril 2016.

Charrier, R. « Synthèse démographique de la Guyane », *Insee-Flash Guyane*, n° 57, janvier 2017.

De Maricourt C., Desjonquères A., Michel C. (2019), « Data scientists, community managers ... et informaticiens : quels sont les métiers du numérique ? », *L'économie et la société à l'ère du numérique, Insee Références*, édition 2019.

Domergue F. (2015), « Des études aux métiers : un ajustement qui prend du temps », *Infos migrations*, DSED, DGEF, Ministère de l'intérieur, n°75, février.

Faidutti-Rudolph, A-M. « L'évolution de l'immigration en France de 1946 à 1960 », *L'Information Géographique*, 1962, 26-4, pp. 152-160.

Vidal-Coso E., Miret-Gamundi P. (2014), « The labour trajectories of immigrant women in Spain : Are there signs of upward social mobility ? », *Demographic research*, août.

Goujon A., Ichou M. et l'équipe de l'enquête DiPAS (2017), « Le niveau d'instruction des immigrés : varié et souvent plus élevé que dans les pays d'origine », *Population & Sociétés*, vol. 541, n°2, Ined, pp. 1-3.

Insee, « Immigrés et descendants d'immigrés », *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2020. p. 218.

Jounin N. (2004), « L'ethnisation en chantiers. Reconstructions des statuts par l'ethnique en milieu de travail », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 20.

Laouénan M. (2014), « Un cas particulier de discrimination sur le marché du travail : l'accès aux emplois en contact avec le public », *Economie et Statistiques 2013* n°464, 465, 466, Insee.

Meron M., Omalek L. et Ulrich V., Dossier « Métiers et parcours professionnels des hommes et des femmes », Insee, *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2009.

Minni C., Okba M. (2012), « Emploi et chômage des immigrés en 2011 », *Dares Analyses*, n°77.

Mœurs D. (2017), « Le chômage des immigrés : quelle part des discriminations ? », *Population et Sociétés*, Ined.

Moyce S., Schenker M. (2018), « Migrants Workers and their Occupational Safety and Health », *Annual review of public health*, janvier.

Niang, M. ; Vroylandt, Th. (2020) : « Les tensions sur le marché du travail en 2019 », octobre ; *Dares Résultats* N°032.

OCDE (2018), *Education at a Glance 2018 : OECD indicators*, OECD Publishing, Paris.

OCDE (2017), *Le recrutement des travailleurs immigrés : France 2017*, éditions OCDE, Paris, novembre.

Okba M. (2018), « Les nouveaux détenteurs d'un titre de séjour permanent en 2006 : une mobilisation importante des réseaux familiaux et personnels pour l'accès à l'emploi », *Dares Analyses*, n°36.

Okba M. (2018), « Les réfugiés en France des travailleurs (presque) comme les autres ? », *Dares Analyses*, n°37.

Tesfai R. (2019), « Immigration occupationnal in France. Brown Collard jobs or Subsaharian African Disadvantaged? », *Ethnic Racial Studies*, février.

Sites internet :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000504704> (consulté le 11 février 2021)

<https://www.inegalites.fr/Cinq-millions-d-emplois-demeurent-fermes-aux-etrangers-non-europeens> (consulté le 11 février 2021)